UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

«Ethnicité politique ou piège à la démocratisation des institutions au Burundi: essai d'analyse»

Nkezabahizi, Emmanuel; Sous la direction de : Gaspard Nduwayo

2008
UB, Faculté des lettres et sciences humaines
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1368

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

« ETHNICITE POLITIQUE OU PIEGE A LA DEMOCRATISATION DES INSTITUTIONS AU BURUNDI : ESSAI D'ANALYSE »

Par
Emmanuel NKEZABAHIZI

Sous la direction de :

Gaspard NDUWAYO

Mémoire présenté et défendu Publiquement en vue de l'obtention du grade du Licencié en Histoire.

Option : Science politique

Bujumbura, décembre 2008

DEDICACE

A notre regretté père qui nous a quitté tôt

A notre mère

A nos frères et sœurs

A notre famille

A tous ceux qui nous sont chers

Nous dédions ce mémoire

REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit des efforts conjugués de nous-mêmes et de plusieurs personnes auxquelles nous tenons à exprimer notre profonde gratitude.

Nous pensons particulièrement à Monsieur Gaspard NDUWAYO, Professeur à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire et Directeur de ce mémoire, pour le temps qu'il a consacré à l'encadrement de ce travail malgré ses multiples engagements. Ses conseils, sa rigueur, son ardeur scientifique et sa franche collaboration ont fait aboutir ce travail de mémoire. Qu'il trouve ici exprimés, nos très sincères sentiments de reconnaissance.

Nos sentiments de reconnaissance s'adressent aussi à tous nos éducateurs du primaire à l'Université en général et ceux de la faculté des Lettres et Sciences Humaines, Département d'Histoire en particulier, qu'ils trouvent ici nos sincères remerciements.

Notre profonde gratitude est adressée à Monsieur NAHAYO Léonidas et la famille KAYANZARI Cyprien pour leur soutien tant moral que matériel qu'ils nous ont accordé lors de la réalisation de ce travail. Qu'ils trouvent donc dans chaque page de ce mémoire le couronnement de leurs efforts. A la famille NTOROGWE, à la famille NIYONZIMA Emmanuel, à la famille MANIRAKIZA Jean Claude, à toute personne qui a contribué pour la réalisation de ce travail.

A tous les camarades avec qui nous avons partagé le banc de l'école, nous disons merci. Les dures épreuves que nous avons dû supporter ensemble ont contribué à renforcer notre caractère et notre endurance.

Emmanuel NKEZABAHIZI

LISTE DES ABREVIATIONS

1. ABASA : Alliance Burundo-Africaine pour le Salut
2. ANAC : Alliance Nationale pour le changement
3. ANADDE ; Alliance Nationale pour le Droit et le Développement
4. CNDD : Conseil National pour la Défense de la Démocratie
5. FCD : Force de Changement Démocratique
6. UPRONA : Union pour le Progrès National
7. RPB : Rassemblement du Peuple Burundais
8. FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi
9. RADDES : Ralliement pour la Démocratie et le Développement Economique et Sociale
10. PSD : Parti social Démocrate
11. PIT : Parti Indépendant pour les travailleurs
12. PRP : Parti pour la Réconciliation du Peuple
13. PARENA : Parti pour le Redressement National
14. AV INTWARI : Alliance des Vaillants
15. FROLINA : Front pour la Libération Nationale
16. PALIPEHUTU : Parti pour la libération du Peuple Hutu
17. P.P : Parti du peuple
18. PL : Parti Libéral
19. G 10 : Groupe des 10 Partis
20. G 7 : Groupe de 7 Partis
21. PPO : Parti Politique d'Opposition
22. ONU : Organisation des Nations Unies
23. OUA : Organisation de l'Unité Africaine
24. ISCAM : Institut Supérieur des Cadres Militaires
25. ENAPO : Ecole Nationale de Police

TABLE DES MATIERES

Page

DEDICACE---------- i
REMERCIEMENTS ---------- ii
LISTE DES ABREVIATIONS---------- iii
TABLE DES MATIERES---------- iv
INTRODUCTION GENERALE---------- 1
I. Présentation et motivation du choix du Sujet---------- 1
II. Cadre spatio-temporel ---------- 2
III. Méthodologie---------- 2
IV. Articulation du Sujet---------- 3

CHAPITRE I DEFINITION ET CONCEPTUALISATION ---------- 5
I.1. CONCEPT DE L'ETHNICITE ET SA GENESE---------- 5
I.2. CONCEPT DE L'ETHNICITE---------- 5
I.3.GENESE DU CONCEPT ETHNICITE---------- 10
I.4.ETHNIE, ETHNOLOGIE ET ETHNICITE---------- 12
I.5. CONSTRUCTION ET INSTRUMENTALISATION DE L'ETHNIE AU BURUNDI---------- 14
I.6. EXACERBATION DU CONFLIT ETHNIQUE AU BURUNDI ---------- 14
I.7. ORIGINE DU CONFLIT BURUNDAIS---------- 16
I.8.ETHNISME COMME CONSTRUCTION IDEOLOGIQUE 17
I.9.CONFLIT ACTUEL BURUNDAIS---------- 18

CHAPITRE II. LES ENJEUX ET CONTEXTE DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI---------- 21
II.1.LA PEUR DE L'AUTRE COMME SOURCE DE VIOLANCE ETHNIQUE-- ---------- 21
II.2.LA POLITIQUE DE CONSTRUCTION DE L'UNITE OU PROCESSUS D'ACTIVATION DE LA DONNE ETHNIQUE---------- 30
II.2. LA POLITIQUE DE CONSTRUCTION DE L'UNITE NATIONALE ---------- 30
II.2.1. Gouvernement de consolidation d'Unité---------- 33
II.2.2. Gouvernement d'Unité ou Gouvernement ethnisé------- 36
II.3. LE MULTIPARTISME ET SES EFFETS MULTIPLICATEURS DES SUSPICIONS IDENTITAIRES---------- 40
II.4.PROPAGANDE ET LES ELECTIONS ---------- 46

CHAPITRE III. LES REACTIVATIONS DES REPERES IDENTITAIRES COMME PIEGE A LA DEMOCRATIE AU BURUNDI--- --- 52
A.LES ALLIANCES A BASE IDENTITAIRE DES PARTIS POLITIQUES : STRATEGIE SECURITAIRE OU « POLITIQUE DU VENTRE » ---------- ---5 55
B.INSTRUMENTALISATIONDE L'ETHNICITE COMME MODE DE RESOLUTION DU CONFLIT BURUNDAIS ----(58
B.1. Le parasitage identitaire ou limite de tentative de résolution du conflit Burundais----------(61
B.1.1. Regard critique de l'esprit des accords de résolution de crise institutionnelle ----------(63
B.1.2.Accord d'Arusha pour la paix et réconciliation----------(66

B.2. Prolongement de l'Ethnicité dans les institutions : facteur de l'inefficacité administrative des institutions ----------.-------- 71
B.2.1. Gestion administrative----------.-------- 71
B.2.2. Force de Défense et de Sécurité----------' 74
B.2.3 Assemblée Nationale----------' 77

CONCLUSION GENERALE---------- 80

BIBLIOGRAPHIE----------: 82

ANNEXE

INTRODUCTION GENERALE

Le BURUNDI, petit pays de l'Afrique Orientale de 27.834 Km² connaît depuis son indépendance des perturbations politiques répétitives.

Depuis l'instauration de la démocratie dans ce pays, le mal burundais s'amplifie. Pour certains, le mal burundais serait lié à l'antagonisme ethnique qui opposait les Hutu et les tutsi. Considérer la seule dimension ethnique serait à notre avis très réducteur. Pour d'autres, il est essentiellement des questions liées à la politique depuis l'indépendance et reflète les dimensions des rapports de force et des intérêts des acteurs politiques en place. Privilégier aussi la piste politique serait vraiment méconnaître la réalité Burundaise.

Nos recherches n'avaient pas la préoccupation de trancher sur le débat. L'important pour nous était plutôt de mettre la lumière sur un des facteurs ayant piégé la démocratisation des institutions au BURUNDI.

Dans nos recherches, nous avons tenté de faire une analyse critique de la démocratie burundaise sans lui imputer la responsabilité exclusive des malheurs du peuple burundais.

I. **Présentation et motivation du choix du sujet**

Notre travaille s'intitule « *ETHNICITE POLITIQUE OU PIEGE A LA DEMOCRATISATION DES INSTITUTIONS AU BURUNDI, ESSAI D'ANALYSE*» .

En effet, au cours de notre formation universitaire, surtout dans le second cycle des licences, Option Science Politique, nous nous sommes retrouvé à la découverte d'un champ scientifique quasiment nouveau plein d'intérêt à plus d'un titre.

L'étude des différents cours en rapport avec la gestion et la théorie de la prise des pouvoirs par les différents acteurs contenus dans ces cours nous a motivé de travailler sur ce sujet afin d'analyser les épines au pied de la démocratisation au BURUNDI.

L'intérêt de ce travail est d'analyser comment l'ethnicité a piégé la démocratie. Notre travail a été motivé aussi par le souci de comprendre ce qui a fait défaut à la démocratisation au BURUNDI. Enfin, ce travail s'inscrit dans le cadre des travaux réalisés sur l'ethnicité et la démocratie au BURUNDI. Nous

espérons que le présent travail mettra en lumière l'édifice des sciences sociales en général et de l'histoire politique en particulier.

II. Cadre spatio-temporel

Pour un lecteur non avisé, la lecture de notre intitulé fait croire, que nos recherches se sont étendues sur une période récente de 1989-1993 qui correspond au processus de démocratisation et la période de 1993 à 2006.

La borne inférieure a été choisie parce qu'elle marque un tournant décisif dans l'histoire de notre pays : début de la démocratisation.

La borne supérieure n'a pas été aussi choisie au hasard car c'est une période qui a été marquée par la structuration des communautés dans un contexte de concurrence électorale et ethnicisée.

En effet, le processus d'ouverture politique initié en 1989 semble aboutir aux élections pluralistes de juin 1993 et de juin 2005.

III. Méthodologie.

Au cours de nos recherches, nous avons étendu nos recherches sur des sources écrites variées et contradictoires. Mais aussi des témoignages que nous avons recueillis dans des lieux de diverses sensibilités nous ont apporté un complément d'informations.

III.1. Les productions des partis politiques et des ligues des droits de l'homme.

Ce sont principalement des rapports, des communiqués, des déclarations ou des mémorandums. Ces documents nous ont été de grandes importances pour la connaissance des fins utiles. Malgré qu'on décèle dans ces documents, une volonté manifeste de persuader les lecteurs, d'adhérer à une certaine vision des faits, ils ont le mérite de refléter certaines tendances politiques et nous étions armé d'esprit critique en les consultant.

III.2. La presse

La presse tant nationale qu'internationale renferme une teneur aussi importante en information relative au processus de démocratisation en général et à l'ethnicité en particulier. Certains numéros nous ont fournis des renseignements sans la connaissance desquels, il nous serait difficile de prétendre à certaines précisions.

III.3. Les ouvrages généraux

Ce genre de sources nous ont été d'une importance capitale .Certains nous ont aidé à assimiler la notion de science politique et sociale indispensable dans ce genre de travail. D'autres nous ont révélé d'amples informations en rapport avec l'histoire des pays limitrophes et celle du BURUNDI en particulier. Dans ces documents, nous y avons trouvé des informations combien louables qui nous ont guidé pour réaliser ce travail sinon notre travail aurait des lacunes.

III.4. Les ouvrages spécialisées

Au cours de notre travail, nous avons consulté des mémoires, des thèses se trouvant dans la bibliothèque concernant les sujets en rapport avec l'ethnicité et la démocratie. Dans ces genres de ressource, nous y avons trouvé des informations qui nous ont aidé à réaliser notre travail.

III.5.Les témoignages.

Dans les deux derniers chapitres concernant le cadre pratique, les témoignages oraux nous ont été utiles pour avoir des informations qui ne figurent pas dans les sources écrites.

IV. Articulation du sujet.

Notre travail s'articule sur trois chapitres à savoir :
-Définition et conceptualisation
-Enjeux et contextes de démocratie au Burundi
- Et enfin la réactivation des repères identitaires comme piège à la démocratie au BURUNDI.

Dans le 1er chapitre, nous avons défini le concept de l'ethnicité selon plusieurs auteurs. Selon MARCO MARTINIELLO par exemple
: « *L'ethnicité est une des formes majeurs de différenciation sociale et politique d'une part et de l'inégalité structurelle d'autre part dans la plupart des sociétés* ».
Cette définition nous semble vague, en partant sur le cas du Burundi, mais il est difficile d'en proposer une définition plus précise car le Burundi ne connaît pas d'ethnies.

Le second chapitre s'articule sur trois points à savoir :
- la peur de l'autre comme source de violence ethnique.
- La politique de construction de l'Unité ou processus d'activation de la donne ethnique et enfin, le multipartisme et ses effets multiplicateurs des

suspicions identitaires.

S'agissant du 3ème chapitre, il est axé sur les deux points qui suivent :
- Les alliances à base identitaire des partis politiques : Stratégies sécuritaires ou « politique du ventre » ?
- Instrumentalisation de l'ethnicité comme mode de résolution du conflit burundais.

Dans ce point, nous allons analyser deux sous points à savoir :
- regard critique de l'esprit des accords de solution de la crise institutionnelle.
- prolongement de l'ethnicité dans les institutions : facteurs de l'inefficacité administrative des institutions.

Et enfin, nous allons terminer en essayant d'identifier les facteurs qui sont à la base du mauvais fonctionnement de la démocratie burundaise.

CHAPITRE I.DEFINITIONS ET CONCEPTUALISATION

I.1. Concept de l'ethnicité et sa genèse.

I.1.1. Concept de l'ethnicité.

L'ethnicité repose sur la production et la reproduction de définitions sociales et politiques de la différenciation physique, psychologique et culturelle entre des groupes dits « *ethniques* »qui développent entre eux des relations de différents types (coopération, conflit, compétition, domination, reconnaissance etc....)

L'ethnicité est donc liée à la classification sociale des individus et aux relations entre groupes dans une société donnée. « Parler de l'ethnicité et de groupe ethnique en isolément total est aussi absurde que de parler du bruit d'applaudissement à une seule main » disait Grégory Bateson[1].

L'ethnicité ne peut émerger que lorsque des groupes ont un minimum de contact entre eux et qu'ils doivent entretenir des idées de leur spécificité culturelle, physique ou psychologique, réciproque afin de reproduire l'existence en tant que groupe.[2]

Du point de vue sociale, l'ethnicité ne devrait absolument pas se définir par un ensemble de caractéristiques physiques, psychologiques et culturelles des groupes.

Ce ne sont pas la différence et la substance culturelle ou biologique objective qui fondent l'ethnicité mais bien la perception de leur importance pour les relations sociales qu'elles soient « *réelles* » ou non. En d'autres mots, l'ethnicité se définit plutôt par la construction sociale et politique de ces substances et de ces différences biologiques et culturelles dans la mesure ou elle permet la création de groupes distincts. En une phrase, l'ethnicité est un aspect de relations sociales entre les acteurs sociaux qui se considèrent et qui sont considérés par les autres comme étant culturellement distincts des membres d'autres groupes avec lesquels ils ont un minimum d'interaction régulière[3].

Pour prendre un exemple assez actuel, ce n'est pas la différence culturelle ou physique objective entre les deux groupes qui fondent les ethnicités serbe et croate, mais le fait que dans leurs interactions, ces deux groupes se sont récemment comportés comme s'ils croyaient en l'existence d'un caractère

[1] BATESON, (G).cité par MARTINIELLO in *ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*, paris, presse universitaire de France ,1995 p18

[2] Idem

[3] MARTINIELLO ,(M.) op.cit p.19

culturel distinctif propre leur permettant de se définir par rapport à l'autre groupe.[4]

Toutefois, ils sont considérés comme des constructions sociales et politiques et absolument pas comme des réalités naturelles intangibles. En ce qui concerne les différences physiques, psychologiques et biologiques ont démontré que la notion de « *race* » n'avait aucun sens scientifique lorsqu'on tente de l'appliquer à l'espèce humaine.[5]

Cette notion de l'ethnicité existe bel et bien en tant que construction sociale et politique. En effet, nombreux sont ceux qui se comportent comme si les races humaines existaient .Ils classifient dès lors les individus selon un critère racial .On peut donner l'exemple du Burundi ou on classe la composante de la société burundaise selon les trois « *ethnies* ».

« *Cette classification peut aller jusqu'à la mise en place d'un régime politique d'apartheid* ».[6]
Cette phrase de MARTINIELLO essai d'expliciter le régime démocratique burundais.

Cette notion d'ethnicité est sans arrêt construite par les acteurs et les structures sociales à la faveur des relations entre les individus et entre les groupes.[7]

Après ces différentes analyses sur l'ethnicité, nous retenons cette définition de MARTINIELLO mais qui suscite aussi des commentaires. En premier lieu, l'ethnicité n'est qu'une forme de classification sociale et politique et une forme d'inégalité structurelle parmi d'autres.
En effet, les relations et les clivages ethniques sont étroitement liés à d'autres formes de relations et de clivage sociaux, entre classes sociales, entre sexe, ou entre Etat - Nation.[8]

Pour nous, nous voulons analyser comment ces classifications et clivages sociaux interagissent et évoluent dans le temps et dans l'espace. Mais aussi, nous allons nous poser une question à laquelle nous essayerons de répondre. Si l'ethnicité revêt une importance considérable dans la plupart des sociétés contemporaines, il n'en est pas toujours ainsi et partout.

[4] Idem p.19
[5] Idem p.19
[6] Idem p.20
[7] Idem p.20
[8] MARTINIELLO (M.) op.cit p.20

A cette question COHEN nous donne une réponse en disant : « *A certaines époques et dans certains contextes sociaux, l'ethnicité ne présente aucune pertinence dans les rapports sociaux. L'ethnicité est ainsi une variable dans l'histoire de l'humanité.* »[9]

L'importance de l'ethnicité doit être apprécié à trois niveaux auxquels elle peut avoir des implications significatives dans certaines conditions : le niveau macrosocial, le niveau mésocial et le niveau microsocial .Cette triple distinction permettra de mieux caractériser l'ethnicité dans toute sa complexité.[10]

Le niveau individuel et microsocial

L'ethnicité revêt une dimension largement subjective. Elle correspond aux sentiments, à la conscience d'appartenance d'éprouver l'individu à l'égard d'un groupe ethnique du moins. Cette approche subjective s'inspire des travaux de M.Weber selon lesquels des groupes ethniques sont des ensembles d'individus qui croient en une communauté d'origine fondé sur une similitude de culture, de mœurs ou d'expérience d'abstraction faite de l'existence objective d'une telle communauté.[11]

Pour paraphraser M.Weber, au Burundi, l'individu s'identifie soit à sa région ou à son ethnie. Actuellement, on reconnaît sans peine la multiplicité des identités. En effet, chaque individu peut se caractériser par plusieurs identités qui se matérialisent éventuellement de façon simultané ou successive compte tenu du contexte historique, social, économique et surtout politique.

L'individu peut ainsi avoir le sentiment d'appartenir à un groupe professionnel, sexuel, à une classe social, à une nation, un groupe social etc.... Ces différents éléments identitaires se structurent en principe dans une identité composite qui permet à l'individu de prendre part à titre d'acteurs à des interactions sociales.

L'identité ethnique est aussi variable. Elle peut être multiple. L'individu peut par exemple à la fois se sentir parisien, français, européen et arabe, dans le cas où un de ses parents est de cette origine[12]. Comme au BURUNDI, on peut être hutu ou tutsi si un de ses parents est hutu ou tutsi .Ce qui fait que l'individu peut être porteur de ces identités simultanément ou bien choisir celle qui convient le mieux à la situation particulière dans laquelle il est plongé. L'identité ethnique peut aussi être latente, voire même inexistante. C'est le cas

[9] A COHEN ,1974 cité par MARTINIELLO in ethnicité dans les sciences sociales contemporains, paris presse universitaire de France 1995 p.20
[10] MARTINIELLO op.cit p.21
[11] M. Webert ***economy and society*** .vol 1,Berkely,The University of California 1978 p.27
[12] MARTINIELLO op.cit. p.22

des gens qui se réclament naître ou qui exploitent l'appartenance à leur groupe sexuel que leur groupe ethnique.

On peut citer le cas du Burundi ou les femmes réclament des postes politiques en se basant sur le facteur genre.

Le niveau groupal

L'ethnicité au niveau groupal correspond principalement à la mobilisation ethnique et à l'action collective ethnique. Les groupes ethniques ne sont pas des réalités données, naturelles qui existent comme telles dans la société.

Selon J.Nagel, la mobilisation ethnique désigne les processus par lesquels les groupes ethniques s'organisent et se structurent sur la base d'une identité ethnique, commune en vue de l'action collective[13]. Nous aimerions habiller ce paragraphe par un exemple du BURUNDI ou la naissance de la démocratie est venue avec un caractère ethnique. Cela pour dire des partis à caractère ethnique.

Actuellement, l'ethnicité constitue incontestablement un principe mobilisateur important au quatre coins du globe. Toutefois, cette force de l'ethnicité pour structurer l'action collective doit être expliqué par les conditions politiques, économiques qui favorisent l'émergence de l'ethnicité sur la scène publique à certaines périodes et en certains endroits alors qu'à d'autres époques et en d'autres lieux semblent en léthargie.[14]

A ce niveau, il faut étudier les actions collectives dans lesquelles sont engagées les groupes ethniques ainsi construits. Cela nous amène à étudier les relations entre ces groupes ethniques. Sont-elles conflictuelles ou coopératives ?Au Burundi ces relations sont plus conflictuelles que coopératives. Mais on peut se poser la question, quelles sont les revendications avancées par les différents groupes ?[15] Au Burundi, ces groupes ethniques revendiquent le pouvoir. Mais l'auteur continue à poser des questions pour savoir si la formation des groupes à base ethnique n'a pas de face cachée en disant : « *S'engagent-ils dans la politique formelle ou bien ont-ils recours à d'autres moyens de participation collective ?* »

A ce qui concerne notre pays, la réponse est claire si on essaie d'analyser les discours des leaders des partis politiques lors des campagnes ou des propagandes. Ces leaders enseignaient des idéologies basées sur des crises

[13] Nagel (J.)Cité par MARTINIELLO in Ethnicité dans les sciences sociales contemporains p.23
[14] NAGEL,(J.) op.cit.p.24
[15] MARTINIELLO (M.) op.cit. p.24

précédentes pour gagner des militants. Ces leaders promettaient aux partisans qu'ils vont venger les leurs.

Le niveau macrosocial

A ce niveau, l'ethnicité concerne les contraintes structurelles de nature économique et politique qui façonnent les identités ethniques et qui assignent les individus à une position sociale déterminée en fonction de leur appartenance imputée à une catégorie ethnique.

L'ethnicité n'est plus simplement appréhendée en termes identitaires. Au contraire, l'accent est mis sur les contraintes structurelles qui s'imposent de façon plus ou moins décisive aux individus. Leur appartenance à une catégorie ethnique exerce une influence considérable sur leur existence sociale, professionnelle et culturelle aussi bien que sur leur bien être matériel.[16]
On peut donner des exemples pour l'appuyer .Pour le cas du BURUNDI où l'appartenance autorise quelqu'un à occuper une place importante dans l'administration. C'est le cas des batwas qui, grâce aux quotas ethniques ont pu occuper des positions stratégiques.

L'ethnicité constitue donc un axe objectif de clivage social dans les sociétés contemporaines. Tout d'abord, la division social du travail et le marché du travail peuvent être créateur de division ethnique objective. Dans certaines sociétés, on observe une concentration de catégorie ethnique particulière dans des domaines particuliers de l'activité économique (construction et confection) à majorité hutu au BURUNDI mais aussi aux autres secteurs d'administrations sauf dans la magistrature où la plupart sont des tutsi.

Donc, en fonction de son appartenance ethnique supposée l'individu aura beaucoup de chance d'occuper une position déterminée sur le marché de l'emploi qu'il ne pourra quitter qu'avec grande difficulté.[17]

Au Burundi par exemple, on note une surreprésentation des femmes, et des batwa dans les institutions où ils occupent des postes importants, bien rémunérées sans fournir beaucoup d'efforts, mais par leur appartenance ethnique ou genre. Lorsqu'une position particulière sur le marché du travail est attribué aux individus en fonction de leur appartenance supposée à une catégorie ethnique, c'est ce que Martiniello a qualifié « *stratification ethnique de ce marché du travail* »

[16] LAL,(B) ***Perspectives on ethnicity :old wines in new bottles ethnic and racial studie***,6.1983 pp 154-173
[17] MARTINIELLO ,(M .) op.cit.p.25

En conclusion, le mot ethnicité s'inscrit dans la continuité historique par rapport à la tradition raciste. Mais cela ne suffit pas pour autant pas à généraliser d'emblée et à associer toutes les conceptions et tous les usages de l'ethnicité à cette mouvance idéologique. Mais, avant de développer l'idéologie, il faut d'abord commencer par montrer la genèse de ce concept.

I.2.Génèse du concept ethnicité

Si les expressions purification ethnique, nettoyage ethnique, ou encore simplement minorité ethnique sont peu à peu entrées dans notre langage tristement familier sous l'impulsion des media et des hommes politiques, il n'en va de même du substantif ethnicité. L'usage de ce dernier reste en effet largement l'apanage d'un cercle restreint de chercheurs qui donnent souvent l'impression de ne pas bien comprendre lorsqu'ils l'utilisent. Pour le grand public, le mot ethnicité est soit ignoré soit mystérieux.

Dans ces conditions, il convient de commencer par situer son apparition récente dans la langue française. Pour ce faire, un détour par la langue anglaise sera nécessaire pour deux raisons :

- Premièrement, le mot ethnicity y est devenu beaucoup plus courant, surtout dans le langage académique.
- Deuxièmement l'introduction du terme ethnicity dans la langue française résulte d'une traduction du mot ethnicité de la langue de Shakespeare.

Une fois ce bref examen étymologique accomplit et le parcours du mot recomposé, il faut se tourner vers la genèse du concept à proprement parler en mettant en lumière l'importance de l'anthropologie et de l'ethnologie dans son développement dans les sciences sociales contemporaines. A nouveau, un détour étymologique sera nécessaire.

En anglais, le terme ethnicity apparaît pour une des toutes premières fois dans un dictionnaire en 1933. L'édition de cette année du fameux Oxford English dictionnary définit l'ethnicité en terme de paganisme de superstition païenne c'est-à-dire une réalité d'un autre âge[18].Il est par ailleurs précisé qu'il s'agit d'un terme rare et obsolète. Les auteurs de l'ouvrage ne passaient pas si mal dire ! En revanche, la première édition non moins célèbre « *Fontana Dictionnary of Modern Thought ne reprend pas le mot* ». Il n y sera intégré qu'à partir de l'édition de 1988[19].

Rien de tel n'est encore observable dans la plupart des sociétés francophones. Le mot ethnicité ne figure pas encore dans les dictionnaires usuels

[18] Moynihan,(D.P) Pandaemonium.***Ethnicity in international polities*** ,Oxford University Pres,1933.
[19] Moynihan(D.P) Pandoemonium .***Ethnicity in international polities*** ,Oxford University press.1993

de la langue française. Le concept pour sa part a été à quelques exceptions près ignoré dans l'histoire des sciences sociales francophones jusqu'au milieu des années quatre-vingt et au début des années quatre vingt dix. Ainsi, il apparaît à quelques reprises en 1973 dans un article de Gy Nicolas publié dans les cahiers internationaux de sociologie. On trouve quelques années plus tard dans un article de William Douglass et Stanford Lyman publié dans la même revue .Ce texte est en réalité une traduction de l'américain.

Dans le résumé qui le précède, les auteurs annoncent qu'ils vont retracer l'histoire de l'émergence du concept de l'ethnicité. Toutefois le mot n'apparaît nulle part ailleurs dans l'article. Les termes d'ethnie ou d'identité ethnique l' y remplaçant partout.

Mais après quelques années, le concept d'ethnicité gagne pourtant peu à peu du terrain dans les sciences sociales.Le nombre de publication qui l'utilisent est en augmentation constante. Cependant, il ne jouit pas encore d'une grande reconnaissance dans le champ académique. Dans le dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie de Pierre Bronté et de Michel Izard publié en 1991, par exemple, il n y a pas d'entrée pour l'ethnicité. Le sujet est traité de façon rudimentaire sous les rubriques ethnies et ethnies minoritaires. De même, le concept de l'ethnicité est pratiquement absent dans la plupart des dictionnaires et des ouvrages introductifs de sociologie et de science politique.[20]

Globalement, le concept d'ethnicité n'est adopté que part une petite minorité des chercheurs travaillant dans le champ de l'immigration ou encore dans le domaine du nationalisme. Pour les autres, ils continuent à rejeter ce concept pour deux raisons principales. Pour certains, le concept serait en quelques sortes le fruit d'une tentative d'actualiser les théories racistes. Autrement dit, il ne s'agirait pas du tout un concept scientifique mais bien d'une arme idéologique dont l'utilisation conduirait inévitablement en une réinstallation du racisme dans les sciences contemporaines. Pour les autres, il serait une invention typiquement américaine peut être utile dans le contexte des relations entre groupes aux Etats-Unis, mais qu'il serait vain de vouloir appliquer en Europe.

Ainsi, le rejet du concept d'ethnicité reste encore la règle dans les sciences sociales francophones. Il semble procéder d'un préjugé plutôt qu'être le résultat d'une démarche analytique. Certes, plusieurs conceptions de l'ethnicité comme nous le verrons s'inscrivent dans une continuité historique par rapport à la traduction raciste. Cela ne signifie pour autant pas à généraliser d'emblée et à

[20] Bronté, (P.) et Izard (M.) ***Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*** 1991.

associer toutes les conceptions et tous les usages de l'ethnicité à cette mouvance idéologique. Dans ce cas, le Burundi présente un bon exemple.

Au Burundi, depuis l'introduction de la république jusqu'à l'arrivée de la démocratie, l'idéologie ethnique n'a pas cessé d'être utilisé pour se maintenir au pouvoir. La troisième république de 1976 à 1987, le mot ethnie était comme un tabou. Mais ce n'est pas en refusant d'utiliser un mot que les réalités qu'il désigne disparaîtront. Les sciences sociales doivent sans cesse être à la recherche d'outil neuf et plus performant leur permettant de donner du sens à un monde de plus en plus complexe. Cette attitude d'ouverture plaide pour un examen du concept d'ethnicité qui constitue l'objectif de notre travail. Une étape indispensable de cette analyse consiste à retracer brièvement l'émergence du concept d'ethnicité en mettant en lumière le rôle parfois non désiré de l'anthropologie et de l'ethnologie dans son développement. Pour bien comprendre le concept, il faut le différencier des autres concepts que les chercheurs utilisent ces mots utilisent à la place des autres et voir les relations que ces mots tissent.

I.3. Ethnie, ethnologie et ethnicité

D'après Jean Loup Amselle (1987), il convient d'établir une distinction entre ethnie et ethnicité. Le concept d'ethnie serait surtout utilisé par les anthropologues et les ethnologues étudiant les sociétés non occidentales. En revanche, le concept d'ethnicité serait employé par les sociologues pour rendre compte principalement de société pluri-ethnique nord-américaine .Cette constatation ,correcte d'un point de vue historique ,mérite d'être nuancée à la lumière des récents développements des sciences sociales. En effet, d'une part, des sociologues influents n'hésitent plus à avoir recours aux concepts d'ethnie.

On peut par exemple citer le sociologue britannique Anthony Smith (1986) qui en fait une notion centrale de ses travaux .Il remarque d'ailleurs judicieusement que le mot ethnie n'a pas d'équivalents précis en anglais.
Il reprend par conséquent le mot français ethnie, terme qui occupe une place de choix dans l'histoire de l'ethnologie francophone. D'autre part, nombreux sont les anthropologues anglophones influents qui utilisent le concept d'ethnicité pour étudier des sociétés tant occidentales que non occidentales. Toutefois, la constatation de Amselle conduit à établir un autre intérêt anthropologique et ethnologique pour l'ethnicité. Ce concept est effectivement peu présent dans la traduction française alors qu'il occupe une place centrale dans d'autres traditions.

Cela dit, nul ne peut nier l'étroite proximité entre les concepts d'ethnie et d'ethnicité .Le second concept découle du 1er mais de façon différente dans les

sciences sociales d'expression anglaise et de la langue française. Cette différence explique la plus grande utilisation du concept ethnicité dans les sciences sociales anglophones que dans la production en langue française.

Ethnie, ethnique, ethnicité, ethnologie proviennent d'une même racine grecque .Selon Michel PANOFF et Michel PERRIN le mot ethnie vient du mot grec ethnos qui signifie peuple ou nation :« *C'est un groupement d'individus appartenant à la même culture, même langue, même coutume, etc...et se reconnaissant comme tels* ». On dit aussi « *groupe ethnique* » cette notion fondamentale en ethnologies reçoit en fait des définitions différentes (quant aux nombres et aux choix des éléments la caractérisant selon les auteurs).[21]

Certains anthropologues se sont particulièrement attachés à ce concept et ont comme le russe Shirakogoraff ou l'allemand Mûlhonan, élaboré des « *théories de l'ethnie* » dans lesquelles ils se sont efforcés de montrer le caractère dynamique de cette entité.Il faut distinguer l'ethnie de l'unité ethnique qui peut être un des groupes auxquels appartient un individu (famille nucléaire, famille étendue, village, tribu etc.)

Selon Paul Robert, il affirme également que le mot ethnie vient du mot grec ethnos qui signifie peuple ou nation. Pour lui, « *c'est un ensemble d'individu que rapproche un certain nombre de caractère de civilisation notamment la communauté de langue et de culture (lorsque la race dépend des caractères anatomiques) l'ethnie française englobe notamment la Belgique Wallonne, la Suisse romande, le Canada français.* »[22]

Quoique différents auteurs écrivent sur l'ethnie et divergent sur beaucoup de choses, ils s'accordent quand même sur la définition générale du mot « *ethnie* » le problème qui se pose ici chez nous dans la région des grands lacs et au Burundi en particulier est de savoir si ce mot est compris de la même façon que dans les autres mondes.

La réponse est simple et claire pour n'importe qui connaît cette région. En fait, à des faits politiciennes, les politiciens africains ont changé la signification du mot ethnie et ont ainsi créé une situation de violence très radicale débouchant sur l'intégrisme.

I.4. Construction et instrumentalisation de l'ethnie au Burundi

Les cycles de tragédie qui ont frappé le pays ainsi que la douloureuse trajectoire suivie par la crise de 1993 à nos jours ont révélé la véritable toile de fond sur laquelle se dessine le triste sort de tout en peuple : la violence

[21] M.PANOFF.et M.PERRIN, Dictionnaire de l'ethnologie, Payot ; paris p.96
[22] Paul Robert, dictionnaire ***le petit Robert***, pamentien, paris, p.632

provoquée par des rivalités autour des avoirs ainsi que les réflexes de résistance à la pauvreté généralisée, au cœur d'une population caractérisée par une très forte densité couplée du taux de fécondité le plus élevé de l'Afrique.

Ce cycle de malheur a également montré la réelle volonté d'élimination physique du prochain surtout pour accéder à ses biens matériels, les propriétés foncières essentiellement. Vue sous cet angle, cette crise voit se diluer son caractère foncièrement ethnique. Elle répond plutôt à un instinct de survie qui semble être à l'origine de la spirale des violences que la société burundaise connaît de nos jours et qui risquent d'hypothéquer les chances d'un salut national.

I.5. Exacerbation du conflit « *Ethnique* » au Burundi

Dans l'introduction de ce point, nous avons abordé le problème ethnique de la société burundaise en privilégiant son côté foncièrement économique. L'hypothèse étant celle d'une lutte au pouvoir source de richesses et de l'ascension à la fois sociale, politique et économique. Un adage récent est éclairant à ce sujet : « *Ikiza kitaguhitanye kiraguhitaniza* ».
« Si la crise à base de division ethnique ne vous emporte pas, elle vous offre l'occasion de vous enrichir »

La crise qui sévit au Burundi depuis 1993 a stimulé par son côté horrible et surprenant, beaucoup de réflexion et d'analyse sur la vraie réalité burundaise. Toutes les pistes sont exploitées pour découvrir les fondements de nos tragédies cycliques même si l'opinion continue de focaliser son attention sur la crise de 1993 considérée comme le paroxysme de la barbarie humaine.

Par ailleurs, aucun consensus définitif ne semble se dégager de ces analyses et réflexion malgré les efforts déployés en vue de faciliter le débat entre burundais autour d'une même table. La protection farouche des privilèges et des postes acquis, l'avidité du pouvoir mêlé à la cupidité osée de nos élites constituent de véritables pièges qu'il est indispensable de démontrer avant d'envisager un dialogue franc dans le cadre de négociations. Les protagonistes de cette crise multidimensionnelle évitent volontiers de se parler avec franchise et vérité, chacun voulant tirer profit d'un mensonge mûri et inlassablement miroité devant une communauté internationale devenu trop présente sur nous. Même l'histoire nationale est controversée. Comme disait Pierre BUYOYA dans son ouvrage mission possible : « *l'histoire écrite du Burundi est une histoire controversée, une histoire à plusieurs versions prisonnières de plusieurs mythes* ».[23]

[23] BUYOYA, (P.) ***Mission possible***, paris ed. L'Harmattan, 1998, p.48

Parmi les causes principales évoquées à propos de ce fléau, sont sans cesse citées les malversations dont nos leaders se rendent coupables dans la gestion de la chose publique. C'est plutôt avec tiédeur et timidité que l'on parle aujourd'hui de l'intégrisme ethnique qui prône la suprématie d'une ethnie et son pouvoir totalitaire sans partage.[24]

Les langues se sont déliées pour dénoncer l'irresponsabilité des parents dans l'éducation de leurs enfants ainsi que l'idéologie de l'extermination dont les barundais extrémistes ont déjà le cheval de bataille. Mais alors, il nous parait déplacé de concentrer toute l'attention sur des prétendues causes qui sont plutôt des manifestations extérieures d'une crise multiforme qui ne peut être appréhender dans son extension, à partir des analyses parfois simplistes et superficielles. Nous avons l'impression que des analyses pourtant éclairées ont peur de révéler les honneurs dont ils ont été témoin ou acteur. Pour ce, il faut d'abord nous poser une question, est-ce que ces gens tirent-ils des profits quelconques de ces crises ? Ce qui est indubitable c'est que les conflits traditionnels n'étaient pas de même nature que ceux observés au Burundi aujourd'hui. Les temps ont changé et de nouvelles mentalités se sont en racinées débouchant sur la situation tragique que décrit si bien P.BUYOYA : « *Comme possédais par les démons de la violence, mes compatriotes s'entredéchirent périodiquement. A tel point que toute période de paix au Burundi semble enceinte d'une guerre.* »[25]

Avant même de parler des origines de ce conflit que nous situons dans la conception épicurienne du pouvoir dont nos leaders cachent sciemment les idéologies, suivons ce qu'en disent les chefs d'Etat de la région des grands lacs : « *le problème burundais est un paradoxe car ce n'était pas réellement au début un grave problème .S'il est un pays en Afrique qui pourrait faire preuve d'une grande cohésion de par une culture commune et une histoire commune c'est le Burundi. Cependant en raison des manipulations coloniales et des différences idéologiques subséquentes des responsables burundais qui se sont succédés, le problème s'est davantage compliqué, touchant des millions des familles qui ont injustement trouvé la mort et ceci a entraîné beaucoup de haine et d'amertume, non seulement au niveau des groupes mais également au niveau des individus* ».[26]

« *Le Burundi basé sur l'exclusion ou discrimination de quelque nature que ce soit ne durera pas. Au Rwanda, nous avions passé par ce processus et avons souffert des conséquences du manque de sincérité de l'une des parties.*

[24] MANIRAKIZA,(Z) ***les conflits liés aux avoirs dans la société burundaise*** in ***au cœur de l'Afrique***, Tome LXVI N° 3 ,juillet –septembre 1998 ,P.36

[25] BUYOYA (P) op.cit. p11

[26] Discours du président Ougandais YOWELI KAGUTA MUSEVENI lors des négociations de paix sur le BURUNDI, Arusha ,15 juin 1998.

Pendant que nous cherchions une solution durable au problème de notre pays, elle envisageait la destruction de notre société. Nous étions tous perdant y compris même ceux qui avaient prévus cette malédiction et notre pays était au bord du chaos total »[27]

I.6.Origine du conflit burundais.

Dans le Burundi traditionnel, les conflits étaient dus surtout aux rivalités autour du pouvoir et des possessions. Les conflits à caractère ethnique y étaient absents.[28]

Il faut souligner que les composantes hutu, tutsi et twa ne sont pas des ethnies au sens scientifique du terme comme l'ont véhiculé certains écrits ethnographiques. Depuis longtemps, elle constitue un même peuple, unie par la langue, la culture, les mêmes croyances en un être suprême (IMANA) chose qu'on trouve également au Rwanda.

Comme disait J.P. CHRETIEN : « *L'ethnicité se présente sous un jour très particulier au Rwanda et au Burundi, puisque les identifications héréditaires patrilinéaires en tant que hutu ou que tutsi ne correspondent pas à une différentiation linguistique, culturelle ou géographique comme cela se passe pour les autres entités ethnique en Afrique.*[29]

Partageant une histoire et occupant le même espace géographique, ces composantes sociales étaient soumises à la même autorité suprême qui est le Mwami qualifié de père de tous les Barundais (Sebarundi) et partageaient une même civilisation . A ce propos Th .MIDONZI affirme ce qui suit : « *Etat-Nation tous les habitants parlent la même langue, prient le même Dieu, communient à une même culture et une même civilisation matérielle et immatérielle .Ils vivent entremêlés sur tout le territoire nationale et entretienne des liens matrimoniaux les plus diversifiés. Ces barundais ou barundis s'appellent les uns bahutus, les autres batutsis lorsqu'ils ne sont pas des twa. La phraséologie européenne baptisera ces appellations tantôt de race tantôt de tribu qu'elles ne sont pas prises pour des ethnies.* [30]

Les divisions qui déchirent le Burundi jusqu'à nos jours trouvent leur origine lointaine dans la colonisation qui avec son idéologie ethniste inspirée de la théorie des races a mis en avant les termes hutu, tutsi et twa désignant les

[27] Discours du Président Rwandais Pasteur BIZIMUNGU lors des négociations de paix sur le BURUNDI, Arusha ,15 juin, 1998. p.1

[28] ***Projet de Charte de l'Unité Nationale***, BUJUMBURA, Avril 1990, p.3

[29] CHRETIEN, (J.P.) ***Le défi de l'ethnisme, RWANDA et BURUNDI 1990-1996***, édition Karthala 1997 p.13

[30] MIDONZI (TH) ***Situation au BURUNDI*** « in acte du séminaire de réflexion du groupe de contact sur la situation dans la région des grands lacs, paris 19-20 juin 1997 p.56

composantes sociales du Burundi. Il s'agit de toutes apparences d'une maladresse scientifique créée par des esprits pauvres en concept conçu.

Pour expliquer cette dernière phrase, je m'appui sur la réflexion de J.P CHRETIEN quand il disait : « *Trois concepts de l'ethnographie ou historiographie européenne ont été plaquée sur ce petit monde africain : tribu, les races, la féodalité .Or qu'est ce qu'une tribu dans ce pays ou tout le monde parle la même langue et cohabite depuis des siècles. Les bahutus, les batutsis et les twas ne coïncidaient avec une répartition territoriale : on les trouve dans toutes les régions voisines les unes des autres sur presque toutes les collines* ».[31]

Après le départ des colonisateurs, cette théorie a été renforcée à travers l'histoire par plusieurs facteurs internes liés notamment par la lutte pour le pouvoir ce qui a entraîné des renseignements de haine et d'extermination à base ethnique mais aussi des facteurs externes. Ces divisions ont fini par engendrer un climat de suspicion, de méfiance, de haine, des exclusions et des violences créant ainsi une certaine conscience d'appartenance ethnique.

La négation de la différence entre les ethnies qui a prévalu tout au long du régime BAGAZA était une stratégie de juguler les divisions ethniques mais rien n'a été changé au cœur des burundais : Dans ce paragraphe, nous rejoignons M. MARTINIELLO quant, il disait : « *ce n'est pas en refusant d, utiliser le mot que les réalités qu, il désigne disparaîtront* »[32] car elle n'a rien avoir avec la volonté de faciliter l'analyse de la vrai réalité Burundaise. On empêcha à la population de prononcer les termes qui désignent sa composition sociale. C'était se tromper sur la capacité de la masse à refouler les sentiments de frustration dus aux tragédies cycliques qu'elle n'a connu. « *Malgré cette négation de différence entre les ethnies, les hutus étaient représentés dans tout l'appareil de l'Etat et le petit nombre d'entre eux y accédaient n'y jouaient qu'un rôle de figurant. Le président pensait résoudre le problème ethnique en l'ignorant officiellement* »[33]

I.7. Ethnisme comme construction idéologique

Un regard lucide porté sur nos tragédies cycliques peut aider à découvrir une chasse du Hutu par les Tutsis en 1972 et du Tutsi par les Hutu en 1993.[34]Même si les bilans officiels établis souvent dans la précipitation offrent rarement à l'observateur la véritable image hideuse de nos barbaries.

[31] CHRETIEN (J.P.) op.cit. p.426

[32] MARTINIELLO op .cit. p.12

[33] MANIRAKIZA (M.) ***la déviance d'un pouvoir solitaire le régime de BAGAZA*** (1976 -1987) paris, Bruxelles, édition la longue vue 1997 p.102

[34] In « ***clivage ethnique les enjeux du pouvoir de la peur et de la race dans la crise d'Août*** » politique africaine n°42, 1991 p25.

A ce propos, J.P CHRETIEN exprime bien le fait que ces violences sont le fruit d'une certaine intériorisation : *« L'identification ethnique de ce pays à défaut d'être culturel ou marqué sur les papiers se fait dans les cœurs en terme de violence remémorés ou redoutés »*[35].

Il s'agit pour lui de pseudo ethnies. Il y' a eu un processus d'ethnisation de la société burundaise sur base des stéréotypes issus des théories sur l'inégalité des races décrédités au 19ème siècle ou les explorateurs et colonisateurs exercèrent un regard déformant sur la société burundaise.

Pour L.RUKINGAMA également le drame ethnique burundais est la conséquence logique de la vision caricaturale et raciste imposée à notre société aux premières heures de la colonisation. Cette idéologie divisionniste imposée par ces colonisateurs a donné des fruits amers à la société Burundaise surtout en débouchant sur des conflits à base ethnique comme nous allons le voir tout de suite.

I.8. Conflit actuel

Le conflit burundais est d'une rare complexité, certains le considèrent comme étant la résultante de l'exploitation de l'ethnie par une autre. Vu sous cet angle, le conflit burundais n'aurait aucun fondement. Les trois composantes qualifiées à tort d'ethnies existaient bel et bien et elles ont pu cohabiter pacifiquement pendant des siècles. Elles sont dotées d'une certaine innocence originelle. « *Le conflit qui déchire le Burundi n'est pas un conflit qui oppose les différentes composantes ethniques du pays à savoir les hutus, les tutsis et les twa, les uns contre les autres, comme certains l'affirment pour des exploitations politiciennes. Le conflit burundais est un conflit entre peuple burundais opprimé et un groupuscule d'individus qui a accaparé le pouvoir d'Etat depuis plus d'une trentaine d'années pour uniquement des intérêts personnels et sectaires* »[36]

La conscience « *ethnique* » créé et entretenue par le colonisateur à des fins politiciennes peut perdre de la vitesse grâce à une action énergique à mettre en branle. Car l'histoire récente du Burundi aura révélé que cette conscience ethnique est parfois exacerbée par l'expérience politique du Rwanda ,frère Siamois du Burundi et par la manipulation de quelques politiques cupides du pouvoir.

[35] CHRETIEN, (J.P) op.cit p453

[36] Discours prononcés par le président du parti SAHWANYA FRODEBU lors d'ouverture des négociations à Arusha, le 15 juin 1998.

Cette conscience est renforcée par la peur qui est par excellence la mère de la violence comme nous allons le voir dans le second chapitre. Certes, l'identité « *ethnique* » n'est pas à exalter dès lors qu'elle n'a pas de valeur en elle-même. Tant s'en faudrait, elle est plutôt à relativiser pour qu'elle n'occulte pas d'autres aspects du conflit burundais.

En définitive, le conflit burundais est burundo-burundais. Pourtant, se complaire à jeter inlassablement l'anathème sur le colonisateur est déplacé et constitue une fuite en avant des responsabilités des burundais eux-mêmes dans les solutions à apporter aux conflits qui les opposent.

Les causes du conflit burundais sont de deux ordres :

- Elles sont à la fois interne et externe, mais la prépondérance revient aux facteurs endogènes. Il faut toutefois reconnaître que l'extérieur représenté par le sous région en particulier le Rwanda ainsi que les différents courants politiques ou culturel comme le vent de la démocratisation et la conquête d'une aire linguistique joue un rôle considérable dans la crise burundaise.

Cependant, la crise burundaise aura davantage résulté des causes internes au registre desquelles, il importe d'inscrire les facteurs subjectifs .Comme disait Marco MARTINIELLO : « *Il semble bien que le lien entre la différence ethnique et le conflit ethnique soit bien moins automatique que certains le suppose .Ce qui apparaît souvent comme une éruption de haines ethniques traditionnelles et ancestrales implique souvent en fait des apportions économiques et politiques. Ainsi, la haine entre hutu et tutsi paraît évidente* »[37]

Comme la question politique impliquant les mécanismes d'accès et de gestion du pouvoir, laquelle idéologique et identitaire héritée des essais d'anthropologues coloniale inculquée aux élites et aux contentieux de sang né et perpétué par les violence successives encouragées par la globalisation et cupidité. En un mot, la mauvaise gestion du pouvoir génère des exclusions et des frustrations de diverses natures, source de rivalité et de violence. Le conflit burundais devient de plus en plus ethnique du fait que les antagonismes ethniques semblent primer sur d'autres antagonismes notamment claniques, régional, etc.... qu'il ne faudrait pas aussi minimiser.

Enfin le conflit burundais est davantage politico-ethnique d'une part et politico-économique d'autre part en raison du fait qu'il semble découler des chicanes liées à l'accès et à la gestion du pouvoir et aux intérêts y afférents. Il va s'en dire que sa grande manifestation actuelle reste « *ethnique* » avec d'autres

[37] MARTINIELLO, (M) op.cit.p.115

connotations notamment régionales. Les enjeux réels du conflit se sont surtout manifestés avec le courant de la démocratisation des institutions qui a engagé les militants des partis politiques sur des lignes dures.

CHAPITRE II. LES ENJEUX ET CONTEXTE DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI

Comme la démocratie a des fondements et des critères y relatives, il est difficile de classer la démocratie burundaise. Ici, nous rejoignons Rob BUIJTENHUIS Céline Thiriot quand il nous dit : « *qu'au Burundi, nous nous retrouvons en présence d'un pays difficile à classer. Ce pays en effet a connu une ouverture démocratique réelle qui avait même débouché en 1993 sur des élections multipartites avec alternance au pouvoir. A la suite d'un coup d'Etat militaire non revendiqué, mais dont le résultat fut l'assassinat du président élu régulièrement. Le Burundi est entré dans une situation confuse qui hésite* »[38] car il y'avait des groupes qui disputent le pouvoir, ce qui provoquait une transition bloquée et une guerre civile déclarée. Quoi qu'il en soit de cette question, les écrits sur les événements récents sont peu abondants. En ce qui concerne la problématique ancienne du conflit hutu-tutsi qui domine la scène politique burundaise, nous sommes d'accord avec WILLAME, qui fait une analyse intéressante des débuts du processus de démocratisation au Burundi .Sur cette question, il adopte d'une part une position relativement tranchée en suggérant que le processus trouve son origine avant tout dans l'exigence de « *gouvernementalité* » formulé par la banque mondiale. WILLAME montre également « *qu'à cause de l'histoire récente fait de violences au Burundi la démocratie qui implique une capacité à cultiver le compromis entre les groupes sociaux n'y trouve guère de taureau historique favorable* »[39]

En ce qui concerne les événements plus récents F .Reyntjens donne une bonne analyse des élections présidentielles et parlementaires de juin 1993 dans son ouvrage : « Ethnicité dans les sciences contemporaines » où la peur de l'autre nous a amené à la violence.

III.1. La peur de l'autre comme source de la violence ethnique.

« *La peur, aujourd'hui ; est vécue, pensée, jouée et calculée. Elle n'est pas dans le décor du drame, elle en est devenu l'acteur principal. Qu'est ce qu'être hutu ou tutsi? Ce n'est ni être bantou ou hamite, ni être serf ou seigneur .C'est se rappeler qui a tué un de vos proches il y a 15ans ou se demander qui va tuer votre enfant dans 10ans.Chaque fois avec une réponse différente* »[40]

[38] Cité par CHRETIEN (J.P) (1993) ***Pluralisme démocratique ; ethnisation et stratégie politiques .Situation du Rwanda et du BURUNDI*** p139-147 in conac G (éd) Afrique en transition vers le pluralisme politique, paris economica

[39] WILLAME J.C ***Les manipulations du développement : Ajustement cogestion et démocratisation au BURUNDI*** 1992, Bruxelles CEDAF, Les cahiers du CEDAF, 5, p 192, p 150

[40] ***Clivage ethnique, Les enjeux du pouvoir de la peur et de la race*** in J.P CHRETIEN, A.GUICHAOUA et G.LEJEUNE « La crise d'Août 1988 au BURUNDI Cahier du CRA N° 6 p 51

Dans la même optique, Alain nous dit dans son ouvrage « *le citoyen contre le pouvoir* » : « *la peur d'avoir peur nous pousse à la guerre* »ce même auteur continue en disant : « *l'homme ne sera prudent, sage et enfin juste que lorsqu'il sera assuré contre sa propre peur* »[41]

Quand on définit la démocratie comme le gouvernement du peuple pour le peuple et par le peuple, il faut distinguer de quel peuple on parle. Ici nous sommes d'accord avec TOYI Oscar quand il dit : « *le peuple de J.J.Rousseau n'est pas celui de Max, le peuple auquel s'adressait le président Pierre BUYOYA dans la campagne électorale (peuple burundais) ne pouvait pas être confondu avec celui dont se réclamait le parti Frodebu (masse hutu), chez les grecs de l'antiquité, il signifiait l'ensemble des hommes libres vivant dans la cité. Les non membres en occurrence, les mineurs, les femmes et les esclaves ne faisaient pas parti du peuple. Chez les français du 12ème siècle, le peuple veut dire la classe sociale composée par la moyenne et la petite bourgeoisie. Cette conception en excluait les prolétaires et la masse paysanne ainsi que l'aristocratie associée à la haute bourgeoisie jusqu'aux années 1870. Les électeurs français étaient ceux qui payaient le cens, qui avait une habitation, une adresse fixe comme le précise Georges BURDEAU* ».[42]

Cette conception du mot peuple par un groupe et non pas un autre a engendré la peur entre ces deux groupes, l'un ayant peur de l'autre. Cette peur provient soit des réunions que les deux groupes faisaient ou les tracts écrits par eux. On peut donner quelques exemples où on a diffusé des communiqués qui provoquaient la peur.

- Le 05 Septembre 1987, un communiqué du bureau politique du palipehutu diffusé au Burundi réclame la reconnaissance de l'existence « *hutu* » et de leur revendication, la dissolution de l'armée qui était considérée comme mono ethnique, la reconnaissance du palipehutu et la tenue des élections .[43]

Ce communiqué qui était censé libérer les hutus du malheur faisait peur aux tutsis qui par ce communiqué devraient préparer l'autodéfense.

- Le 05 août 1988 à Marangara, envoie d'une équipe des gendarmes pour les patrouilles. Elle rencontre une bande armée d'environ 50 personnes. L'équipe militaire avait l'ordre de ne pas tirer. A 22 h du même jour, au retour, rencontre encore une fois un groupe de 50 personnes armées. Un

[41] ALAIN, ***le citoyen contre le pouvoir***, Paris –Génève 1979 p.69

[42] BURDEAU (G) cité par Toyi (O) ***in concept d'Unité et démocratie au BURUNDI sous la 3ème République, mémoire U.B décembre 1997*** p.16

[43] NDUWAYO, (G) C***rise d'Octobre 1993 : Essai d'interprétation,*** mémoire, UB, Bujumbura, Septembre 1998 annexe 1

militaire tire à l'air, toutes les personnes armées s'enfuient. Des tambours sont battus, des cris d'alarmes, et des fuites des populations sur les collines.

Des destructions des ponts, mouvements des fuites des personnes Tutsi vers la province de Kirundo[44]. Comme ces personnes armées étaient des Hutu, et que les militaires selon eux, étaient des Tutsi, les Hutu avaient peur de ces militaires alors que ces militaires qui voyaient des hommes armés des machettes avaient aussi peur d'eux. Cette peur réciproque pouvait être à l'origine des affrontements.

La chronologie des faits (appel au combat contre les Tutsi, destruction des infrastructures, mouvement de grève etc.) nous amène à penser que les tragédies de 1988 ne sont pas un produit naturel des conflits sociaux. Un conflit social n'engendre pas nécessairement la violence. Mais l'idéologie semée et entretenue par l'identification ethnique des victimes des événements réels ou imaginaires, constitue un instrument efficace de mobilisation d'un groupe contre un autre groupe. Le Palipehutu « *cadre politico-ethnique créé pour le combat en 1980* » [45]emprunte cette voie.

En Mai 1987, Rémy GAHUTU, Président du PALIPEHUTU s'adresse à ses militants :
« *Effectivement, c'est sur notre parti que nous fondons nos espoirs, c'est grâce à lui que nous recouvrerons notre indépendance et que nous nous libérerons du « ghetto » où le Tutsi nous a réduit en nous massacrant et en nous forçant à l'exil pour le seul tort d'être né hutu comme si c'était un péché originel* »[46].

Pour activer la haine ethnique contre les Tutsi, le président du parti PALIPEHUTU disait : « *....depuis que le BURUNDI existe, les Hutu n'ont vécu vraiment en paix qu'avant l'arrivée des Tutsi. Nous entendons lutter pour recouvrement de cette paix parce que les Tutsi ne nous l'accorderont jamais de bon gré. Pour sortir ce qui est déjà dans la gueule du chien, il faut recourir à la massue* ».[47]

Dans son communiqué du 01 Septembre 1987, le bureau politique du PALIPEHUTU fait transparaître la nécessité « d'aider le PALIPEHUTU à se

[44] NDUWAYO, G op. cit. annexe 1
[45] Confère le texte diffusé en Mai-Aôut par le Palipehutu in GUICHANA, J.P CHRETIEN, LEJEUNE (G) ***La crise d'Août 1988 au BURUNDI***, Paris, Karthala ,1989 p.179.
[46] Confère le texte diffusé en Mai –Août par le PALIPEHUTU in GUICHANA, J.P CHRETIEN, LEJEUNE (G) ***La crise d'Août 1988 au BURUNDI***, Paris, Karthala ,1989 p.179.
[47] Idem

libérer de la tyrannie Tutsi, à enrayer ce fléau qu'est l'apartheid noir -noir[48] ». Il souligne :
Marc MANIRAKIZA dans son ouvrage : « quand le passé ne passe pas » nous dit ceci : « Les Hutu n'ont jamais connu de dépit et ont toujours vécu dans une atmosphère de discrimination, de marginalisation colorée des massacres périodiques et arbitraires dont les plus spectaculaires furent ceux de 1972 qui ont fait 300.000 tués et 200.000 autres exilés. Depuis toujours, un régime policier d'apartheid dirigé et perpétué par la minorité Tutsi a été institué pour maintenir les Hutu dans l'ignorance, la misère et l'état d'esclave ».

Le communiqué N°6 du PALIPEHUTU paru en Mai 1988 met un accent particulier sur la part des Tutsi dans le maintien des Hutu dans la misère et la pauvreté .Le communiqué stipule :
« *Les quelques hutu qui ont été épargnés du massacre n'ont plus leurs enfants avec eux ; ces derniers, lorsqu'ils ne sont pas assassinés, ils sont exilés. Par exemple on a plus un seul enfant Hutu dans les écoles. Ceux qui misaient sur la fonction publique sont désemparés car les Tutsi ne leur laissent plus l'accès. Sinon, comment expliquer qu'on ait plus que les seuls hutu dans les bananeraies ?...Voyez, le Tutsi nous exploitent, nous sucent le sang en attendant le supplice* »[49]

Dans ce communiqué, ils continuaient en disant : « *Nous cultivons le café, ils l'exportent. C'est avec l'argent ainsi récolté qu'ils payent les fusils et d'autres armes destinés à nous exterminés.*[50]

Cette campagne qui rassemblait les Hutu à part et ces Tutsi d'autres part était déjà connu par le pouvoir du Major BUYOYA car dans son discours prononcé lors de la fête nationale du travail le 1er Mai 1988 pouvait dire en substance : « *Ici dans le pays et à l'extérieur, il y a des gens qui s'emploient déjà à nous diviser, mais la 3ème République les combattra sans faille* »[51]

En interprétant ces discours, l'idée de J.B.NDAYISHIMIYE quand il parlait de « *caractère catégorisant et globalisant de notre représentation ethnique et social de l'autre* »[52]

[48] Communiqué du PALIPEHUTU DU 05 Septembre 1987 in GUICHANA (A), J.P. CHRETIEN, LEJEUNE P151
[49] PARTI PALIPEHUTU, communiqué N° 6 ? Mai 1988
[50] Ibid
[51] Ibid

[52] NDAYISHIMIYE, (J.B.) ***L'image de l'autre qui me fait peur***, U.B Mémoire Bujumbura, Février 1997 p.83

Selon l'auteur, il n'est point besoin de discourir sur l'évidence que notre représentation sociale de l'autre fait preuve d'une volonté inévitable de globalisation.

Néanmoins, il serait plutôt téméraire que malhonnête de nier la complexité du phénomène si on se base sur des définitions scientifiques pour démontrer ce caractère catégorisant, inhérent à la situation conflictuelle que vit le Burundi.

Basons-nous d'abord sur la définition de MOSCOVICI sur la représentation sociale afin de pouvoir établir une relation qui se trouve entre les vocables, « catégorisation » et « globalisation » et démontrons leur impact sur l'image de l'autre. « *La représentation sociale est un système de valeurs, de notions et de pratiques relatives à des objectifs, des aspects ou des dimensions du milieu social, ce qui permet non seulement la stabilisation du cadre social de la vie des individus et des groupes, mais constitue également un instrument d'orientation de la perception des situations et des orientations des réponses* ».[53]

Plus loin, il dira « *La représentation social est un instrument propre à catégoriser les personnes et les comportements* »[54]
En essayant d'analyser cette définition, nous voyons que la représentation sociale n'est pas innée mais imaginaire. C'est une structure d'opinions, c'est un reflet d'une idéologie comme nous l'avons déjà dit plus haut.

Selon NDAYISHIMIYE, «*La majorité des barundis estiment que la crise burundaise est un conflit ethnique et s'expriment ainsi : Le conflit burundais est un conflit ethnique effectivement parce que même dans les tueries c'est la sélection, les Hutu tuent les Tutsi et les Tutsi tuent les Hutu.*»[55]

Dans un même ordre d'idées, le secrétariat à la propagande du PALIPEHUTU s'étonne pourtant de cette hantise de l'agression en disant : *« Comment les Tutsi peuvent –ils avoir peur de la mort alors que ce sont eux qui la provoquent. Nous les Hutu, nous sommes habitués au malheur, nous ne pouvons donc pas céder au chantage des Tutsi qui n'ont d'autres ambitions que de boire le sang des Hutu et des Twa.* »[56]
Dans ce communiqué, le PALIPEHUTU voulait créer des différences entre la population burundaise pour activer la haine, pour catégoriser les gens selon leur appartenance. C'est ce que J.B NDAYISHIMIYE appelle « *La représentation*

[53] MASCOVICI cité par J.B NDAYISHIMIYE In ***L'image de l'autre qui me fait peur***, U.B Mémoire Bujumbura Février 1997 p.83.
[54] Idem
[55] J.B NDAYISHIMIYE
[56] Parti PALIPEHUTU, Communiqué N°6 Mai 1988

U. L.

ethnisante de l'image » quant il parlait de la catégorisation et de la globalisation de notre représentation de l'autrui. Dans ce cas, nous constatons que attitudes négatives nombreuses biaisent l' *image de l'autre* que l'on se fait de l'autre. Ces attitudes sont à la base des bêtises de toutes sorte que les personnes commettent chaque jour parce qu'elles sont des jugements de valeur à l'endroit des autres en vue de leur attribuer une image dévalorisante.

Retournons à cette propagande du PALIPEHUTU qui mettait le malheur des Hutu sur le compte des Tutsi. Le parti faisait appel à ses militants aux combats en disant : « *Vous tous Hutu, vous tous Twa, vous devez vous réveiller parce que ce n'est pas le moment de dormir lorsque l'ennemi guette. Ces Tutsi sont tellement habitués à maltraiter les Hutu qu'ils vont réclamer l'extradition des exilés dans les pays voisins pour les tuer. Le projet d'extermination des Hutu ne fait plus ombre d'aucun doute* ».[57]

Ces déclarations du PALIPEHUTU n'avaient d'autres orientations que semer la panique. Ce qui a provoqué « *la peur* » c'est que J.B NDAYISHIMIYE a qualifié « *Economic d'autodestruction* » en disant que dans une situation de crise comme celle que le Burundi vit actuellement, il n y a plus de liens sociaux car la peur est ici un handicap au tissage de ces liens.[58] Cela veut dire que chaque catégorie voyait l'autre catégorie comme ennemi.

Et face à la disparition de ces liens sociaux, face à ce que certains appellent « *la mort du social* » des échanges sont rompus. La peur elle-même, va servir à créer des mouvements d'autodéfense et les patrouilles (ou rondes) organisées dans tous les quartiers, la hutisation ou la tutsisation des quartiers.

Mais de la sorte, ces comportements sociaux, caricature, singulièrement, mortifères de la socialité annonce l'accomplissement logique d'autodestruction qui déchire le tissu social.

Selon J.B NDAYISHIMIYE : *« L'obsession de la peur suscite un renforcement des mécanismes de défense et leur légitimité psychique à tel point que « se protéger »implique une organisation massive des pulsions de mort. La conséquence qui s'en suit c'est que la lutte contre les menaces de destruction s'inverse toujours en une construction systématique et surdéveloppée de l'autodestruction. Ceux qui ont vu leurs enfants morts en jouant avec le fusil qui était destiné à « descendre l'autre » comprendraient à coup sûr ce que nous sommes en train de dire* ».

[57] PALIPEHUTU cité par J.P CHRETIEN, GUICHAOUA (A), LEJEUNE Op cit., p.49
[58] NDAYISHIMIYE ,(J.P) op.cit, p.30

Pour Rémy GAHUTU, Président du PALIPEHUTU « *le peuple hutu, en état de légitime défense, doit refuser de mourir collectivement* » le mot d'ordre qui a marqué le début des massacres de 1988 s'inscrit dans cette logique : « *Les Tutsi attaquent, il faut prendre le devant* »[59]

Selon le même auteur, ce mot d'ordre touchait le nerf sensible d'une population alertée depuis des années. Il rendait opérationnels les documents qui interpellaient les Hutu à « *rester vigilants et à se libérer du « Ghetto » où le Tutsi les a réduit* »[60] d'où le déclenchement de la violence causée par un climat social de peur, de méfiance et de suspicion.

La mort du social engendre un effondrement de l'économie symbolique. Elle réduit à néant les représentations symboliques actives de l'autodestruction. Par exemple le rituel de kubandwa qui symbolisait la protection contre les menaces de la mort et des esprits malveillants, la compulsion d'agression observée actuellement multiplie des attitudes ritualisant qui sont déchargées de leur puissance symbolique.

Selon J.B NDAYISHIMIYE : « *L'illusion d'une appropriation des modes de la parade à l'agression laisse croire que le harcèlement croissant des formes de l'autodestruction imposées par un système de société de solde par un consentement tacite. Or, ce que produit un repli quelque peu mortifère sur soi, sur un espace délimité, accompagnée d'une suspicion incessante de contrôle. C'est la neutralisation apparente d'une peur violente.*[61]»

A ce sujet, les propos de Gaspard NDUWAYO sont aussi révélateurs : « *La rumeur pouvait facilement opérer des ravages sur l'imaginaire collectif. De la manière « ndagucire agace » je te révèle un secret* »[62]la population hutu suite aux rumeurs du PALIPEHUTU a été alarmée contre une attaque hypothétique.

Avec le comportement de nos ancêtres, qui considéraient que ce que quelqu'un te dit secrètement était la source de la vérité ce qui engendre l'intériorisation d'une fausse intimité. Cela peut expliquer selon Gaspard NDUWAYO pourquoi les tracts du 1er Août 1988 à Ntega ont eu des effets macabres. Parmi ces tracts, on annonçait une attaque Tutsi très imminente[63].

[59] PALIPEHUTU cité par J.P. CHRETIEN, GUICHAOUA (A) LEJEUNE (G) op.cit p48
[60] Ibid
[61] NDAYISHIMIYE(J.P) op.cit p.30
[62] NDUWAYO, (G.) Crise de 1993 au ***BURUNDI ESSAI D'INTERPRETATION***, U.B Mémoire, Bujumbura, 1998
[63] Le monde n° 13557 du 30 Août 1988 cité par G.NDUWAYO,op. cit p.14

DELUMEAWU disait : « *Qui dit rumeur dit la peur. Et, c'est à peine si l'on peut trouver la formule forte tant il est vrai que, pour la plupart, les rumeurs véhiculent quelques motifs de crainte et sont volontiers alarmistes* »[64]

Dans une lourde atmosphère de rumeur, ou la peur est la seule maîtresse d'un climat social malade, un moindre signal est susceptible d'appeler les gens à l'assaut général.

Nous sommes donc amené à affirmer qu'une socialisation pour la violence a précédé les événements d'Août 1988. Selon la radio RFI, ce sont les propos du Ministre des Affaires Etrangères Cyprien MBONIMPA dans sa conférence de presse tenu à Genève. Selon lui, les exilés ont depuis des mois fomenté un complot en excitant la population Hutu qu'ils auraient inondée de tracts et de cassettes de propagande.

Pour Rémy GAHUTU qui connaissait des liens entre les massacres de Ntega et Marangara et les événements tragiques antérieurs disait que : « *Les massacres commencés en Août 1988 s'inscrivent dans le plan d'extermination des hutus, « Plan dite SIMBANANIYE »exécuté systématiquement par le régime de Bujumbura depuis 1965*[65].

Ce que nous pouvons dire est que le processus de prise de conscience peut conduire à une radicalisation ethnique lorsqu'il s'accompagne de la haine de l'autre .Les leaders et les militants du PALIPEHUTU ont su justifier les objectifs du combat en disant : « *Il faut mettre fin à l'apartheid et au génocide planifié afin d'instaurer une démocratie anthropocentrique du Burundi* »[66]

Mais pour les militants de ce mouvement, ils avaient mobilisé des populations hutu, légitimées par des écrits, le recours à la haine ethnique, et inciter les gens aux massacres. L'éclatement de la violence en 1988 a cristallisé les antagonismes fabriqués en haine totale et même en « *racisme* » ethnique.

Le schéma ennemi actuellement vivifié plus que jamais trouve sa matière première dans l'imaginaire des gens. Et nous savons que la perception de l'autre, les opinions dirigées à son endroit, l'attitude adoptée face à l'autrui, puisent justement dans la masse des représentations que met à la disposition de l'individu son univers imaginaire.

[64] J.DELUMEAWU cité par J.B NDAYISHIMIYE In ***L'image de l'autre qui me fait peur*** p.44

[65] PALIPEHUTU : Crise de position politique à l'issu de la crise conférence de presse, le 03 Novembre 1988 cité par Gaspard NDUWAYO, Op.cit., p.14

[66] PALIPEHUTU cité par G.NDUWAYO, op.cit., p.15

A titre d'exemple, il suffit que l'on soit soudainement en présence d'une personne de composante ethnique différente que d'emblée une vague d'idées jaillissent dans la tête, que des opinions et images, toutes faites certes trouvent leur forme. De là naissent toutes sortes d'attitudes parfois extrémistes, parfois ambiguës et ambivalentes, adoptés vis-à-vis de l'autre à cause de la peur.

Dans un camp des Tutsis, celui qui a vu sa famille disloquée et les membres de son ethnie ciblée par une attaque impitoyable se représente le Hutu comme un ennemi redoutable. A ce propos, P.MANNONI montre les drames causés par cette situation en ces termes :
« *L'inconvénient réel de la haine redoutée est d'engendrer une autre haine.* »[67]

A ce propos, nous rejoignons Gaspard NDUWAYO quand il écrivait : « *Nous sommes donc amené à penser que l'extrémiste Tutsi pouvait être issu d'un sentiment larvé de mauvaise conscience que le groupe à retiré d'une expérience ou de drame antérieurs dont il est ressorti meurtri. Ainsi, de part et d'autre, les gens voient autour d'eux le maléfique et la mauvaise intention de l'autre ethnie une faille s'établit dans l'univers des relations sociales. Le contact est froid et dur. Seule domine l'urgence du danger que représente la personne de l'autre ethnie.*[68]

Dans le même ordre d'idées, l'auteur continue: « *Lorsqu'on a peur de quelqu'un, on a tendance à l'éviter. Cette attitude a la caractéristique principale d'empêcher tout contact et c'est la peur qui s'intensifie. Le résultat sera une insécurité dans le cœur. Avec la distance psychologique qui sépare deux personnes qui se fuient mutuellement dans la peur, la haine gagne du terrain.* »[69]

Pour expliquer ce paragraphe, nous rejoignons également la thèse de J.B NDAYISHIMIYE qui considère que « *la peur issue de quelqu'un aboutit à la création d'un sentiment de haine dirigée contre ce quelqu'un. Et c'est l'image que tu te fais de l'autre qui exacerbe la peur et qui finalement, conscient ou non installe une haine soit avouée soit masquée mais qui n'en reste pas moins dangereuse sur le plan relationnel* ».[70]

Ceci nous amène à croire que lorsque les accidents de l'affectivité collective, véritables déchirures du tissu social ne sont pas réparés, les extrémismes se conservent et se développent. Les victimes et les bourreaux s'installent tous dans un cercle vicieux où la haine et la suspicion sont les seules

[67] MANNONI, (P), ***la peur***, paris, PUF, 1982, p.112
[68] NDUWAYO (G), op.cit., p.15.
[69] NDUWAYO (G), op.cit. p.14.
[70] NDAYISHIMIYE (J.B.), op.cit., p.91.

maîtresses d'un climat social malade. Une telle situation peut s'expliquer par les controverses observées autour d'un projet de société dont l'unité nationale était une ambition centrale.

En effet, G.NDUWAYO, nous dit que : « *La suite des événements de Ntega et Marangara, certaines gens se demandaient si le gouvernement d'alors allait continuer la même politique. D'autres c'est-à-dire lès organisateurs des désordres ou leurs partisans, attendaient l'abandon du projet.* »[71]

Aux fins de poursuivre le projet, une commission nationale chargée d'étudier la question d'Unité Nationale est mis sur place le 05 Octobre 1988, un gouvernement dit d'unité est nommé le 18 Octobre de la même année et le rééquilibrage ethnique de l'appareil administratif est instauré le même mois. Les discours de l'Unité se prolongent dans les colloques de l'unité et même dans le sport de l'unité organisé les après midi. Mais peut-on parler d'une politique de l'unité ou d'une simple politisation de l'unité ? C'est ce que nous allons examiner dans les lignes qui suivent.

2. La politique de construction de l'Unité ou processus d'activation de la donne ethnique.

Depuis l'indépendance jusqu'à la veille du 03 Septembre 1987, aucun chef d'Etat ne s'est attaché de manière sérieuse à promouvoir une politique claire au service de l'Unité nationale. Les gouvernements précédents n'ont guère voulu mettre au débat et de manière engagée cette question. Il a fallu attendre l'avènement de la 3ème République pour que la question soit posée dans les vrais termes.

2. a. La politique de construction de l'Unité

Dès son arrivée au pouvoir, le Major BUYOYA a fait connaître sa préoccupation primordiale à savoir la nécessité d'un dialogue en vue de la consolidation de l'unité des Barundais. Dans ses nombreux discours, déclarations et message adressés aux populations durant ses tournés, le chef de l'Etat réaffirma bien haut le principe du dialogue et de concertation. Ainsi quelques jours après l'avènement de la troisième République, il disait : « *Dorénavant, le peuple doit être consulté pour être bien dirigé, le dialogue, la critique et l'autocritique au sein du parti UPRONA devrait guidé la conduite du pays.* »[72]

[71] NDUWAYO (G) op.cit. p 15.

[72] Ministère de l'information, ***Pierre BUYOYA, Grand Artisan de l'Unité Nationale***, Préface Adrien SIBOMANA, Bujumbura, août, 1989, p.42.

Dans la même optique, BUYOYA définit les objectifs du parti UPRONA, alors parti unique conformément à la nouvelle donne : « *Au Burundi, le parti UPRONA est et restera la vraie source de notre indépendance, de l'Unité, la dignité et la souveraineté nationale.* »[73]

A ce moment, les statuts du parti UPRONA devraient être modifié comme suit : « *La consolidation de l'Unité des Barundi par éradication de toutes les formes de division notamment celles fondées sur les ethnies, les régions et les clans.* »[74]

De même, le président BUYOYA traça les objectifs du parti UPRONA et des organisations de masse dans la mobilisation en faveur de la politique de l'Unité en disant : « *Le rôle du parti et des organisations de masse et fondamental, car le parti est partout présent et peut de ce fait jouer son rôle en stimulant la population. Il nous appartient de renforcer nos capacités et de mobiliser toutes les énergies pour lutter contre toutes les forces nuisibles* »[75].

Ainsi donc, la promotion du mouvement intégré au parti s'intensifiait dans le but de renforcer les actions de celui-ci et de l'aider à accomplir ses multiples préoccupations qui s'imposaient à la nouvelle politique. Il s'agissait de traitement des problèmes du pays dont la question d'unité nationale en commençant par l'assimilation d'une nouvelle élite montante.

Dans cette politique d'ouverture et de transparence, le Chef de l'Etat n'a pas tardé de faire des contacts avec la population pour renouveler son engagement. Il a pris l'initiative de visiter le peuple pour lui exprimer ses vues, notamment à propos de la question d'unité nationale. BUYOYA manifesta sa soif de voir l'unité se renforcer davantage. Il n'a pas hésité à souligner sa détermination à réconcilier les Barundi en disant :
« *Pour ma part, ni le scepticisme qui démobilise, ni la provocation, ni le machiavélisme de certains rien ne viendra à bout de ma détermination à tourner la page pour réconcilier définitivement mon peuple* »[76]

D'où, il fallait mettre le moteur en marche pour faire fonctionner cette unité. C'est ainsi qu'en date du 08 Décembre en 1987, le comité militaire pour le salut national présidé par le Major Pierre BUYOYA a recommandé la mobilisation générale en faveur de l'unité.

[73] Ministère de l'information, ***Pierre BUYOYA, Grand Artisan de l'Unité Nationale***, Préface Adrien SIBOMANA, Bujumbura, août 1989, p.42.
[74] Ibidem
[75] Idem, p.44.
[76] DIRECTION GENERALE DES PUBLICATIONS DE PRESSE BURUNDAISE : BURUNDI aujourd'hui, Bujumbura, Octobre 1992 p.9

Toute la population, toutes les instances du parti et de l'Etat étaient constamment exhortés pour enrayer tous les fléaux divisionnistes dans tous les secteurs de la vie nationale. Cette recommandation faisait suite au constat que l'Etat ne pouvait pas combattre le divisionnisme à lui seul, tant que les citoyens fuyaient leur responsabilité. La question d'unité nationale concernait en effet tout le monde sans exception aucune.

Le gouvernement de la troisième République se pencha à maintes reprises sur les problèmes de l'ethnicité sur ses tenants et ses aboutissants et indiqua la conduite à tenir pour y remédier. Dans un message aux cadres et agents de l'Etat, le Président BUYOYA disait : « *Nous avons tracé une voix nouvelle pour aborder la question de l'unité nationale. Reconnaître d'abord le problème, le proposer au débat ensuite, afin de trouver des solutions justes et durables et enfin susciter l'engagement de tous.* »[77]

En disant cela, le président BUYOYA voulait inciter ses cadres et agents d'avoir un esprit du patriotisme pour consolider l'unité dans les missions de tous les jours, ce qui était le symbole de la démocratie comme nous l'avons défini.
Il n'a pas oublié de donner des remarques à ces cadres et agents en ces termes :
« *Il existe en effet des gens plus enclins à écouter qui propagent des rumeurs et l'intoxication plutôt qu'à ouvrir les yeux sur la réalité quotidienne. Il leur a même adressé une mise en garde en leur disant que le nationalisme, le patriotisme doivent triompher de l'esprit sectariste qui a progressivement gagné certaines gens et qui dicte leur comportement* ».[78]

Selon le document du Ministère de l'information, une voie droite et juste dans l'optique de conduire le Burundi à la paix et aux progrès a été tracée par la 3ème République. En effet, celle-ci n'a pas manqué de donner les orientations nécessaires tout en prenant des mesures concrètes en vue de permettre la consolidation et le renfermissement de l'unité des Barundais. Néanmoins, le fardeau ne pouvait être levé ni surtout être écarté de la route par le seul effort du chef de l'Etat sans le concours de tous les citoyens. C'est pourquoi il ne cessait de décourager ceux qui optaient pour la division en ces termes : Il pouvait dire :
« *Pour ceux qui optent ou comptent sur la division, nous leur demandons de se ressaisir et de s'aligner dans le droit chemin. Nous leur promettons un accueil à bras ouvert. Quant à ceux qui voudront nous combattre, nous nous défendrons vaillamment et nous les vaincrons.* »[79]

C'est pour cela que le Président BUYOYA, demandait à tout citoyen, burundais et étranger guidé par l'esprit d'unité de le suivre. Cela lui poussa de

[77] Ministère de l'information, op.cit.p.47
[78] Idem p.47
[79] Idem p.48

lancer un appel aux jeunes, aux travailleurs, aux paysans afin qu'ils puissent participer pour la construction de leur pays pour le rendre paisible, uni et prospère.

Il n'a pas oublié les étudiants dans ces déclarations, comme si les étudiants ne faisaient pas parti de la catégorie de la jeunesse, ce message était formulé comme suit :
« *Nous voudrions faire un appel à la jeunesse estudiantine et universitaire en particulier pour qu'elle se mobilise et contribue résolument et efficacement à l'œuvre de la construction de l'unité nationale.* »[80]

Plusieurs autres appels ont été adressés aux paysans et aux travailleurs. Le 06 Octobre 1988, lors du lancement officiel des travaux de la commission nationale par le Président BUYOYA disait :
« *A notre génération intellectuelle, paysans et travailleurs, je voudrais rappeler leur responsabilité historique d'extirper à jamais les germes du désastre qui, à répétition, frappent ce pays. Nous n'avons aucune excuse ni sur les défaillances du passé, ni sur l'immensité de l'entreprise, encore moins les calculs mesquins pour conquérir ou conserver des positions du pouvoir et de fortune toutes également dérisoires d'ailleurs.* »[81]

Selon Oscar TOYI, le Président en toute confiance ne cessait de répéter qu'il était possible d'envisager l'avenir avec optimisme et rassurer les Barundais qu'il viendrait un jour où les tragédies ne seraient plus qu'un mauvais souvenir. Mais il demandait avec insistance l'effort collectif. Pour sa part, il se montrait résolu à tout mettre en œuvre pour rattraper le temps perdu et modeler les esprits égarés pour enfin asseoir à jamais l'Unité des Barundi. Pour y arriver, des actes concrets furent posés.[82]

Pour atteindre ces objectifs, le Président BUYOYA n'a pas tardé à mettre sur pied un gouvernement d'union pour bien réconcilier le peuple burundais.

A.1. Gouvernement de la consolidation de l'unité nationale

Le 19 Octobre 1988, le deuxième gouvernement du Major BUYOYA a vu le jour. En effet, en considérant la façon dont le Major s'est comporté au cours et après les événements de Ntega et Marangara, il a fait preuve d'un haut niveau de lucidité politique et un sens élevé de responsabilité. Les provocations et crimes ont été déroutés par la volonté de justice et de l'équité. Cela a confirmé

[80] Ministère de l'information, op.cit.p.47
[81] Ministère de l'information, op.cit. p.48
[82] TOYI, (O.) op.cit.p47

avec éclat la détermination de la troisième République à anéantir les forces du mal et à prouver que le peuple burundais n'était pas encore à la dérive.

Cette crise marquant un tournant très important dans l'appareil politico administratif, jamais des changements d'une telle ampleur n'avait été engagé depuis les massacres ethniques de 1972.

En effet, un gouvernement d'union nationale « *gouvernement de l'unité* »est mis en place. L'élite non gouvernementale qui revendiquait le pouvoir par la violence a été associée au pouvoir. PARETO avance que l'élite non gouvernementale revendique toujours le pouvoir et la légitimité.

Pour réussir la stabilité et l'équilibre, PARETO continue en montrant deux mécanismes à savoir : l'assimilation réciproque des élites et le contrôle de la circulation des élites[83].

Parmi ces vingt-quatre ministres et secrétaire d'Etat que comptait ce gouvernement, treize d'entre eux étaient des Tutsi tandis que onze étaient des Hutu. Comme disait Marc MANIRAKIZA, On avait plus vu depuis 1965 un premier ministre Hutu et une concentration d'excellence hutu dans un même gouvernement.

Ce gouvernement était composé comme suit :

1. Premier Ministre et Ministre du plan :
 Adrien SIBOMANA : Hutu
2. Ministre des relations extérieures et de la coopération :
 Cyprien MBONIMPA : Tutsi
3. Ministre de l'agriculture et de l'élevage :
 Jumaine HUSEIN : Hutu
4. Ministre du développement Rurale et de l'Artisanat :
 Gabriel TOYI : Hutu
5. Ministre de l'aménagement, du tourisme et de l'environnement :
 Basile SINDAHARAYE : Hutu
6. Ministre de l'intérieur :
 Lt-Col Aloys KADOYI : Tutsi
7. Ministre de la justice
 Evariste NIYONKURU : Tutsi
8. Ministre de l'Enseignement Supérieur de la recherche scientifique :
 Nicolas MAYUGI : Hutu
9. Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire :

[83] PARETO cité par J.NIMUBONA in Cours de théorie et système politique Année académique 2004-2005

Gamaliel NDARUZANIYE : Tutsi

10. Ministre des finances
 Gérard NIBIGIRA : Hutu
11. Ministre du commerce et de l'industrie
 Bonaventure KIDWINGIRA : Tutsi
12. Ministre de l'énergie et des mines :
 Gilbert MIDENDE : Hutu
13. Ministre des travaux publics et du développement Urbain
 Evariste SIMBARAKIYE : Tutsi
14. Ministre des transports, postes et télécommunication :
 Major Simon RUSUKU : Tutsi
15. Ministre du travail et de la formation
 Charles KARIKURUBU : Hutu
16. Ministre de la jeunesse, des sports et de la culture :
 Adolphe NAHAYO : Hutu
17. Ministre de la famille et de la promotion féminine :
 Mme Pia NDAYIRAGIJE : Tutsi
18. Ministre des affaires sociales :
 Mme Julien NGIRIYE : Hutu
19. Ministre de la fonction publique :
 Didace RUDARAGI : Tutsi
20. Ministre de la santé publique :
 Dr Norbert NGENDABANYIKWA : Hutu
21. Ministre de l'information :
 Frédéric NGENZEBUHORO : Tutsi
22. Secrétaire d'Etat auprès du 1er Ministère chargée du plan :
 Salvator SAHINGUVU : Tutsi
23. Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des relations extérieures
 chargée de la coopération :
 Fridolin HATUNGIMANA : Hutu

La question qu'on peut se poser sur ce gouvernement qui était considéré comme « gouvernement d'unité »par Chef de l'Etat est de savoir si l'assimilation des élites faite par BUYOYA correspondait à celle que proposait PARETO. Même si le Président avait fait l'assimilation de ces élites, a-t-il fait réellement le contrôle de la circulation de ces élites ? A-t-il réussi ces objectifs ? Ces questions trouvent des réponses dans les pages qui suivent.

b.1. Gouvernement d'unité ou ethnisation des institutions ?

Si le Président BUYOYA avait un projet d'unir les Barundi, Il y'avait d'autres qui portaient des lunettes qui voyaient l'image des projets de BUYOYA à l'inverse par là nous rejoignons l'idée de Marc MANIRAKIZA quand il disait : « *Beaucoup de gens virent dans ce geste un signe d'ouverture suite aux événements de Ntega-Marangara* »[84] ce que BUYOYA a toujours réfuté argumentant que même sans ces événements, les changements étaient prévus. Cette politique d'équilibrage au sein de tout l'appareil politico administratif pour la construction de l'unité voulu par BUYOYA.

Selon Marc MANIRAKIZA, « *la stratégie du Major BUYOYA était dictée par le fait que les Hutu étaient depuis les massacres de 1972 peu représentés au sein du gouvernement. D'ailleurs ce Comité Militaire Salut National (CMSN) avait reconnu que les causes des événements de Ntega-Marangara étaient liées à cette situation* »[85]

Dès lors tous les services administratifs furent réformés en vue de répondre à la nouvelle donne d'équilibrage ethnique.

Malgré l'initiative du Président d'unir son peuple, il y avaient d'autres qui voyaient dans BUYOYA une politique de tromper l'œil, ici nous paraphrasons Raphaël NTIBAZONKIZA quant il écrit :
« Cependant, ce nouveau premier Ministre Hutu n'avait aucun pouvoir réel puisque sa tâche constituait uniquement selon les dire du Président BUYOYA lui-même à « coordonner » l'action du gouvernement et à assurer le suivi de l'exécution du Président. Comment donc croire à une ouverture puisque aucun changement significatif ne s'est remarqué »[86]

Pour continuer dans le même ordre idées, une lacune s'observait tout de même chez les Hutu les plus extrémistes, on parlait d'une solution de façade destinée à occulter la conscience ethnique Hutu. Du côté des Hutu modérés, il fallait créer ou étaler au moins une petite dose d'extrémisme pour se faire remarquer auprès des hautes autorités tout en maniant un langage subtil de réconciliation. [87]

Selon ces mêmes extrémistes Hutu, le choix d'Adrien SIBOMANA comme 1er Ministre avait l'effet très bénéfique pour le régime de BUYOYA et ce à plus d'un titre. D'abord parce que la nomination d' «*un Hutu* » à la tête du

[84] MANIRAKIZA (M) op.cit.p33
[85] Marc. MANIRAKIZA Op.cit p.33
[86] Raphaël NTIBAZONKIZA cité par Marc MANIRAKIZA in le passé in le passé ne passe p.34
[87] TOYI Oscar, Concept d'unité et démocratie au BURUNDI sous la III République, U.B Déc.1997

gouvernement faisait croire à l'opinion international qu'on assistait à un changement réel (même si on oublie que ce 1er Ministre n'avait pas les mêmes pouvoir que ses collègues en occident). En même temps, les dirigeants Tutsi étaient sûr de leur choix puisque SIBOMANA avait toujours étroitement collaboré avec eux même sous les régimes précédents.

De même Augustin NSANZE,écrit : « *Il avait suffit d'ouvrir le gouvernement aux Hutu dont l'effectif avait passé de quatre à douze et de nommer la commission chargée d'étudier la question d'unité nationale, commission de vingt quatre sages pour dire que tous les rapports socio politiques avaient été refondus. Dans la réalité, le peuple n'était pas concerné par ces mesures. L'élite Hutu elle-même n'en tirait aucun bénéfice dans son ensemble, car sa participation au pouvoir n'était qu'un leurre.*»[88]
Au moment où le milieu hutu était inquiété par ce gouvernement, dans les milieux d'extrémistes Tutsi, l'on criait à la vente du pays : « *BUYOYA yagurishije igihugu* »tandis qu'au sein de l'opposition FRODEBU on dénonçait une solution de façade.

Pour BUYOYA, l'équilibre politico-ethnique au service de l'unité nationale, il consistait à résoudre le problème ethnique et régional. Il considérait les gouvernements précédents à caractère ethnique, chose qu'il voulait éviter. Dans son gouvernement, 50% étaient des Hutu tandis que 50% étaient des Tutsi.

Ici alors l'on pouvait se demander si BUYOYA n'a pas confondu l'unité nationale avec les quotas ethniques.
Sur ce point, nous rejoignons Médiatrice RUZOBAVAKO quand elle écrit : « *...la méthode des quotas ethniques ne met pas fin à la tribalisation de la vie politique au contraire, elle l'institutionnalise et la renforce.* »[89]

Cela conduisait tout droit à un double phénomène. D'une part, les Hutu « *propulsés* »de manière volontariste dans des commissions, des gouvernements et des administrations se battaient à mort pour se maintenir à des postes acquis sur base ethnique, d'autre part les tutsi s'inquiétaient de l'institutionnalisation de la donne ethnique dans les nominations[90]

Au moment où les Hutu voulaient se maintenir, il y avait un autre côté qui grognait. Ici nous rejoignons l'aube de la démocratie quand Médiatrice RUZOBAVAKO écrit : « *...d'autre part, les Tutsi s'inquiétaient de l'institutionnalisation de la donne ethnique dans ces nominations* ».

[88] NSANZE Augustin cité par MANIRAKIZA M.op.cit.p34
[89] Médiatrice RUZOBAVAKO in ***Aube de la démocratie du 13 Janvier 1993***, p.8
[90] idem

On dirait que Pierre BUYOYA n'entendait ou ne voyait pas comment les différentes composantes ethniques concevaient son projet.

C'est dans le même objectif de « *renforcer* »ou de « *diviser* » qu'un décret loi n° 100/162 du 04 Octobre 1988 a mis sur pied une commission nationale consultative pour étudier la question d'unité. Commission également équilibrée ethniquement. Elle comprenait douze hutu et douze tutsi.

Mais si on compare l'équilibrage de la commission et le mot d'ordre donné à la commission, on trouve qu'il y avait des confusions. En effet, le Président BUYOYA disait : « *Je ne chargeais pas cette commission de s'occuper du volet ethnique et le Parti unique UPRONA devrait rester le noyau de l'unité de tous les Barundi.* »[91]

Le même Président recommandait à la commission ce qui suit : « *Nous attendons donc de vous une réflexion sur la question de l'unité nationale en vue d'aboutir à des recommandations constructives. Il s'agira de mener des instigations poussées sur l'unité des barundi dans ses fondements historiques et socio-culturels, de dégager son évolution, les raisons et les manifestations des divisions qui la contrecarrent afin de proposer des solutions pour la renforcer.* »[92]

Si l'on considère, les recommandations du Président Pierre BUYOYA à la commission, on voit qu'il y'avait des contradictions, car, il disait que la commission ne devait pas s'occuper de la question ethnique. D'autre part, il recommandait que la commission dégage les raisons et les manifestations des divisions. Or les divisions étaient fondées sur la mobilisation de l'ethnicité.

La commission a travaillé et a pu cerner le mal ethnique burundais au bout de huit mois. Des séances de réflexions furent organisées à l'intérieur du pays et à l'extérieur où vivaient de nombreux burundais. Les travaux de cette commission ont été à la base d'une charte de l'unité qui fut massivement approuvée par le peuple par voie référendaire en 1991 avec un score de 84,2%.

Malgré l'équilibrage politico-ethnique que BUYOYA avait fait en mettant en place une commission mixte, cela n'empêcha pas les éléments extrémistes Hutu du FROLINA (Front pour la libération National) et du PALIPEHUTU (Parti pour la libération du peuple Hutu) de lancer des attaques sur le Burundi à

[91] MANIRAKIZA .M. op .cit p.35

[92] REPUBLIQUE DU BURUNDI, rapport de la commission chargée d'étudier la question d'unité nationale, avril 1989, p.13

partir de la Tanzanie. Pour eux, cette approche n'était que saupoudrage et écran-fumée. [93]

Pour tranquilliser son peuple, le Major a mis sur pied un conseil national de sécurité comprenant autant de Hutu que de Tutsi.

- Chez les Tutsi ultras extrémistes, ces réformes en cours n'étaient pas appréciées non plus, ils considéraient BUYOYA comme un naïf, un rêveur, un marchand d'illusion dont la mission était de livrer les Tutsi aux Hutu.[94]

- Après cette période de sensibilisation pour l'unité nationale, mais une charte construite sur le sable, des critiques sur cette charte ne manquaient pas. D'abord, la charte ne contient pas de dispositions contraignantes qui la protégeraient contre les pêcheurs en eau trouble. Les informateurs rapportent unanimement que si claire et cohérente soit-elle, elle reste inopérante car dépourvue de garde-fou sérieusement opérationnel. La charte en soit était bonne, mais elle ne garantie rien. Il faudrait qu'il y ait des sanctions à infliger à ceux qui se livrent dans des actes de trouble.

- D'autres lui reprochent d'avoir été trop politisée. Certains vont jusqu'à qualifier le contenu de charte de version purement démagogique du pouvoir destinée à occulter le passé du Burundi.

Malgré les mots de la charte de l'unité, cela n'empêcha pas le Président de la république de continuer sa mission. Comme l'Afrique était déjà engagée dans le courant de la démocratie, le gouvernement burundais ne pouvait pas rester insensé. C'est pourquoi le 21.03.1991 une commission chargée de préparer la constitution qui concerne la démocratisation des institutions est mise sur pied. La procédure de BUYOYA reste inchangeante. Pour lui, l'équilibre ethnique et régional devrait apparaître dans cette commission.

Parmi les trente quatre membres de la commission, l'équilibre ethnique était respecté. Mais, on peut se poser une question de savoir si, cette commission avait une mission d'instaurer une démocratie construite sur l'unité ou sur les intérêts des acteurs politiques ?

Sans risque de nous tromper, nous pouvons dire que les intérêts des acteurs politiques ont primés sur l'Unité, car parmi les membres de cette commission, certains ne pouvaient pas supporter les injonctions du

[93] REPUBLIQUE DU BURUNDI op.cit p.13

[94] MANIRAKIZA M.Op cit.p.36

gouvernement et certains membres du Parti UPRONA n'étaient pas d'accord avec le multipartisme.

Les contestateurs du régime voyaient en cela, des mécanismes d'empêcher tout autre parti d'accéder au pouvoir. Dans le contenu de la constitution, les partis monarchistes, les partis à base ethnique, régionale, confessionnelle, étaient bannis. Le vote pour les députés était à la liste bloquée.

Selon certains opposants, cela signifiait une façon d'assurer la victoire automatique de l' UPRONA.

L'année de 1992 a été une année de démocratisation, cest-à-dire de la mise en application du contenu de la constitution. Le peuple burundais approuva massivement par voie référendaire le projet de constitution en Mars 1992. Malgré ses imperfections, c'était un pas important dans la vie politique du pays. La constitution reconnaissait les droits de l'homme ainsi que le multipartisme qui avait été aboli dès le 23 Novembre 1966. Ceci a donné aux partis politiques l'occasion de réapparaître.
Mais la question qu'on peut se poser est la suivante : ces partis avaient-ils des visés politiques ou ethniques ?c'est ce que nous allons examiner dans les pages qui suivent.

3. Le multipartisme et ses effets multiplicateurs des Suspicions identitaires

C'est particulièrement en 1992 que le multipartisme en tant qu'expression d'une pluralité d'idées politiques coïncide avec la pluralité d'ethnies. Au Burundi rappelons-le, les trois « *ethnies* »cohabitent. Mais ici, il est indispensable de noter que le Burundi ne connaît pas d'ethnies au sens anthropologique du terme. Seulement l'ethnologie coloniale se contenta de trahir le mot « *UBWOKO* » en le traduisant en ethnies.

Une ethnie se conçoit comme une communauté de personnes vivant sur un territoire bien circonscrit partageant la même langue, mœurs, coutumes et culture et soumise à une même autorité centrale reconnue.

Les critères de définitions d'une ethnie font plutôt de la population burundaise une communauté monoethnique.

C'est pourquoi, plutôt que d'employer ce terme qui travestit la réalité, les burundais préfèrent d'autres qualificatifs tels que tribu, composantes ou catégories sociales. Adrien NTABONA dans un revu « au cœur de l'Afrique »

lui, préfère le terme de superclans, donc le Burundi de trois superclans comportant chacun d'autres clans.

- Pendant toute la période d'initiation de la démocratie de 1992, les conditions nécessaires furent mises en place. C'est notamment les enseignements sur l'importance de l'unité nationale comme base et fondation de la démocratie, couronnés par l'adoption de la charte de l'unité doublée d'une constitution. C'est aussi la naissance des partis politiques, des associations de la société civile en occurrence celle des droits de l'homme ainsi que la libéralisation d'une presse privée indépendante. Malgré cet arsenal de dispositions, les burundais sont retombés dans les erreurs du passé.

- Ces erreurs, Jadis et aujourd'hui résulteraient de la compréhension et de l'interprétation de la démocratie occidentale que les burundais se réapproprient sans l'analyser. C'est aussi la mauvaise conception des grands principes démocratiques : « *Liberté et égalité* » sans quoi la démocratie serait absurde. Ces principes constituent l'expression de l'idéal démocratique théoriquement, mais leur application ne reste pas sans embûche.

Ainsi par exemple disait Madame Roland en montant sur l'échafaud en 1973 : « *liberté, que de crime ou commet en ton nom* » [95]
Cela veut dire que la démocratie qui met en avant la liberté peut engendrer d'autres conséquences. Même dans les pays dits démocratiques aujourd'hui, la liberté ne s'est pas imposée sans heurt. En France, la liberté, égalité, auxquelles on ajoute la fraternité sont la devise même de la République française.

Cependant, liberté et égalité proclamées gardent un critère juridique et formel. Après la révolution de 1789, les hommes politiques conservent le système censitaire réservant ainsi le droit de vote aux citoyens de la classe riche (bourgeoisie intellectuelle). A ce propos Sophia MAPPA disait :« *les politiques de conditionnalité démocratique ont gagné (...) l'ensemble des agences occidentales de coopération bilatérale ou internationales. Le discours sur la vocation universelle du modèle démocratique et des droits de l'homme profondément enraciné dans l'histoire occidentale informé à présent les politiques de coopération au développement économique* » [96]c'est-à-dire que Sophia MAPPA voulait dire que la coopération économique des pays riches et pauvres entraînera l'égalité économique. Mais aussi cette coopération permettra la liberté de circulation des biens et des services.

[95] MOURRE, M Dictionnaire encyclopédie d'histoire V5, Paris, Bordas, 1978 p.2663.
[96] MAPPA(S) Développer par démocratie, injonction occidentale et exigences planétaires, paris Karthala 1995 p.16

Selon toujours le même auteur, les liens existent entre démocratie et capitalisme. Les deux participent d'un système de facteurs solidaires entre eux. L'individu, la création, l'action, le changement et la projection dans le futur, la compétition avec des règles, la compétitivité, la recherche de la qualité, l'expression pacifique des intérêts conflictuels [97]

Au Burundi, la tendance capitalisante avait déjà commencé dans les années 1980 avec la politique d'ajustement structurel sur pression des mêmes bailleurs de fonds internationaux, sous le slogan « *moins d'Etat liberté d'entreprise* »

'Dans ces cas si finances deviennent condition à la démocratie, le BURUNDI n'avait pas de choix. Ceux qui imposent la démocratie oublie qu'elle est une valeur sociale et politique proprement occidentale. Cette valeur n'est pas innée, mais elle a été le résultat des rapports de force dans la société.

Concernant nos sociétés dont le Burundi qui ne créent pas et à évolution culturelle lente, la démocratie que nous nous réapproprions devrait passer par un long processus d'apprentissage. A ce propos nous rejoignons Joseph KI-ZERBO quand il disait :
« *Il faut créer ou périr, il faut inventer ou se résigner au rôle mesquin de l'écho tropicalisé du monde et de perroquet de l'histoire.* »[98]

A ce propos Francis AKINDE s'exprime comme suit :
« *Parti intégrante du monde, elle en est en même temps exclue parce participant fort peu ou puisque pas à l'invention des grands valeurs qui positionnent les civilisations par rapport à l'idée de progrès et aussi par rapport à l'idée de progrès et aussi par rapport à une humanité en information. Humanité dans laquelle les africains perdent tous repère pour ne devenir que consommateur des discours lénifiants* »[99]

'Un parti politique burundais, tel que défini à la veille du deuxième multipartisme c'est-à-dire en 1992 est : « *Une association sans but lucratif doté de personnalité civile et regroupant des citoyens autour d'un projet de société unitaire et démocratique avec un programme politique aux objectifs précis dictée par le souci de réaliser l'intérêt général et de développement de tous afin de concourir à l'expression du suffrage et participer à la vie politique par des moyens pacifiques , sans compromettre l'indépendance et la souveraineté*

[97] MAPPA ,S op .cit p.7
[98] KI-ZERBO (J) cité par J.Claude NKESHIMANA, in ***les crises du multipartisme au BURUNDI. Essai d'analyse socio-culturelle,*** mémoire, U.B, Mai 2001. p.23
[99] AKINDE (F) LE MIRACLE DE LA DEMOCRATIE en Afrique Subsaharienne Francophone, paris Karthala, 1996 p.111

nationale, cela dans le respect de la charte de l'unité nationale , de la constitution et de la loi. »[100]

En plus des idées maîtresses relevées dans les définitions précédentes d'un parti, nous remarquons dans ces définitions une prise en compte de la société burundaise.

Le Burundi a connu des divisions internes qui se sont manifestées par des affrontements ethniques. Le parti doit s'inspirer des valeurs fondamentales sociales que toute institution démocratique doit respecter. Il s'agit de l'unité nationale, la paix sociale, le développement, indépendance et souveraineté nationale, le respect des droits de l'homme prescrit dans les textes juridiques nationaux et internationaux la prescription de la violence et d'intolérance. Les membres fondateurs d'un parti doivent être ressortissants de toutes les régions et d'ethnies différentes. Telles ont été même les conditions d'agrément d'un parti, la prise en compte du caractère ethnique et régional des membres fondateurs n'est pas l'institutionnalisation des *« quotas »*mais selon la commission constitutionnelle « *il s'agit d'une invitation aux partis à regrouper les gens des différentes ethnies et régions* »[101]

Et la commission a conclu en disant :
« Quiconque a l'ambition de gouverner ce pays devrait lui-même emprunter cette démarche »[102]

Malgré ces garde-fous, les partis politiques des années 1990 furent crées à l'image de ceux du temps de l'indépendance. Avant la libéralisation de ces partis, une certaine opposition politique existait clandestinement. Son ambition aurait plus été d'exercer des pressions en vue d'être incorporé dans diverses institutions de l'Etat que d'exiger une démocratie pluraliste. L'idéologie de cette opposition était ethnique, comme toile de fond la libération des hutu 85% de la population prétendument exclus de l'administration et exploités par les minorités Tutsi 15%[103].

C'est cette même opposition qui en 1988-1991 attaque le Burundi à partir de ses bases arrières établies surtout au Rwanda et en Tanzanie comme disait M.MANIRAKIZA :
« Finalement au moment où le Burundi croyait entrer dans le courant démocratique comme les autres pays, les pêcheurs en eau troublées ont profité pour constituer des partis en concurrençant le parti unique.

[100] Commission constitutionnelle, rapport de la commission constitutionnelle, Bujumbura 1992, p.56
[101] Commission constitutionnelle op.cit. p.57
[102] Idem
[103] NKESHIMANA J.C : ***Crise du multipartisme au Burundi Essai d'analyse socio-culturelle***, U.B Bujumbura Mai 2001 p.24

Toute la période de clandestinité, ils étaient parvenus à sensibiliser toutes les masses HUTU sur la manière dont ils avaient été « exploités » et « asservies »[104]

C'est sur base de l'idéologie politico-ethnique que les nouveaux partis sont retombés dans les erreurs du passé. C'est le danger ressenti par Badie (B.) et SMOUTH MC quand ils exprimaient : « *Derrière toute affirmation identitaire se trouve une stratégie politique, un jeu d'acteurs suscitant et promouvant des actions de mobilisation politique façonnant restructurant les identités, la définition de leurs dimensions et de leur nature, ce qui est dangereux c'est que l'identité .et pratique politique ne sont pas dissociable.* » [105]

« La création des partis politiques dont le caractère ethnique peut difficilement être nié aujourd'hui, se déroula dans un climat de suspicion et de surenchère lamentable. Ces partis dont les principaux étaient et restent aujourd'hui le FRODEBU et l'UPRONA ont vite fait de se regrouper selon un schéma simple de parti respectivement qualifié de Hutu et de Tutsi. L'appartenance ethnique était la principale ressource de recrutement et de mobilisation.

. Mais à côté de ses deux partis, il y a eu naissance des autres partis. Mais aussi ces partis n'étaient pas épargnés de la maladie dont leurs aînés souffraient. Il fallait que le Président du Parti soit Hutu pour que la masse Hutu s'aligne derrière lui, mais aussi si le Président était Tutsi la masse Tutsi se rassemblait autour de lui.

. « Les programmes de ces partis n'étaient guère différents les uns des autres puisque aussi bien la constitution, la charte de l'unité que la loi sur les partis les empêchait d'exprimer ce que chacun souhaitait du plus profond de ses rêves. Pour les partis d'obédience Tutsi, ils voulaient conserver le pouvoir ou certains privilèges tandis que pour les partis d'obédience Hutu, ils voulaient conquérir le pouvoir. Ces partis créés en 1992 dénotaient les deux tendances ethniques Hutu-Tutsi.

Du reste, les programmes étaient chimériques :
Ils promettaient trop pour réaliser. Par ailleurs, ces programmes faisaient peu ou pas du tout objet des campagnes. Le multipartisme des années 1990 est apparu comme un bipartisme. Certains partis sont rassemblés autour de l'UPRONA alors que d'autres étaient massés autour du FRODEBU. L'exception faite était du parti PRP au départ monarchiste, puis parti de la réconciliation. Nous développerons ici les programmes de ces deux « *grands partis* »l'UPRONA et le

105 idem

[105] Badie (B) et SMOUTH M.C : ***le retournement du monde, sociologie de la scène internationale***, paris presse de fondation des sciences politique et Dallois 1992 p.24

FRODEBU qui semblent avoir monopolisé seuls la vie politique au cours du second multipartisme.

L'UPRONA : avait comme leader son secrétaire Général Nicolas MAYUGI, sa devise « UNITE, TRAVAIL, PROGRES » qui est restée même aujourd'hui la devise de la République du BURUNDI. Mais après l'avènement du multipartisme, l'UPRONA devrait cesser d'être parti-Etat ce qui poussait l'UPRONA à changer sa devise. La nouvelle devise du parti UPRONA devenait : UNITE, JUSTICE et DEVELOPPEMENT.

Selon le projet de société et programme du parti UPRONA, il était axé sur les points suivants :

- Sauvegarder et consolider l'unité nationale
- Assurer l'indépendance et la souveraineté nationale
- Vivre, promouvoir et défendre la démocratie
- Promouvoir et garantir les droits de l'homme
- Organiser et promouvoir le développement économique
- Promouvoir la justice sociale
- Promouvoir les relations internationales justes[106]

Pour le FRODEBU, son leader était un ancien réfugié du nom de Melchior NDADAYE qui luttait pour la démocratie. Mais la démocratie conçue par lui était contraire à celle que nous avons défini dans les pages antérieures. Ce qui risquerait de corrompre son esprit de démocratie. Les lieux où il avait évolué, le Rwanda et la Belgique l'avaient fortement influencé à la politique de diviser pour régner.

Selon le programme du parti FRODEBU, 1992 le programme du parti FRODEBU se trouve contenu dans 46 propositions mais dont le contenu est axé sur les points suivants.

- Travailler pour édifier une société démocratique ayant le sens du droit et du devoir par la domestication du pouvoir d'Etat par le peuple burundais.
- Assurer une juste connexion entre les ressources humaines, naturelles et financière pour générer les biens nécessaires à la satisfaction des besoins matériels de la population.
- Encourager l'esprit d'entreprise de recherche et de création
- Promouvoir une éthique qui tend à la remise en honneur du travail et de l'ingéniosité.
- Assurer une juste répartition, dans l'équité des ressources des droits et des devoirs collectifs ou individuels.

[106] PARTI UPRONA, ***projet de société et programme du Parti UPRONA***

- Promouvoir les valeurs positives propres à la culture burundaise.
- Le développement du pays par accroissement du produit intérieur Brut.[107]

Ces programmes contenaient de belles intentions pour l'avenir de la société burundaise. Mais du fait d'une incompréhension des masses populaires vis-à-vis de ces programmes, la campagne était axée sur diabolisation mutuelle et la mobilisation de l'ethnie comme ressource rentable.

4. Mobilisation des ressources en situation de concurrence électorale

Hypocritement, tous les partis s'engagèrent à respecter durant la campagne électorale le code de bonne conduite dûment accepté. Le journal officiel « *Renouveau* » *écrivit béatement dans son n° 3980 du 02 Janvier 1993 : « Au vu de la façon dont les choses évoluent actuellement tout fait croire que la question ethnique au BURUNDI se prépare à rendre son dernier soupir.* »[108] Pourtant les faits ont montré que, le « *soupirant* » avait encore de beaux jours devant lui et était loin de rendre l'âme.

La propagande constitue une étape importante en démocratie. L'opinion ne se forme qu'une fois stimulée par la propagande des partis, [109]ceux-ci ont le rôle de socialisation politique conçue comme mécanisme et processus de formation, de transformation des systèmes individuels de représentation d'opinion par la propagande et une occasion offerte aux partis politiques en quête du pouvoir, de solliciter d'adhésion populaire. Ici donc, entre en jeu les programmes .Car ce qui devrait être c'est que l'électeur dans l'isoloir ou devant la machine électorale est comparable à l'acheteur devant les rayons des supermarchés.[110]

Les relations électeur-parti sont comparables à celle entre clients et marchands. D'où les partis sont des entrepreneurs politiques qui offrent les politiques les plus attrayantes pour obtenir le plus de consommation. Ici il faut entendre les électeurs.[111]

En 1992, suite aux changements intervenus dans le monde, le multipartisme devient inévitable car, disaient les dirigeants d'alors, le Burundi n'est pas une île dans l'océan. La théorie diffusionniste de la démocratie se développait. En peu de temps, des partis politiques furent créés et agréés. Le

[107] PARTI FRODEBU, ***Projet de société et Programme du Parti FRODEBU***
[108] Journal ***Renouveau*** n° 3980, Bujumbura ,02 Janvier 1993.
[109] BURDEN G Op.cit. T7 LG DJ P.322
[110] ***Notes du cours de Sociologie des organisations politique 2ème Licence 200-2006*** Dispensé par BUGWABARI(N)
[111] GRAWITZ et J.LECA ***Traité de science politique*** V3 PARIS PUF, 1985, p.84

déroulement de la campagne, prélude aux élections augure encore une mauvaise réception de la démocratie. Le pouvoir en place pensait que la charte de l'Unité nationale avait été une manifestation d'une volonté commune de mettre fin aux anciennes violences inter-ethniques. Elle pouvait alors constituer la pierre angulaire d'une saine démocratie.

Pour les Barundis, il aurait peut être fallu habituer les populations qui n'ont pas eu le temps suffisant pour réfléchir à la charte. Pour respecter les principes contenus dans cette charte, mieux encore, cette même population devait suggérer une méthodologie et des pistes d'action inspirées des malheureuses expériences vécues depuis l'indépendance.

Mais alors, le chemin de la démocratisation était déjà tracé car, le moteur qui tournait le multipartisme était déjà en marche. La propagation partisane semble avoir ainsi donné un coup d'éponge aux efforts déjà initiés et c'est sur fond d'une charge de passion que la campagne a débutée.

La campagne électorale fut axée sournoisement sur l'ethnisme. BUYOYA le savait –il ? Pourquoi n'a-t-il pas informé un gouvernement élargi aux partis d'opposition afin de voir l'évolution de la situation ?[112]

A-t-il voulu légitimer le plus rapidement possible son pouvoir, compte tenu du crédit favorable dont il jouissait à l'extérieur ? Apparemment, il savait que le problème ethnique serait le non-dit majeur de la campagne électorale.[113]

Les propos de Pierre BUYOYA dans le livre « *Mission possible* » semble confirmer cette thèse :
« *La progression vers le multipartisme a été préparée d'une façon méthodique, nous n'avons pas connu au BURUNDI de heurts, des grandes démonstrations, des grandes bagarres comme ailleurs en Afrique parce que nous avons toujours privilégié le dialogue de tous les partis politiques. Ce n'est que plus tard , quand on a commencé à parler d'élection , de campagne électorale que l'ethnisation , les événements ont commencé à surgir , on a vu des partis politiques et des hommes politiques commencer à tenir des propos ambiguës et un double langage* ».[114]

Au moment où BUYOYA comptait sur la charte de l'Unité qu'il avait initié pour remporter les élections, ses concurrents avaient des discours et les mots d'ordres proférés pendant la propagande.

[112] MANIRAKIZA .M. Op.cit p.62
[113] Idem
[114] BUYOYA. (P.)

Les élites Hutu et Tutsi pour des intérêts qui n'ont rien à voir avec le bien être et le bonheur social burundais injectant jusque dans les bas fonds de la paysannerie rurale non instruite l'ethnisme le plus objectif ont achevé de déchirer le tissu social burundais.[115]

Les propagandes que ces hommes politiques faisaient étaient de nature à détruire l'édifice de l'unité nationale dont la pierre angulaire était encore récente. C'est précisément pendant cette courte période que les consciences se cristallisèrent autour de l'appartenance ethnique avec la bénédiction parfois des allégations gratuites propagées par le biais d'une presse privée florissante et trop partisane .c'est le cas le Nyabusorongo par exemple.

La campagne électorale était une période où chacun voulait remporter en salissant l'autre. A ce propos, nous rejoignons GRAWITZ et LECA quand ils prédisaient : « *Pendant la campagne, l'électeur subit des pressions d'ordre psychologique par des techniques de propagandes, ce qui crée une situation dévastatrice de multipartisme.* »[116]

Suite aux diverses pressions de la campagne, MANIRAKIZA constatait ce qui suit : « *Les discours des candidats aux électeurs prêtent à confusion. Les champs folkloriques sont sciemment transformés en panégyriques partisans. Les refrains les plus populaires subissent des changements au niveau de leur contenu morphologique et sémantique. L'on y inclut volontiers des insultes, des menaces destinées à démoraliser et à diaboliser le parti diverse* »[117]

Plus loin MANIRAKIZA (M) poursuit: « *Quelques actes d'intimidation, de désobéissance civile, de destruction des bien publics caractérisèrent la campagne. Chacun accusait l'autre de ces actes. Le FRODEBU son célèbre slogan « Susuruka » sortez de l'ombre, montrez –vous fièrement et réchauffez-vous comme les tutsi au soleil, autrement dit ne craignez plus personne* ».[118]

Cyniquement, ce slogan avait été utilisé au Rwanda en 1959 lors des premiers massacres des Tutsi quand les Hutu extrémistes invitaient ceux –ci à se réchauffer c'est-à-dire à périr dans leurs maisons en feu.

Après victoire du FRODEBU, un nouveau slogan fut créé « *Duhagaze bwuma*»nous sommes débout, inflexibles comme barre de métal.[119]

[115] RUBERINTWARI, (P) « ***Difficile modernisation politique du tiers monde*** » in ACA 3-4/1984 P 421
[116] GRAWITZ et LECA op.cit p.321
[117] MANIRAKIZA Z cité par J.C NKESHIMANA In Les crises du multipartisme au BURUNDI : ***Essai d'analyse socio-culturelle***, mémoire, UB Bujumbura 2001, p.35
[118] MANIRAKIZA (M) op cit p.63
[119] MANIRAKIZA (M) op.cit 63

Le slogan de l'UPRONA était « *Intsinzi irara*»la victoire est plus que certaine. A chaque meeting la militante Maria dit ROCHEREAU répétait ce slogan que Nicolas MAYUGI, secrétaire permanent du parti reprenait avec fierté devant l'électorat.

Selon Marc MANIRAKIZA, les cadres TUTSI furent découragés par le pouvoir d'entrer dans le FRODEBU. Par ailleurs, tous les cadres HUTU furent approchés individuellement ou collectivement pour s'entendre dire qu'il fallait se méfier du FRODEBU aventurier et que le pays n'était pas mûr pour la relève d'un président Hutu.[120]

En définitive, comme nous venons de le voir, l'idéologie est un phénomène en interaction qui explique le développement et la réussite de toute propagande politique. Toutefois, l'idéologie peut laisser passif, aussi d'objectifs désirables ou affleurent à la fois affectivité, émotion et sentiment de haine et s'empare à toute homme pour en faire délirant fanatique s'il n'est pas encadré dans une politique raisonnable.

A la veille des élections, un climat de menace et de suspicion prévalait dans tout le pays provoquant la psychose de peur au sein d'une population analphabète mais très intoxiquée à propos des échéances en cours. Ces populations n'ont pas pu résister à cette intoxication suite à l'ignorance des pratiques démocratiques. Nous sommes donc d'accord avec R. BOUDON et BOURRICAUD .F. quand ils s'exprimaient :
« *On peut se demander si les électeurs ont un minimum ou si leur manque d'informations et de formation ne les expose pas d'une manière fatale à l'erreur. On peut se demander aussi s'ils ont le minimum de moralité ou de vertus qui leur permet de distinguer les intérêts privés et le bien commun.* »[121]

Le danger de dérapage était donc prévisible :
« *Dans l'opinion Tutsi, le FRODEBU est un parti HUTU taxé d'être prédicateur principal de la haine ethnique alors que ce dernier voit en l' UPRONA, un parti Tutsi naître du mensonge et seul responsable de tous les maux qui se sont abattus sur le BURUNDI* »[122]
Il s'avère aussi important de relever quelques observations qui en disent long sur le degré de l'intoxication renfermant un extrémisme ethnique.

Du côté de l'UPRONA, le vert- blanc du FRODEBU renvoie à l'ethnie Hutu et pour le FRODEBU, le rouge -blanc de l'UPRONA renvoie à l'ethnie Tutsi. Les Hutu de l'UPRONA ou les Tutsi du FRODEBU sont reçus chacun dans son camp ethnique, comme les traîtres.

[120] Idem
[121] BOUDON R ET BOURRICAUD F. ***Dictionnaire critique de sociologie*** 4ed paris PUF, P158
[122] GAHAMA, J ***Héritages historiques et processus de démocratisation au BURUNDI*** in Africa Zanani N°

Pour le FRODEBU, les véhicules rouges blancs OTRACO sont boycottés du fait qu'ils portent les couleurs de l'UPRONA. L'on va de même jusqu'à expliquer que le rouge vif de l'UPRONA symbolise le sang des Hutus versé par le parti[123].

Les élections présidentielles et législatives ont eu lieu respectivement le 01/06/1993 et le 08/06 de la même année. Tout un dispositif fut mis en place pour éviter toute tricherie ou fraude. Les élections se déroulèrent partout sous l'œil vigilant des observateurs tant nationaux qu'internationaux. Les deux principaux candidats étaient au centre du jeu. Il s'agissait de Pierre BUYOYA pour l'UPRONA et de Melchior NDADAYE pour le FRODEBU.

Selon M.MANIRAKIZA, « *Lorsqu'il fait question de présenter les candidats à la présidence, on a eu l'impression que les barundais étaient devenus politiquement mûr* ».

En effet, contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays africains et même Européens où on assiste à une floraison des candidats, les burundais se contentèrent de trois candidats.

Au moment où l'opinion internationale voyait la maturité politique du peuple burundais, il y avait d'autres qui considéraient ces deux candidats comme les envoyés de deux ethnies. On considérait la candidature de BUYOYA comme envoyé de l'UPRONA et les partis « *pro-TUTSI* » et celle de NDADAYE comme représentant des Hutu.

A l'issu des élections, les résultats ont été surprenants. Cette surprise provient du fait que les résultats étaient contraires aux attentes des uns et des autres et des sondages des media tant nationaux qu'internationaux qui départageaient les candidats selon les chiffres qui suivent: 64% pour l'UPRONA et 36% pour le FRODEBU.

A la proclamation des présidentielles, les résultats furent inverses aux sondages, les 64% étaient du FRODEBU tandis que 35,4% revenaient à l'UPRONA.

L'UPRONA eut du mal à contenir cette défaite surprise, les élections sont contestées tantôt parlant du truquage, tantôt d'ethnisation et de recensement ethnique.

[123] MADIRISHA J. « ***LE FRODEBU UTILISE DES METHODES FASCISTE*** in ***Carrefour des idées***.N° 23 du 15 au 31 Avril 1993.

Certains observateurs s'interrogeaient sur le score de NDADAYE un inconnu de beaucoup de milieux surtout ruraux. D'où venaient de telles performances et pourquoi les populations tournèrent le dos à BUYOYA. Connu pour ses projets d'Unité, de la réconciliation, du dialogue et concertation, puis enfin d'ouverture démocratique ?

A ce propos, J.GAHAMA constate trois raisons de la défaite de BUYOYA:

«- L'UPRONA avait des militants de surface qui n'ont guère pris au sérieux leurs adversaires politique et de surcroît était traversée par des courants antagonistes qui ont hypothéqué sa cohésion.

- *Ainsi ce parti était infiltré par le FRODEBU dont les membres très actifs étaient engagés autour d'une direction unie. On connaît des fonctionnaires, même dans l'entourage de P.BUYOYA qui étaient upronistes le jour et Frodebustes la nuit.* »[124] .

A notre avis, nous pensons que ce vote a été ethnisé ce qui était le résultat d'un manichéisme ethnique basé sur une douloureuse histoire partagée par les Hutu.

La campagne électorale qui poussa que le FRODEBU à remporter les élections était préparée d'avance par de nombreux fonctionnaires HUTU (Instituteurs, agronomes, assistants agricoles, agents des administrations de tous les niveaux, omniprésent et permanents au près des masses populaires.

En fin de compte, la démocratie burundaise n'a suivie aucune norme de démocratie. Elle a mis en avant l'activation de haine et les stratégies identitaires.

[124] GAHAMA, .J. Op cit., p.167.

CHAPITRE III. LES REACTIVATIONS DES REPERES IDENTITAIRES COMME PIEGE A LA DEMOCRATIE DU BURUNDI

La démocratie est avant tout un certain nombre de valeurs humaines et universelles. Elle est fondée sur des principes connus malgré certains aménagements périphériques. C'est un idéal à atteindre qui exige un combat quotidien, une critique et une incessante autocritique pour une cohabitation harmonieuse. Elle n'est pas comme une rhubarbe dont on peut manger la tige et rejeter les feuilles toxiques.

Au Burundi, la démocratie a été comprise comme un comportement mécanique et automatique devant certaines situations et surtout devant l'isoloir. Le relativisme ethnique a fait place à son absolutisme[125].

Comme disait Willame : « *La démocratie qui implique une capacité à cultiver le compromis entre groupes sociaux n'y trouve guère de taureau historique favorable* »[126]

Au moment où soufflait le courant du multipartisme dicté par les changements géopolitiques , les politiciens burundais, convaincus qu'ils ne peuvent pas « *naviguer* » contre le courant opèrent un revirement mystérieux.
Ici, il est difficile de croire que les anciens dictateurs (pendant près de trente ans) deviennent si brusquement de véritable démocrates. D'emblée, il est normal de douter que ces dictateurs acceptent un multipartisme susceptible de leur ravir le pouvoir. La démocratie fut engagée sur un terrain glissant. Les populations, la classe politique monolithique, tous n'avaient jamais été préparés, éduqués pour conduire la démocratie, les leaders politiques en place veulent seulement bénéficier des gages de la démocratisation. « *Démocratiser pour ne pas être oubliés* »[127].
D'autres intellectuels (ils ne sont pas encore nombreux car plus de 90% de la population burundaise restent analphabète) craignaient le retour des anciens démons de division.

« Les populations indispensables pour la réussite de la démocratie participative, gouvernante et constante doutent de ce multipartisme. Ces derniers ne furent entraînés dans ce courant qu'après plusieurs tournées dans le pays et des longues journées de séances d'explication de l'engagement du pays au multipartisme que la commission constitutionnelle venait de proposer. »[128]

[125] MANIRAKIZA M. Op.cit.p.101
[126] Willame J.C (1992) : ***Les manipulations du développement : Ajustement cogestion et démocratisation au BURUNDI*** CEDAF 6ème cahier de CEDAF, 5, p.150 132 p
[127] NKESHIMANA (J.C.), op. cit, p 45.
[128] NKESHIMANA (J.C), op cit, p.45.

Selon Badie B : « *Les modèles politiques occidentaux n'auraient que peu de chance de réussir s'ils ne trouvaient pas hors de leur lieu d'invention une entreprise active de captation des dysfonctions qui accompagnent ce processus.* »[129]

Francis Akindé, quant à lui, constate qu'une certaine indépendance matérielle et intellectuelle est indispensable pour la démocratie, et il nous dit ceci : « *La misère, l'analphabétisme sont des phénomènes qui contrastent fortement avec l'élitisme des discours sur la démocratie, réclamée au nom du peuple et pour le peuple alors que ce dernier ne comprend pas toujours grand-chose aux acharnements politiques dont il fait objet.*
Au nom du peuple, les forces établies tiennent à conserver le pouvoir, au nom de ce même peuple l'opposition le réclame »[130]

Selon G. BURDEAU. « *La structure sociologique des masses, leur nature et leur manière d'agir sont inconciliables avec les exigences démocratiques* »[131].

Les causes de l'échec observé dans les pays du tiers monde sont que les pays développés en viennent à méconnaître les particularités de chaque système national »[132] LIPSET constate que les conflits politiques et leurs éventuelles résolutions tiennent à des configurations sociales particulières et proposent l'ouverture des réflexions sur les spécificités nationales de la modernisation politique. »[133]

Au Burundi, la démocratisation de 1992 a été prélude à la renaissance des drapages comme ceux des années 1960. C'est la réédition de l'histoire des années de l'indépendance. Les leaders des partis ont vite fait de faire appel aux repères identitaires.

Ici, nous rejoignons P. RUBERINTWARI quand il nous dit: « *L'approche des élections a engendrée effervescence sociale rappelant la période de l'indépendance et son multipartisme tout aussi houleux* »[134]

L'ethnisme véhiculé pendant la propagande augure le caractère exclusif de la future démocratie. Car la démocratie étant basée sur les élections au suffrage universel, la majorité ethnique qui n'a rien à voir avec une majorité politique donnera toujours à tout parti de tendance Hutu l'avantage politique liée

[129] BADIE, B. ***L'Etat importé, essai sur l'occidentalisation d'ordre politique***, paris, Fayard 1992 pp120-126
[130] AKINDE F., op. cit., p.151.
[131] BURDEAU G., op. cit., V7, P.130.
[132] LAGROYE, op cit., p.153.
[133] LIPSET S.M Cité par LAGROYE J., op cit, p.153.
[134] RUBERINTWARI P Difficile modernisation politique du tiers monde in ACA3-4/1994 p.421

à la majorité numérique. Que ce soit pour le bon ou le mauvais sort du pays, la polarisation ethnique de la classe politique reste ainsi le 1er facteur qui fausse l'idée de la démocratie à la burundaise.[135]

Le principal problème de démocratie au Burundi, c'est la classe politique qui agit le primordialisme, activant les solidarités claniques, ethniques, tribales et régionales.

Dans la même perspective, lors de la période électorale, les Hutu votent pour les Hutu et les Tutsi votent les Tutsi. Comment en est-on arrivé là ? Une idéologie de libération importée a comparé la lutte des Hutu pour le pouvoir à la révolution française de 1789 où ROBESPIERRE et ses amis ont fait fonctionner la guillotine pour couper les têtes de la caste privilégiée.

Pour le cas du FRODEBU, pour gagner les militants, il partait du passé, il exploitait surtout les passions hostiles causées par les guerres civiles. Les leaders expliquaient aux militants que les Hutu ont été tués et exilés par l'UPRONA qu'il confondait aux Tutsi et par extension aux militaires.

Ainsi enseignaient-ils à leurs militants que les Hutus sont opprimés, méprisés , spoliés et exclus du pouvoir par les Tutsi et que par conséquent, ils devaient refuser tout cela en votant pour NDADAYE, candidat du changement et un même temps un Hutu, c'est-à-dire ressortissants de la catégorie des opprimés.

Ils ordonnaient aussi qu'il fallait empêcher à tout prix les Tutsi de revenir au pouvoir et pour y parvenir, leur idéologie consistait à la solidarité de tous les HUTUS et un abandon du complexe d'infériorité.

Les propagandistes du FRODEBU exigeaient également que tous les Hutu devaient avoir une conscience hutu pour que ce complexe disparaisse et pour montrer qu'ils sont capables de gérer le pouvoir comme les Tutsi.

Ici nous rejoignons Michel HASTINGS quand il écrit : « *La socialisation est un processus d'identification » car selon lui, « se socialiser c'est assumer son appartenance à des groupes de référence, c'est manifester sa volonté de prendre en charge une partie de l'histoire de la mémoire et des projets du groupe en question* »[136]

Ainsi, en appelant tous les Hutus à la solidarité pour chasser les Tutsi du pouvoir, l'identification ethnique se cristallisait petit à petit. Aux yeux des Hutu,

[135] RUBERINTWARI, P. op.cit. p.419

[136] HASTINGS .M. ***Aborder la science politique***, Edition du Seuil, juin 1996 p.35

les Tutsi étaient considérés comme source de tous les maux. Tandis que du côté des Tutsi, ils voyaient les Hutus comme des méchants qui ne font autre chose que de tuer les tutsi. C'est l'idée de KABANYANA E. quand elle disait : « *Quant au parti au pouvoir, il voulait prouver au monde que son rival, le FRODEBU était un parti tribal qui recrutait sur base ethnique et que par conséquent, il ne diffère en rien du PALIPEHUTU dont les visées sont entre autres de « libérer le peuple hutu* »[137]
C'est ce qui entachait le parti UPRONA d'avoir ethnisé les élections.

En effet, lors des meetings, l'ancien Secrétaire permanent de l'UPRONA Nicolas MAYUGI ne manquait pas de lancer un appel à tous les Hutu d'adhérer à l'UPRONA car le FRODEBU enseignait, disait-il les divisions. Il lui arrivait aussi fréquemment de présenter ses compagnons Hutu lors des meetings pour montrer que l'UPRONA comptait toutes les ethnies.

Quand le Secrétaire permanent de l'UPRONA, montrait au stade les militants Hutu de l'UPRONA, il caressait la corde sensible de l'idéologie ethnique car pour celui qui voyait loin, il pouvait se demander pourquoi cette présentation des Hutu et non les Tutsi. Cette pratique d'identifier les membres se faisait aussi au parti FRODEBU.

Cette pratique d'identifier les membres selon l'appartenance ethnique même régionale qui avait déjà gagnée le terrain a poussé les autres partis, c'est-à-dire les partis « *boutiques* » à se ranger derrière ces deux grands « partis » ou ces deux « *ethnies* ». Cet alignement n'avait autre objectif que de faire une coalition à caractère ethnique.

Il fallait que le Président fondateur soit de l'ethnie Hutu pour se ranger derrière le parti dit « *libérateur des Hutu* »qui était le FRODEBU. Un parti qui avait un leader Tutsi se précipitait pour se placer en premier lieu derrière l'UPRONA qui était considéré comme défenseur des intérêts Tutsi alors que son secrétaire permanent était un Hutu.
C'est ce que nous allons analyser dans les lignes qui suivent.

A. Les alliances à base identitaire des partis politiques : Stratégies sécuritaire ou « *Politique du ventre* »

Au début de la campagne, les militants voyaient dans leurs leaders des protecteurs, mais les visées de ces leaders n'ont pas tardé de changer. Les questions qu'on peut se poser sont les suivantes :

[137] KABANYANA E. op.cit. p.134

Est-ce que la composition du gouvernement de NDADAYE avait le but de protéger le peuple ?
Est-ce que les détenteurs du pouvoir avant la victoire avaient la mission de sauver le peuple en malheur ?

Les deux principaux partis qui disaient lors des campagnes défenseurs des uns et des autres n'ont pas tardé de changer des noms après la mort de NDADAYE.

Les partis politiques et les forces morales de pays se sont mis ensemble pour mettre en place l'institution présidentielle qu'on avait renversée depuis quelques mois, mais aussi pour tenter de ressouder le tissus social déchiré par une guerre civile. Les enjeux politiques étant sévères, ce n'était pas une simple rencontre, mais un cadre de négociation et de positionnement.

Après un long débat, les familles politiques et les sociétés civiles se conviennent que l'institution présidentielle proviendra des rangs du FRODEBU, parti vainqueur des élections de juin 1993.
Ce consensus et son objet furent consignés dans les accords de « *KAJAGA-KIGOBE* »

Les partis politiques de l'opposition constitués par l'UPRONA, RADDES, INKINZO, PSD, ANADDE, ABASA, PIT, PRP, PARENA, et VERT INTWARI ont formé un groupe politique appelait G10. Ce groupe avait l'objectif de défendre les intérêts des Tutsi, ses leaders étaient aux aussi des Tutsi pour la plupart.

Les partis du groupe de sept, quant à eux appelés aussi la mouvance, étaient pilotés par des leaders Hutu. Ces partis étaient FRODEBU, CNDD, FROLINA, PALIPEHUTU, RPB, PP et PL. Ils étaient supposés défendre les intérêts des Hutus mais aussi leurs intérêts. Ici, nous rejoignons Jean MINANI quand il disait :
« *Malgré quelques difficultés liées à la nature des questions en débats et des intérêts évidents que chaque parti défend , les membres du G7 restent soudés et solidaires sur des questions essentielles des négociations* ».[138]

Ces deux familles politiques, constataient que la situation socio politique qui prévaut au Burundi avait profondément ébranlé la confiance entre les diverses composantes du peuple burundais , d'une part, entre , le peuple burundais et les institutions , organes et mécanismes de conception et de gestion du pouvoir d'Etat, d'autre part.

[138] Discours bilan du comité Directeur National à l'occasion du 3ème Congrès ordinaire du Parti par le Président du parti Honorable Dr Jean MINANI, Bujumbura, le 30 Décembre 2000 p.7

Mais aussi, ces deux familles politiques constataient que la crise qui secouait le pays avait des racines dans le passé et l'histoire récente du Burundi.
Elles s'engageaient, si l'on croit à ce qu'elles disaient, à bâtir un avenir de paix, à penser et à relancer le processus démocratique dans un Etat de droit pour l'intérêt des citoyens dans leurs diversités ethniques et socio-politiques.[139]

Vu les engagements de ces deux familles politiques dans l'accord portant convention de gouvernement entre les forces de changement démocratique et les partis de l'opposition, la paix allait tout de suite retourner. Une question qu'on peut se poser, est-ce que ces groupes cherchaient réellement la sécurité de son peuple ou les intérêts ?

Si ces deux groupes s'engageaient à redresser la situation intenable qui régnait dans le pays, ils avaient tous les chances et tous les moyens de le faire dans peu de temps car ce sont les mêmes décideurs qui avaient négocié.

D'où les stratégies sécuritaires ont pris une allure décroissante alors que les intérêts des uns et des autres ont pris une allure galopante.

Les objectifs de ces acteurs lors des accords étaient pavés par des bonnes intentions mais les réalisations étaient autres.

Comme nous l'avons dit ci-haut dans le discours bilan du Président du parti FRODEBU, malgré les alliances ethniques des partis, les intérêts de l'un ou de l'autre parti ne manquait pas.

Les premières stratégies étaient de gagner la négociation. Puis ces groupes devaient partager les postes accaparés lors de négociation. Bien que dans le groupe du G7 les choses ne sont pas remarquées comme dans le groupe du G10, la négociation qui avait aboutie au partage du pouvoir a entraînée des malentendus au sein de la même famille politique. On peut donner l'exemple de la famille politique du G10 quand ils disaient :

« L'imposition de Major BUYOYA par le médiateur Nelson MANDELA est intervenue au prix de marchandage inqualifiable entre la médiation, le G7 soucieux non pas de réconciliation mais de ses seuls intérêts et Pierre BUYOYA prêt à tout pour avoir sa légitimation et poursuivre sa mission imposée par les lobbies étrangers dont les visées sont clarifiées dans les publications de l'ICG et de M Ian VAN ECK. Cette imposition sera toujours considérée comme une escroquerie, une usurpation du pouvoir, un mépris pour les partis du G10 et une

[139] ***LE DIALOGUE*** N° 180 Janvier-Février 1995 Rue de Noyer, 322, 1040 –Bruxelles, p.13

altération de l'accord d'Arusha lourde de conséquences pour son application ».[140]

Des lettres et des communiqués de presses ont été envoyés soit au médiateur, soit aux peuples, voie à l'étranger pour refuser la candidature de BUYOYA et soutenaient le Colonel Epitace BAYAGANAKANDI comme nous allons le voir dans les annexes.

Dans le même ordre d'idées, « *lettre à la nation* » organe d'expression du parti « *PARENA* » nous dit :
« *Face à un comportement aussi erratique, l'opinion s'interroge désormais sur les mobiles qui sous-tendent l'activité politique de ces partis. Entrés au gouvernement de convention à coup de barricades et d'opérations villes mortes, ces partis prétendaient représenter les intérêts de la communauté Tutsi. Ils les ont aussitôt oubliés pour concentrer leurs intentions sur leurs nouveaux et sur leurs privilèges et sur le pillage des ressources publiques censées être patrimoine commun de la nation sic*».[141]

Les partis qui avaient formés des alliances identitaires pour assurer la sécurité des uns et des autres avaient changé leurs idéologies.
Ces alliances se faisaient, mais les partis en alliance devraient faire des négociations internes surtout sur la question du partage des postes qu'ils auraient gagnés. Ce qui a poussé que l'ethnie est devenue un cheval de bataille pour accaparer le pouvoir source de richesse dans le tiers monde.

B. Instrumentalisation de l'ethnicité comme mode de résolution du conflit Burundais.

Si la pente naturelle de l'ethnicité n'est pas nécessairement celle de la violence, la violence ethnique constitue néanmoins un aspect incontournable de l'évolution politique des Etats de l'Afrique des Grands Lacs.

Depuis les années de l'indépendance, la conception ethnique occupait une place de choix. Pour celui qui voulait accaparer le pouvoir et s'enrichir, l'ethnie était son cheval de bataille. Ici, nous rejoignons J.F MEDARD quand il disait :
« *Le canal par lequel se réalise la compétition en vue de l'acquisition de la richesse et du pouvoir* ».[142]

[140] RUGAMBA –NET PRESS. ***Communiqué de presse***
http: /W.W.W. cbinf .Com /net press. Bi/Ago/rug7
him du 30/07/2001 p.1
[141] ***LETTRE A LA NATION***, Bulletin d'information du parti PARENA N°11 du 21/08/08 p.1
[142] MEDARD J.F Op P.48

En effet, la violence ethnique s'inscrit généralement dans une conjoncture de mobilisation politique intense. Il s'agit de soutenir le choix du candidat à la faveur de la compétence électorale. Sous l'effet des diverses stratégies de mobilisation pratiquée par les leaders des partis politiques, se cristallise une nouvelle conscience des identités différentielles, phénomène qui avive également l'émergence de nouveaux enjeux.

Dans la mesure où la lutte pour le pouvoir met en évidence les intérêts et parfois la survie des groupes défavorisés ou se jugeant tels par rapport aux autres , soit par le nombre ou par la faiblesse de leur réussite sociale , ou même par l'appartenance régionale . La violence intervient comme recours à cette domination.

Ainsi, l'introduction de processus électoraux a débouchée sur le phénomène de définition du pouvoir par l'ethnicité qui envenime les relations des divers groupes ethniques à savoir les Hutu et Tutsi au BURUNDI. Toutefois « *le fait de soutenir que l'ethnicité est ipso facto l'origine du conflit est une approche non valide du problème qui continue d'aboutir à des politiques inefficaces.*[143]

Les deux forces politiques sociales qui opèrent en politique au Burundi sont les groupes ethniques et les partis politiques. Mais en absence de convictions idéologiques généralisées et profondes, c'est sur l'ethnicité que repose la loyauté envers les partis.

De fait, compte tenu des schémas sociaux de comportement électoral, nous pouvons affirmer que les partis et les groupes ethniques se recoupent invariablement. Ainsi par exemple, les deux principaux partis politiques à savoir UPRONA et FRODEBU sont officiellement non ethniques et comprennent des individus des deux groupes. C'est ce qui se trouvait dans les statuts de ces partis.

Mais pour un analyste des idéaux se trouvant dans les statuts et des pratiques des uns et des autres, on pouvait affirmer sans risque de se tromper que ces gens se contrariaient. Car leurs programmes sont toutefois très différents en ce sens qu'ils reflétaient directement ou indirectement les griefs des Tutsi contre les Hutus et vice-versa. Tous deux ont donné naissance à des mouvements politiques visant à asseoir le pouvoir de leurs groupes respectifs.

Par ailleurs, du fait que l'ethnicité est au coeur de l'identité de l'individu au Burundi, les affronts ou les menaces perçus comme tels venant d'étrangers

[143] PNUD .***Le défi de l'ethnicité et des conflits en Afrique, nécessité d'un nouveau modèle*** paris, 1994 p.6

tendent à susciter des réactions collectives importantes. Ces réactions sont aisément récupérées et politisées par l'élite du groupe motivé en partie par des préoccupations véritables envers la population et en parti par la volonté de nourrir ses ambitions politiques en exploitant l'identité ethnique. Cette utilisation de l'ethnicité comme outils politique a conduit de nombreux observateurs du paysage politique burundais à souscrire au point de vue « *instrumentalise* » et à affirmer que l'ethnicité a été inventée à des fins politiques.[144]

Dans certains écrits comme dans le BURUNDI-INFORMATION communiqué lancé par ANAC (Alliance Nationale pour le changement), ce communiqué contient des contradictions, d'un côté, l'ANAC disait: *« la période de transition sera consacrée à la mise en application de l'accord de paix. Celui-ci est destiné à mettre fin au conflit burundais, à restaurer la confiance entre les citoyens eux-mêmes ainsi qu'à créer les conditions favorables à la démocratie et à la bonne gouvernance et à mettre fin la question de l'appartenance ethnique qui était sur le plateau.* »

Mais dans ce même document, l'ANAC disait que la composition du gouvernement doit respecter les quotas ethniques en ces termes :
« *Un gouvernement d'union nationale sera dirigé par un premier ministre désigné par le président de la République parmi les candidats proposés par l'Assemblée Nationale et devra être d'ethnie et de provenance régionale différentes de celle du président, ce gouvernement doit être équilibré ethniquement.* »[145]

Un groupe ethnique peut avoir des intérêts politiques bien entendu, mais on pourrait dire qu'il est erroné de définir le groupe ethnique en fonction de ses intérêts politiques. Ce faisant, on confond un aspect du phénomène avec le phénomène lui-même.

L'importance de l'ethnicité dans la politique compétitive a créé un problème de majorité-minorité au Burundi où les élections deviennent plus ou moins un recensement de la population adulte. Les partis ethniques suscitent et disputent des élections qui sèment de profondes dissensions : le groupe ethnique ayant la population, la plus importante prend le pouvoir dans un système électorale à scrutions majoritaire et un sentiment d'exclusion permanent est ressenti par ceux (minorité –Tutsi) qui sont exclus du pouvoir par un «accident de naissance». Ce sentiment d'exclusion permanente suscite une prédisposition de l'opposition violente et de conflits.

[144] PNUD Op cit p.21
[145] BURUNDI-INFORMATION Doc 782 du 02 mars 2000 ***http:// WWW. BURUNDI Org***
E-mail : Burundi burundi org. P.8

La propriété de l'Etat constitue un enjeu important dans la mesure où il est perçu comme le seul garant de l'identité et de sécurité d'un groupe, avec pour résultat des luttes désespérées pour s'assurer le contrôle du pouvoir de l'Etat car ce contrôle du pouvoir de l'Etat signifie en pratique la toute puissance et une main mise totale.

Ici, nous rejoignons GUICHANA quand il disait : « *la politique devient une guerre, une question de vie ou de mort* »[146]. Autrement dit au Burundi, ce n'est pas tant le pouvoir lui-même qui corrompt, mais c'est plutôt la peur de perdre le pouvoir qui corrompt.

B.1. Le parasitage identitaire ou limite des tentatives de résolution du conflit burundais.

Quand une société est déjà divisée et que l'autorité suprême n'est pas à la hauteur de réconcilier son peuple et que les institutions judiciaires ne peuvent servir, pour trancher car ces institutions n'avaient pas de confiance des uns ou des autres, ce qui reste, c'est la négociation.

Avant d'aborder la négociation, il nous sera très aisé de commencer à définir ce que c'est la négociation. Selon A GUICHAOUA la négociation c'est : *« Le processus par lequel les partenaires sociaux définissent de façon concertée un ensemble de règles qui régiront le fond et la forme de leur rapport».* [147]
Les acteurs politiques burundais qui s'affrontent tous les jours devraient prendre ce chemin. Mais une question qu'on peut se poser est la suivante. Est-ce que la voie prise par les burundais a-t-elle abouti?

Il nous sera très difficile de répondre par l'affirmatif avant de savoir quand la négociation a commencé.
A la suite du coup d'Etat du 21/10/1993 qui a emporté la vie du Président NDADAYE Melchior et de ses proches collaborateurs, les Barundi entrèrent dans une crise de violence meurtrière qui dure de nos jours.
Les rescapés du gouvernement NDADAYE qui étaient réfugiés dans les différentes ambassades et les membres de l'opposition ont allumés la bougie mais qui celle-ci a rencontrée un courant d'air si violent pour l'éteindre. Cette bougie représente la « *négociation* ».

Le FRODEBU et l'UPRONA accompagnés de leurs mouvances politiques furent engagées dans les négociations. Ces négociations aboutirent à

[146] GUICHANA (A) op.cit p.105
[147] Ibidem

l'investiture de Cyprien NTARYAMIRA le 05 février 1994. Ce sont ces négociateurs qu'on baptisa négociation de KAJAGA-NOVOTEL –KIGOBE.

NTARYAMIRA investi, il forma le gouvernement le 10 février 1994 dont le 1er Ministre était KANYENKIKO Anatole. Ce gouvernement fut de courte durée puisqu'il sera vite remanié après une seule journée en faveur de tous les partis politiques même ceux qui ne sont pas allés aux élections dont le RADDES et l'INKINZO mais le PARENA refusa d'y entrer. Dans ce cas, la démocratie qui était symbolisé par les élections venait de changer de sens.

Après le lift qui avait coûté la vie du Président NTARYAMIRA ,le 06/avril 1994, les acteurs politiques burundaises réallument encore une fois la bougie pour renégocier et ont porté au fauteuil Présidentielle NTIBANTUNGANYA Sylvestre et NDUWAYO Antoine à la primature.

Malgré ces négociations le gouvernement en place croyait avoir résolu ce problème, les résultats n'étaient pas visibles car des gens innocents continuaient à mourir dans tous les coins du pays comme si le pays était devenu un abattoir humain.

Il fallait attendre 20 mois pour que le courant revienne que les institutions s'effondrent. C'est le retour du Major BUYOYA au pouvoir par un coup d'Etat le 25 juillet 1996.

BUYOYA ne pouvant se maintenir à cause de l'embargo soutenu par son adversaire le FRODEBU et ses alliés, lui aussi devrait négocier. Une négociation qui a été longue, deux ans de négociations, avec deux médiateurs *NYERERE et MANDELA avant de prendre fin le 28/Août /2000.*

Ces accords n'étaient pas capables de ramener la paix et la sécurité au peuple que les acteurs utilisaient comme bouclier de leurs intérêts. Durant cette période chaque groupe ethnique disait que le groupe adverse était en train de tuer l'autre groupe et vice versa.

Ces accords étaient caractérisés par l'ethnisation des institutions et le partage du pouvoir basé sur l'appartenance ethnique, mais surtout basé sur les intérêts des uns et des autres se cachant derrière l'identité ethnique.

B.1.1. Regard critique de l'esprit des accords de résolution de la crise Institutionnelle.

1.1.1° Accord-Kigobe-Kajaga

Les négociations de KIGOBE et KAJAGA sont intervenues pour faire face à la crise institutionnelle dans laquelle venait de tomber le BURUNDI après la mort de NDADAYE.

Sur le plan institutionnel, l'hémorragie du peuple et le chaos politique observé depuis 1993 exigeaient la mise en place des institutions dotées de tous les pouvoirs or, une voie rapide de sortie n'était pas prévue dans la constitution. C'est pour cette raison que des accords furent conclus par les protagonistes politiques et ces accords permirent la remise en place des institutions issues de « *processus* ».

Les institutions mises en place avaient comme mission de ramener la paix qui était perturbée par la crise et l'absence des institutions capables de protéger le peuple.

Sur le plan politique et social, le retour de la paix et de la sécurité ainsi que la confiance entre les populations était une question primordiale.
Selon le contenu des accords, « *le Président de la République devrait être rassurant, capable de rassembler le peuple. Il a la mission de restaurer un Etat de droit et de garantir à chacun le droit à la vie et le développement intégral.*» [148]

Ces négociations n'oubliaient jamais la question, qui leur donnait du poids « *l'ethnisme* » car selon les accords, le gouvernement devrait être ouvert à toutes les forces politiques signataires des accords. « *Les forces de changement démocratique auront 55% de postes ministériel tandis que les 45% reviendront aux partis de l'opposition ; l'administration provinciale et communale connaîtra selon l'esprit des accords une large ouverture à l'ordre de 60% pour les partis au pouvoir et 40% pour d'autres partis* »[149]

A ce titre, les partenaires politiques se contentent seulement du partage des postes pour s'enrichir rapidement laissant la population sombrer dans une situation de marasme politico-social. C'est ainsi que le système dit démocratique dans notre pays s'est vite transformé en partitocratie avec tous ses vices.

[148] République du BURUNDI, ***les partis politiques agrées, synthèse de principales conclusions du dialogue entre les partis politiques organisées par le gouvernement*** le 12 et 13 janvier 1994 à Bujumbura p.6
[149] République au Burundi, les partis politiques agrées op.cit. p.7

« *Mais il y a un autre écueil que l'organisation démocratique de l'Etat doit éviter : C'est la partitocratie car la parchacratie est caractérisée par la main mise totale du parti ou des partis sur les organes de l'Etat et sur le peuple. Dans un tel système de gouvernement, le parti ou les partis s'approprient l'Etat et ne visent que leurs intérêts égoïstes sans aucun égard pour l'intérêt du peuple* ».[150]

C'est à partir de cette définition que nous avons tiré la conclusion que la démocratie a été remplacée par la partitocratie. Comme l'exemple ci-contre des tableaux montre que la partitocratie dans notre pays a gagné le terrain.

Tableau 1.

Partis politiques / Administration	F.C.D Force de changement démocratique	P.P.O Partis politique de l'opposition
Gouvernement	13	10
Province	9	7
Commune	74	48
Ambassade	14	9

Source : Ce tableau est confectionné par nous même sur base des données se trouvant dans la convention de gouvernement. Annexe n°2 pp2-5

Il a été convenu que par le souci d'équilibre dans les différentes répartitions, la direction de la Mairie de Bujumbura soit confiée aux coalitions des partis de l'opposition contre la cession en surplus d'une zone aux Forces de changement démocratique.

Il y avait des ministères dits neutres, mais aussi derrière eux se cache l'identité ethnique c'est le cas du Ministère de la Justice et garde des sceaux.

Ces quotas ci-haut mentionnés qui, pour les partis au pouvoir représentés par les deux principaux partis à savoir le FRODEBU et l'UPRONA alors que ces deux partis représentent respectivement les Hutus et les Tustis entraînait non seulement l'équilibre entre les familles politique , mais aussi l'équilibre ethnique. Si on nommait un ministre, ses conseillers devraient être de la famille politique différente du ministre ce qui entraînait le dysfonctionnement des institutions.

[150] WELL, (E) cité par DIALLO (S) ***l'Apprentissage de la démocratie*** » in ***Au cœur de l'Afrique*** Tome LX N° 23 Bujumbura ,1991 p.259

Lors des assises du forum de négociation pour la remise en place de l'institution Présidentielle après la mort du Président NTARYAMIRA, le PARENA qui n'a participé qu'à la dernière phase, avait clairement exprimé ses positions. Il voulait que le forum aborde des questions de taille pour sortir de la crise avant de passer au partage des postes de responsabilité. »[151]

Selon la conception du PARENA, les questions de fond qui éviteraient au pays la désagrégation sont :

- L'identification et le jugement des concepteurs et des exécutants du génocide d'octobre 1993
- Le démantèlement complet et inconditionnel de toutes les milices
- La réinstallation en lieux sûrs des rescapés du génocide et des réfugiés de tout genre
- La refonte de la constitution pour l'adapter aux contingences socio économiques et culturelles du BURUNDI
- Adoption d'un nouveau pacte de cohabitation pacifique des ethnies au BURUNDI.

Pour le PARENA, les problèmes trouveront des solutions alléchantes à travers une conférence nationale souveraine qui s'impose d'autant plus que le parti au pouvoir a perdu sa légitimité de part ses responsabilités dans le génocide de 1993. L'armement des milices et la mauvaise gestion de la crise traduisaient une incapacité notoire à gouverner. Cette conférence nationale souveraine pourrait désigner un chef d'Etat intérimaire dès les premières séances.

Ainsi pour rejoindre les idées de ces partis Roger Gérard SCHWARTZENBERG dans son ouvrage « *la politique ailleurs* » nous dit ceci:

« *En revanche, s'il existe un grand nombre de partis chacun campera sur une position exergue et exprimera simplement les exigences d'une subculture ou d'une clientèle limitée sans guère se préoccuper d'harmoniser ces exigences avec celles d'autre catégorie. Chaque parti tend à devenir le porte-parole d'une catégorie particulière. Autrement dit les partis se comportant comme des groupes d'intérêt, il y a bien « articulation » mais guère « agrégation » des intérêts* »[152]

Ces partis ne travaillaient pas pour ramener la paix perturbée, les accords signés entre ces partis étaient trop fragiles pour débloquer la situation. Il était

[151] NDAGIJIMANA, ***ESSAI D'ETUDE SUR LES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION AU BURUNDI*** (1993-1995)
Mémoire, UB, Bujumbura, juin 1996 p.51.

[152] RG SCHWATZENBERG « ***politique ailleurs*** » cité par NDAGIJIMANA, (S) ***ESSAI D'ETUDE SUR LES PARTIS DE L'OPPOSITION AU BURUNDI*** (1993- 1995) mémoire UB, Bujumbura, juin 1996 p.52

difficile de ramener la confiance aux peuples non plus d'éradiquer l'esprit ethnique au moment où le sommet était construit à base ethnique.
Ici nous rejoignons NDUWAYO Gaspard quand il disait :
« *Le comportement de l'élite s'est transmis dans les différentes couches de la population* ».[153]

Selon les partis politiques de l'opposition, « *l'évolution de la situation, plus d'un mois et demi après l'investiture du Président et la mise en place du nouveau gouvernement, force est de constater que loin de s'améliorer, la situation se dégrade du jour en jour.* »[154]

De même « *les partis politiques de l'opposition accusent le FRODEBU d'avoir violé les accords en constituant une rébellion fortement armée qui sème la terreur dans la capitale du pays.* »[155]

Cette déclaration de partis de l'opposition avait un caractère d'intérêt car, les violences physiques ne se faisaient pas seulement dans la capitale, mais, il fallait que ces négociateurs cherchent une paix pour tous même dans les campagnes où les massacres continuaient.

Les partenaires politiques ont signé pour occuper les postes et non pour exécuter les accords. La paix, la sécurité et la confiance entre les citoyens ont été vite abandonnées. Autrement dit, la stratégie d'acteur semblait être fondée sur deux facteurs :

- Le premier réside dans le souci de se partager les délices du pouvoir et à ce niveau l'enjeu des accords était l'accumulation des profits tandis que dans le discours les leaders politiques prétendaient défendre les intérêts du peuple.
- Le second facteur consistait pour certains partenaires signataires de l'accord, à se servir des moyens de l'Etat pour continuer la lute ethnique. Ceci peut s'expliquer par des antagonismes observés dans les organes de direction où les Hutu et les Tutsi occupaient des postes de manière paritaire. Des mécanismes de décision et contre-décision se sont crées et ont paralysé certains corps de l'Etat.

[153] NDUWAYO (G) op cit p.121
[154] Les partis politiques de l'opposition op cit. p.5
[155] Les partis politiques de l'opposition op cit. p.5

B .1.2. Accord d'Arusha pour la paix et réconciliation

L'accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation » a été signé lundi le 28 Octobre 2000 à 21 h, heure de Bujumbura. Cet accord est signé en présence de plusieurs représentants des grandes organisations. On peut citer : les secrétaires généraux de l'ONU et de l'OUA, des représentants des Etats et du représentant de l'Union européenne. Parmi les chefs d'Etat, on peut parler du Président Tanzanien Benjamin MKPA, Kenya Daniel Arap Moi et Ougandais YOWERI KAGUTA MUSEVENI en sont les cosignataires.[156]

Les partis signataires étaient des représentants du gouvernement, de l'Assemblée Nationale et des partis politiques dont : ABASA, ANADDE, AV-INTWARI, le CNDD, le FRODEBU, FROLINA, INKINZO, PALIPEHUTU, PARENA, PIT, PL, PP, PRP, PSD, RADDES, RPB, UPRONA.[157]

Cette signature a été faite malgré ses insuffisances, comme un événement majeur dans l'histoire politique du pays. Après plus de trois décennies, le Burundi avait connu un climat de divisions qui se sont radicalisées par les massacres inter ethniques, des crimes contre l'humanité et des génocides. La signature de l'accord d'Arusha s'est située dans une perspective de changement répondant à des revendications internes, mais aussi à des pressions exercées par la communauté internationale.

Elle avait pour mission d'ouvrir les négociations dont la formule incluait tous les partis politiques, mais par les principaux groupes rebelles, la question est de savoir si la signature de l'accord a marqué réellement une rupture historique dans la vie politique burundaise de manière à introduire une transition vers un nouvel ordre politique.

Rappelons-le l'option de la négociation résulte des convictions chez chaque partie que l'une et l'autre est incapable de réussir définitivement la guerre. De plus, la négociation apparaît comme affrontement des acteurs qui interviennent , chacun avec le type de comportement , le système de valeurs dont il réclame, le pouvoir dont il dispose afin d'aboutir à un compromis sur les points qui les opposent. C'est pour cette raison qu'au cours des négociations en général et celle d'Arusha en particulier l'importance des enjeux n'a pas facilité le processus.

De plus, le comportement des acteurs dans la mobilisation de certaines idéologies, dans les croyances de leurs puissances pour pouvoir déjouer leurs

[156] ***ACCORD D'ARUSHA POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU BURUNDI***, ARUSHA 28 Août 2000 p.2

[157] Idem p.1

plans réciproques ne facilite en rien la négociation. Les acteurs doivent être convaincus que la négociation avance d'autant plus facilement qu'elle se déroule inévitablement sur les arrières fonds d'un rapport de forces donnés.[158]

C'est ainsi que : « *le refus de voir la négociation s'orienter vers la logique des compromis, des gains et des pertes sous la double interaction entre le taux de concession et la pression du temps a laissé planer d'énormes doutes sur les chances d'application de l'accord.* »[159]

Cette négociation a été basée sur l'idéologie des acteurs. Or l'idéologie a des définitions variées selon les auteurs mais pour ce qui nous concerne, nous allons essayer de cibler celle qui est en rapport avec le sujet. Il s'agit de celle de Lénine quand il disait : « *les idéologies sont des systèmes d'idées, des théories que les protagonistes de la lutte des classes utilisent dans leur combat. Certes, elles peuvent être plus ou moins vraies ou plus ou moins fausses, mais elles sont surtout plus ou moins utiles. Et leur utilité n'est pas nécessairement dépendante de leur vérité.* »[160]

Partant de cette définition, nous constatons que l'Accord d'Arusha a primordialisé l'ethnisme politique. Les signataires ont fabriqué la ressource ethniste pour ensuite en vivre. Or, cette dernière constitue une ressource qui signifie trop le problème et qui doit être déconstruite. Il serait mieux donc que la société scientifique ramène le débat au vrai endroit :
« *L'ethnisme n'est qu'une ressource parmi tant d'autres pour conquérir ou conserver le pouvoir, il est une construction idéologique conjoncturelle efficace parce qu'il joue sur les passions, les sentiments et les ressentiments.* »[161]

De même, les divisions concernant la réforme des corps de défense ont heurté des intérêts matériels et symboliques mais aussi les sentiments et les sensibilités idéologiques des militaires. Ces sensibilités qui traversent de part en part les communautés tutsi sont trop marquées par un mélange explosif d'ethnisme, de régionalisme et surtout de peur de génocide. Elles pourraient être mobilisées à toute occasion pour bloquer le processus par le biais des coup de forces, de mutineries ou de rebellions.

Le processus de négociations d'Arusha comportait des enjeux utiles, le protocole II risque de souffrir de l'affaiblissement des institutions et de conservations des acquis. Au-delà des simples principes constitutionnels et

[158] FREUND (J) *SOCIOLOGIE DU CONFLIT*, PARIS, PUF 1983 P231
[159] TOUZARD (A) « ***Psychologie de la négociation*** » in ***Pouvoir*** n° 15, 1980, p.112
[160] BOUDON (R) L'idéologie. ***L'origine des idées reçues***, Paris, PUF ,1992 p.237
[161] NIMUBONA (J) cité par NIYONKURU Léonie in ***CONFLIT ET NEGOCIATION AU BURUNDI*** (1993-2000) UB, Bujumbura 2003, p.57

démocratiques, le principal enjeu de ce protocole était le partage du pouvoir entre les partis et les ethnies.[162]

Dans ce cadre, les acteurs politiques sont accusés d'avoir pratiqué « *la politique du ventre* » et la stratégie de dissimulation des crimes. Il s'agissait ensuite d'assurer la majorité politique à la majorité démographique tout en intégrant dans la balance des craintes jugées légitimées de la minorité de devoir perdre le pouvoir et les dividendes que ce dernier suppose. Au sein même de la minorité démographique ou ethnique on a inséré une division à base régionale.

Une autre question correspond à ce que J. NIMUBONA appelle « *enjeu démo-politique* »[163]

L'enjeu du débat se portait sur la question de la correction du rapport de force démographique se traduisant autrement par une écrasante victoire des candidats Hutus à chaque scrutin comme celle de 1993 et la disposition certaine de la possibilité de l'alternance ethnique au pouvoir.

En fait, l'enjeu démo politique consistait pour les partis de l'obédience Tutsi d'éviter à tous les niveaux institutionnels que le pouvoir démographique des Hutu ne se transforme en pouvoir politique. A tous les niveaux des votes les deux parties cherchent à ériger des barrières sous forme de minorité de blocage (Art 12du protocole II) [164]

L'article 4 du protocole I disait :
« *Convaincu que le conflit burundais était fondamentalement politique, les signataires ont ensuite primordialisé une dimension ethnique qu'ils ont prise pour essentielle. Cela constitue une conséquence ou ce fait que : « Ce sont les signataires de l'accord qui ont produit et construit historiquement l'ethnicité par le double mécanisme de la violence physique (massacre, génocide, emprisonnement, torture,...) ce faisant le processus d'Arusha a fait reculer le mouvement historique de production de l'identité citoyenne burundaise* »[165]

Quant au protocole II relatif à la démocratie et la bonne gouvernance, ce partage du pouvoir semble constituer le principal enjeu de ce protocole entre les partis et les ethnies jugées délicates, la question des scrutins a été dans les réserves exprimées par le gouvernement et les partis du G10 (cf. Appendice 1.B.). Cette question des scrutins constitue donc un enjeu, cette fois –ci politique

[162] ***Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation*** op.Cit p.26
[163] NIMUBONA (J) cité par NIYONKURU Léonie op.cit.p58
[164] ***Accord d'Arusha pour le BURUNDI*** Op cit p.41
[165] NIMUBONA (J) op.cit p.11

dans la mesure où le pouvoir démographique cherche à se convertir en pouvoir politique.

En guise d'exemple, les représentants des partis proches des Tutsis s'adjugent 38% des sièges dans l'Assemblée Nationale une représentation qui peut être renforcée dans le cadre de la cooptation de 18 à 21 députés provenant des partis minoritaires, non représentés à l'actuelle Assemblée l'on aboutira plus tard à une forte perception ethniste et donc l'affaiblissement des institutions de l'Etat en particulier et celles de défense, de sécurité et de la justice.

Un autre problème de ce protocole est que toutes les institutions de l'Etat étaient politisées et ethnisées alors qu'elles devraient être impersonnelles et intemporelles (Art 15 al 9 et 10), les institutions politiques existants sont réduites aux origines sociales et politiques des individus.

Concernant ce protocole IV, nous constatons qu'il porte sur les véritables problèmes du pays que les mobilisations ethniques masquent, ainsi que sur des solutions adéquates à y apporter.

En effet, les véritables enjeux portent sur la nouvelle répartition des ressources tenant compte des déséquilibres régionaux et ethniques, ainsi que la réhabilitation des sinistrés ce qui provoquait une seconde guerre.

Nous constatons que le texte est globalement équilibré. Au regard du radicalisme apparu au début des négociations dans les deux camps Hutu et Tutsi des concessions importantes ont été faite de part et d'autres.

Enfin, nous voyons que les textes qui ont sorti des conventions et des accords et qui, après ont donné naissance à la constitution du pays n'ont pas voulu résoudre les problèmes du pays. Les négociateurs ont mis en avant leurs intérêts. C'est-à-dire la « *politique du ventre* ». Pour y arriver, ces négociateurs ont utilisé des stratégies, mais des stratégies divisionnistes.
Ces acteurs ont exploité le mot « *ethnie* » pour arriver à leurs intérêts.

Le prolongement de l'ethnie dans les textes qui régissent le pays a entraîné des conséquences dans tous les échelons de l'Etat, car dans tous les domaines, le recrutement se faisait non par compétence , mais par appartenance ethnique.

Dans ce cas, on remarque que la technicité a été remplacée par l'ethnicité, ce qui entraînait une inefficacité dans les institutions comme nous allons le voir dans les pages qui suivent.

III.B.2. Prolongement de l'ethnicité dans les institutions : Facteur de l'inefficacité administrative des institutions.

2.1. Gestion administrative

Endéans quelques jours, le FRODEBU est parvenu à asseoir une véritable administration manoethnique et monopartisane.

La fonction publique et la magistrature furent rapidement et particulièrement ethnisées sans tenir compte de la qualification, de la compétence et de l'expérience de ceux qui étaient limogés ou de ceux qui les remplaçaient.

Il faut noter qu'à la formation du gouvernement qualifié de « large ouverture »par le président élu, il nomma quelques personnes non-frodébustes. Il y avait lieu de penser que la charte de l'Unité Nationale était respectée. Une certaine opinion disait même que les enseignements divisionnistes de la campagne électorale n'étaient qu'un moyen pour accéder au pouvoir.

Cet état de chose changea rapidement. Au niveau des administrations centrales et locales, le FRODEBU procéda à une frodébisation outrancière, ce que M. HASTINGS a appelé « politisation de l'emploi »[166] du temps, le nouveau pouvoir ne trouvait pas de remplaçant Frodebu de même valeur. Cela fit souffrir beaucoup de services surtout ceux de l'administration intérieure.

Au niveau des provinces, tous les gouverneurs étaient presque du FRODEBU comme le montre clairement les données du tableau suivant.

[166] HASTINGS .M. ***Aborder la science politique*** Edition du Seuil, juin 1996 p.51

Tableau 2

PROVINCE	GOUVERNEUR	FONCTIONS ANTERIEURES
BUJA-RURAL	Dr HAKIZIMANA Aloys	Médecin à GITEGA FRODEBU
BUBANZA	NTAHOMVUKIYE Evariste	Diplômé de l'Ecole des Travaux Publics Agent IGEBU FRODEBU
BURURI	NZOJIBWAMI Augustin	Mathématicien licencié FRODEBU
CANKUZO	MBUNDAGU Vestine	Prof de chimie Lycée ROHERO FRODEBU
CIBITOKE	NIBIZI Naphtalie	Conseiller du gouverneur à CIBITOKE FRODEBU
GITEGA	NURWAKERA Joachin	Ingénieur Agronome D.G d'Agriculture FRODEBU
KARUZI	SENTAMO Anglebert	Agent eternit licencié en PSE FRODEBU
KIRUNDO	BIZIMANA Déogratias	Conseiller du gouverneur à KARUZI FRODEBU
KAYANZA	SURWAVUBA Malachie	Ingénieur Agronome Directeur de l'Agriculture FRODEBU
MAKAMBA	GAHIMBARE J.Baptiste	Inspecteur enseignement primaire FRODEBU
MURAMVYA	NDARUBAGIYE Léonce	Commerçant membre de PRP pour FRODEBU
MUYINGA	NDIMURWANKO Bartazar	GETO Agent IGEBU FRODEBU
NGOZI	NTAKARUTIMANA Joseph	Prof au Lycée BURENGO I.P FRODEBU
RUTANA	HAKIZIMANA Léonidas	Directeur de la Télévision UPRONA
RUYIGI	BUKUMBANYA Henri	- FRODEBU
BUJA-MAIRIE	SINZINKAYO Léonce	- ONATOUR-FRODEBU

Source : KABANYANA M. Espérance in Discours politique de la campagne électorale de Mai 1993 et son impact socio politique au Burundi (1993-1996) mémoire UB. Bujumbura décembre 1998 p 67.

Sur les 16 provinces qui constituaient le pays, une seule, RUTANA a été confié à l'UPRONA tandis que le FRODEBU se réservent tout le reste du territoire.

Selon Roger Gérard SCHWARTENBERG dans son ouvrage « *sociologie politique* » quand il définit le pluraliste :
Nous dit ceci : « *Il n'existe pas un classe dirigeante, mais plusieurs catégories dirigeantes, qui tantôt coopèrent et tantôt s'affrontent se font en quelque sorte contre-poids et représentent les pressions de la base.* »[167]

Selon David RIESMAN : « *Les Vetos groups dans « la foule solitaire 1964 s'oppose de même à l'idée d'une classe dirigeante où il parle que depuis le New deal un fractionnement du pouvoir précédemment détenu par une certaine classe dirigeante. Cette classe aurait été remplacée par des groupes qu'il appelle « vétos groups » qui se partagent le pouvoir, aucun d'eux ne pouvant imposer seul sa volonté* »168.

Mais le FRODEBU qui réclamait le pluralisme depuis son agrément n'a pas respecté le règlement de ce pluralisme. Ceci s'expliquait dans l'attribution des postes surtout dans la gestion du territoire où parmi les 114 communes qui constituaient le pays, le FRODEBU avait lui seul plus de 105 communes.

Comme vous pouvez le voir en annexe.
« *Il faut noter aussi que tous les chefs de zones et de secteurs étaient des Hutu du FRODEBU et des partis qui lui étaient alliés* »169.

De même les directions des écoles secondaires et celles des entreprises d'Etat et mixtes à plus de 70% étaient confiées à des Hutu militants du FRODEBU. Il en était de même dans la diplomatie. Bref, dans tous les secteurs d'activité, les non-frodébustes étaient chassés au profit des militants du FRODEBU surtout non qualifiés, mais comme le FRODEBU l'avait promis dans la campagne, il devait honorer son engagement de chasser les membres de « l'ancien régime ». C'est ce que Max .Weber a appelé dans son ouvrage « *le savant et le politique* »le « *spoil system* »[168]

Dans un même ordre d'idée, Max Weber nous parle de la « *techno-démocratie quand il distingue l'élite politique qui est distincte des autres élites, et, au sein même de l'élite politique, on rencontre plusieurs sortes d'élite.*» [169]

Dans le même optique Robert Dahl nous explique ceci « *la minorité influente en matière de défense ne sera pas la même que la minorité influente en politique intérieure ou encore en politique sociale* »[170]

[167] R.G SCHWARTZENBERG, ***.Sociologie politique,*** p.563.
[168] Weber .M. ***Le savant et le politique*** cité par NIMUBONA J. DANS LE
[169] NIMUBONA (J), op cit.
[170] Idem.

Or, dans tous les services, il y a des postes politiques et des postes techniques. Mais le FRODEBU confondait des postes politiques aux postes techniques pour s'emparer de tous les postes. On peut donner l'exemple du sommet de l'Etat :

A la présidence, le balayage a mérité la palme d'or. Il a touché les plantons, les dactylographes, les chauffeurs et les jardiniers après tant d'années de service sans aucune explication.

Une question qu'on pouvait se poser pour éclairer cette inefficacité : Est-ce que les gens qui remplaçaient les anciens occupants étaient –ils outillés ou répondaient –ils aux exigences de la fonction qu'ils occupaient ?

L'exemple qu'on peut donner c'est la nomination de certains gouverneurs, cas de BUBANZA qui avait un diplôme de l'Ecole des Travaux Publics A2 pour remplacer un licencié. Est-ce que ce gouverneur était-il à la hauteur de ses fonctions ? Pour quelqu'un qui connaît les prérogatives du gouverneur, cet homme était incapable car gouverner des licenciés, qui par ailleurs connaissaient le métier depuis des années entraînait le dysfonctionnement.

Car, pour le FRODEBU, Ceux qui n'étaient pas chassés, étaient accablés par des dégradations, des mutations abusives et des humiliations de tout genre ce qui faisait que l'administration fonctionnait mal.

Ici, nous rejoignons Roger Gérard SCHWARZEMBERG quand il parle de l'efficacité du pouvoir en disant :
« Il faut mesurer toute l'importance de la technique particulière retenue par chaque chercheur pour déterminer la structure réelle du pouvoir au niveau local ou national. »[171]
Pour clore ce point, on peut dire que la gestion administrative par le régime dite démocratique n'a pas répondu aux critères de la démocratie, du fait que ce régime a été caractérisé par le dysfonctionnement des institutions.

2.2. Force de Défense et de Sécurité

Le courant démocratique qui avait soufflé sur le Burundi, et qui avait mis au pouvoir le FRODEBU, avait engendré des réformes à tous les niveaux.

Au niveau des corps de défense et de sécurité, la politique de «*frodébilisation* » accélérée déboucha sur la mise entre parenthèse de certaines

[171] R.G SCHWARZEMBERG op cit p.575

règles de recrutement notamment à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires (ISCAM) et à l'Ecole Nationale de Police (ENAPO).

Tout particulièrement, l'introduction d'un système de quota par province lors du recrutement des candidats à l'ENAPO causa des inquiétudes parce qu'on voyait un précédent, pour le recrutement des hommes de troupes de l'armée qui était prévu pour le mois de novembre 1993. Cette inquiétude était aussi liée aux propos de la campagne électorale lorsqu'on chantait que l'armée devrait inconditionnellement être réformée pour que toutes les régions, toutes les provinces et toutes les communes soient représentées.

Or, selon le critère de recrutement, comme disait Alain Rouquié : « *Il s'agit évidement de former des officiers plus instruits et d'élever le niveau professionnelle et technique de l'ensemble des gradés.* »[172]

La question que l'on peut se poser : Est-ce que le recrutement par province des officiers à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires ISCAM et à l'Ecole Nationale de Police (ENAPO) étaient-ils conformes aux critères de recrutement de ROUQUIE ?
IL ne le croit pas, parce que au lieu de mettre en avant les compétences et les capacités de l'individu, on a mis en avant l'origine de l'individu.

Quelle explication peut-on donner à un candidat exclu parce que provenant de telle ou de telle autre région ?
Quelle est cette démocratie où l'origine régionale reste le principal critère d'élimination ?

Dans ces conditions, où est finalement la démocratie qui met en avant la compétition pour que le meilleur gagne? Si les hommes se trouvant dans les mêmes conditions ne sont pas traités de la même façon, pas de démocratie. Aucun critère de discrimination n'est tolérable dans les régimes démocratiques.

Comme nous l'avons déjà signalé, cette réforme du Frodebu n'avait d'autres visées que les quotas ethniques dans la mesure où certaines régions à dominance Hutu n'étaient pas majoritairement représentées dans l'armée pour des raisons historiques.

Cette crainte de changement après trente ans du régime militaire et de surcroît, qualifié de régime uproniste, ne pouvait pas aller sans conséquence.

[172] ROUQUIE (A) ***Etat militaire en Amérique Latine*** Seuil, paris VI, 1982, p.108

Le discours de campagne électorale des militants du FRODEBU laissaient entendre: *«à voir le traitement des militaires, les militaires ne pouvaient rester sans crainte, ces militaires travaillent pour leurs ethnies.* »

Il est à signaler que les propagandes faites par le parti Frodebu pendant la campagne électorale étaient d'ordre divisionniste. Le Frodebu voyait dans les corps de sécurité leurs ennemis, un corps selon eux composé d'une seule ethnie.

Cette sensibilisation et recrutement basés sur un esprit de vengeance de certaines gens semaient de la haine entre les individus, mais aussi faisant que le recrutement était inefficace du fait que la compétence était remplacée par l'appartenance régionale ou ethnique.

Le recrutement de corps de défense et de sécurité par le FRODEBU a suivi ce que ROUQUIE (A) a appelé « *recrutement en faveur* »*des soldats distingués* »[173]

C'est ce que Alain Rouquie critique en disant : « *le recrutement par faveur entraîne des conséquences car l'officier travaillera non pas pour la nation, mais pour le groupe qui lui a mandaté.* »[174]

Ce même auteur propose un recrutement par compétence et le passage obligé par une formation: « *la force de socialisation ou resocialisation spécifique dispensée par l'Institut accroît non seulement l'esprit de corps des cadres, mais aussi leurs sentiments d'appartenance à la branche militaire de l'Etat.* »[175]

Ce qu'on a ignoré dans notre pays, au lieu de considérer la formation, on a considéré l'origine sociale or l'origine sociale. Or, brandir l'origine sociale dans un corps comme l'armée ne peut aboutir qu'à la formation d'une armée d'un groupe ou d'une région. C'est ce que ROUQUIE appelle « *le problème d'origine sociale des officiers a fait couler beaucoup d'ancre.* »

La double inversion des militaires dans la société et dans l'Etat est l'empire de la socialisation spécifique sur laquelle on ne saurait trop insister doivent permettre de ramener à de justes propositions. Dans cette dimension de la société militaire, quand l'officier est formé, il se détermine moins par rapport à son groupe ethnique que par rapport à l'armée. Or, le critère de recrutement dans les corps de défense et de sécurité au Burundi, n'a pas répondu à celui proposé par ROUQUIE.

[173] ROUQUIE A op.cit p.109
[174] Idem
[175] Idem

Dans notre pays, la double insertion des militaires sans formation et sans socialisation a poussé les quelques officiers du gouvernement qui étaient à l'Institut Supérieur des Cadres Militaires et de l'Ecole Nationale de Police qui étaient recrutés sur base des critères d'appartenance régionale ou ethnique pendant la période du FRODEBU à des désertions massives. Ce sont ces déserteurs qui vont rejoindre Léonard NYANGOMA pour fonder la rébellion qui se réclamait défendre la population en tuant des populations innocentes qui n'avaient pas participé à l'assassinat du président NDADAYE. Selon un militaire hutu que nous avons interrogé sur le rapport entre l'appartenance ethnique et les violences physiques faites aux populations civiles, il nous a répondu : « Nous qui sommes restés, nous étions traités comme des traîtres par les rebelles ».

En guise de conclusion, l'inefficacité de l'armée et de la police selon le FRODEBU lors de la campagne électorale, qui a poussé des recrutements à base identitaire n'a pas résolue le problème, plutôt, le pouvoir FRODEBU a semé la haine, la division consciemment ou inconsciemment. Cette attitude a eu pour effet la production de la médiocrité institutionnelle.

2. 3. Assemblée Nationale

L'avènement de la démocratie au Burundi a fait qu'il y ait une chambre parlementaire. C'est par ailleurs le fondement d'une démocratie digne de son nom car un parlementaire est un homme qui est mandaté par le peuple pour qu'il puisse le représenter.

Le parlementaire est un homme qui a pour mission principale de faire des lois. Pour ce, il doit être instruit.
La représentation dans le parlement, au Burundi en 1993 n'a pas suivie le critère de formation mais le critère d'appartenance ethnique. Si le parlement burundais comptait 81 députés, sachez bien que 65 députés étaient des Hutu FRODEBU. Parmi ces députés, la plupart avaient des niveaux ne dépassant pas la sixième année primaire.

Une question que l'on peut se poser est la suivante : comment se fait-il qu'une qui se réclamait plus de 85% de la population du pays n'avait pas au moins 100 Hutu ayant franchi un niveau d'instruction au moins supérieur des Humanités Générales au lieu de mettre sur les listes des paysans qui ne savaient ni lire ni écrire?

Une autre question que l'on peut se poser : ces gens qui élaboraient les listes savaient-ils la mission de nos braves parlementaires, c'est-à-dire celle de voter des lois?

Comme disait DRUON : « *L'affaire n'est pas neuve et parce qu'elle n'est pas neuve, chacun s'en accommode ou feinte de s'en accommoder. C'est traiter bien légèrement une chose bien grave.* »[176]

Partant de cette idée, nous pouvons dire que les soit disant défenseurs de la démocratie, ont eux-mêmes déformé cette démocratie car on ne peut pas représenter quelqu'un sans savoir son problème. Comment ces gens qui avaient des niveaux très bas pouvaient défendre une question concernant l'Education ou les finances, le budget alors que ces gens n'avaient aucune notion de finance ?

On pourrait composer une anthologie de déplorations sur l'abaissement et les vices de la fonction parlementaire de 1993 et des années suivantes et pour rejoindre Tocqueville quand il disait :
« *Les passions parlementaires sont de petites passions improductives ... c'est une fourmilière d'intérêt microscopique ... le système représentatif apparaît comme une simple machine propre à faire dominer certains intérêts particuliers.* »[177]

Ces gens n'avaient d'autre mission que de défendre les intérêts particuliers surtout leurs propres intérêts. C'est pour cette raison que les sessions étaient improductives. Ces gens brandissaient leur appartenance ethnique pour chercher des intérêts propres à eux.

Ici nous rejoignons Raymond Poncare quand il disait : « *les élus sont devenus des commissionnaires ...au lieu d'avoir affaire à un représentant du peuple, qui ne lui doit compte que de sa conduite politique. L'électeur assiège l'élu par sa correspondance et souvent par sa présence réelle,... nous arrivons sous la pression des influences locales à considérer notre ingérence quotidienne dans les affaires administratives comme une nécessité vitale pour conserver notre mandat.* »[178]

Ceci pour dire que vers la fin du mandat, les députés commençaient à se rapprocher du peuple pour être réélu.
Après la mort du Président NDADAYE, héros de la démocratie, l'Assemblée Nationale burundaise qui était avant à majorité Hutu a été diluée en essayant de faire une équilibre, mais aussi pour associer les autres partis .Tout cela est venu pour renforcer la haine ethnique et le blocage au niveau de l'Assemblée. Est-ce que ces gens qui disaient qu'ils défendaient les Tutsis, quels sont les Tutsi qui les avaient réellement mandatés?

[176] DRUON (M) op.cit. p.65
[177] TOCQUEVILLE (A) cité DRUON (M) op. cit. p.66
[178] Poincaré (R) cité par DRUON (M) op cit p.67

Cela se montre dans le règlement intérieur de l'Assemblée Nationale de transition et celui de l'assemblée Nationale élue en 1993 dans son article 15 Alinéa 8 :
« *Le président et le vice-président de l'Assemblée Nationale de transition viennent de deux familles politiques différentes* ».
Dans le même Article alinéa 3b : on disait que :
« *L'Assemblée Nationale de transition est élargie afin que chacun des partis participants qui ne sont pas représentés en vertu de l'alinéa a) ci-dessus ait droit à au moins trois sièges afin d'être représenté au sein de l'Assemblée Nationale de transition.* »[179]
On remarque ici que la représentation était d'ordre partisane et non du peuple, ce qui fait que les intérêts venaient en premier lieu. Ici, nous rejoignons LAUNDY (P) quand il disait : « *Certains parlements assurent la représentation d'intérêt particulier.* » [180]
Or, la fonction essentielle d'une assemblée élue par le peuple est de représenter le peuple tout entier.

Le paradoxe burundais, un député Hutu n'avait autre chose dans sa tête que défendre les intérêts des Hutus et non des Tutsis alors qu'il était censé défendre les intérêts de la nation. On peut donner des cas. Si le trésor public est détourné par quelqu'un de son appartenance ethnique, lui il voit ça comme normal.

Enfin de compte, le choix des membres de la chambre des représentants basé sur l'appartenance ethnique et non sur la compétence des individus en premier lieu ; le recrutement des députés après la mort de NDADAYE sur l'identité des partis surtout les partis qui se disent représenter les ethnies a entraîné le dysfonctionnement au sein de l'assemblée.

Ces critères ne répondaient pas au système démocratique, car la démocratie met en avant la compétence et la compétition. Or, les premiers étaient incompétents du fait de leur niveau d'instruction.

S'agissant du second, ils étaient instruits. Il n y avait eu de compétition de l'autre côté pour mandater ceux qui pouvaient les représenter valablement.

Ces deux groupes au lieu de défendre les intérêts du peuple, bloquaient même les activités. Cela a entraîné l'inefficacité de cette institution, une institution qui devrait être dynamique.

[179] Accord d'Arusha op.cit p.44
[180] LAUNDY (P) ***LES PARLEMENTAIRES DANS LE MONDE CONTEMPORAIN***, Payot, Lausane, 1939, P.18

CONCLUSION GENERALE

En élaborant ce travail, nous avions voulu analyser les relations qui existent entre l'ethnicité et la démocratie au Burundi, puis vérifier si la démocratie au Burundi a atteint la tâche qu'elle s'était assignée.

L'entrée du Burundi dans le système démocratique était un pas important dans la vie de la population burundaise. Les fondements de la démocratie étaient d'abord le respect des droits de l'homme, le partage du pouvoir et le pluralisme politique c'est à dire un pouvoir sans distinction de l'appartenance.
Les burundais qui, avant ce courant avaient les mêmes valeurs ont commencé d'exploiter que l'exclusion des années antérieures était basée sur l'appartenance ethnique, régionale, etc.

Partant sur ce facteur, la division ethnique a marquée la campagne électorale de 1993 et la démocratie burundaise a changée du nom pour prendre le nom de « *ethnocratie* »

Après la mort du président élu selon les détenteurs du pouvoir « *démocratiquement* »ou « *ethnocratiquement* » les pêcheurs en eaux trouble ont profité de ce désordre pour créer des groupes armées privées , massacrant des gens innocents en disant nous sommes des défenseurs de la « *démocratie* » mais aussi des défenseurs de « *l'ethnocratie* ».
La peur entre les deux composantes de la population régnait, se déplaçait du province à l'autre était impossible, les quartiers étaient divisés, la violence à base ethnique gagnait le terrain.
Quant les détenteurs du pouvoir voyaient que le maintien du pouvoir est presque impossible, d'autres stratégies sont nées pour essayer de résoudre le conflit. C'est « *la négociation* »
La négociation au lieu de régler le problème , a activé la haine ethnique pour les uns et le partage des postes pour les autres mais en se cachant derrière leurs ethnies et leurs partis.

Dans ce cas, la démocratie burundaise est devenue « *ethnico-partisane* » mais à caractère d'intérêt.
Comme disait MARTINIELLO : « *Si la transition vers l'économie de marché continue de produire une élite économiquement puissante et des masses bénéficiant d'un niveau de vie misérable. Si la démocratisation politique reste formelle, les conflits sont voués à prosper.* »[181]

[181] MARTINIELLO (M) p.cit.p.120

Les conflits qui existaient entre ces deux partis en concurrence étaient de nature partisane car les deux familles se partageaient les postes et la démocratie est devenue « *particratie* ».

Enfin l'ethnocratie et la particratie ont entraîné l'ethnisation des postes techniques ce qui entraînait l'inefficacité de ces institutions car la technocratie a été remplacée par l'ethnocratie.

D'où le Burundi est entré dans le système démocratique en portant le costume qui n'est pas cousu sur sa taille.

BIBLIOGRAPHIE

I. LES PRODUCTIONS DES PARTIS POLITIQUES ET LES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME

1. Accord d'Arusha pour la paix et réconciliation au BURUNDI, Arusha 28 Août 2000.
2. Communiqué du PALIPEHUTU du 15 Septembre 1987 GUICHAOUA, J.P CHRETIEN et LEJEUNE.
3. Discours Bilan du Comité Directeur National à l'occasion du 3ème congrès ordinaire du Parti par le Président du parti, honorable Jean MINANI BUJUMBURA le 30 Décembre 2000.
4. Lettre à la nation, bulletin d'information du parti PARENA n°11 du 21 Août 2001.
5. Parti FRODEBU, Projet de société et programme du Parti FRODEBU
6. Parti UPRONA, Projet de Société et programme du Parti UPRONA
7. Parti PALIPEHUTU, Communiqué n°6 Mai 1988
8. République du BURUNDI, les partis politiques agrées synthèse de principale conclusion du dialogue entre les partis politiques organisés par le Gouvernement le 12 et 13 janvier 1994 Bujumbura.
9. Texte diffusé en Mai-Août 1991 par le PALIPEHUTU in GUICHAOUA, J.P CHRETIEN et LEJEUNE crise d'Août 1988 au BURUNDI, Paris Karthala, 1989.

II. PRESSE

1. Au cœur de l'Afrique, tome LXVI n°3 juillet-Septembre 1998.
2. Burundi information doc.732 du 02 Mars 2000. http//www.burundi.org. E mail: burundi @ burundi org.
3. Commission constitutionnelle, rapport de la commission constitutionnelle, BUJUMBURA 1992.
4. DIALLO (S) l'apprentissage de la démocratie in au cœur de l'Afrique, tome LIX n°23, BUJUMBURA 1991.
5. Dialogue n°180 Janvier-Février 1995 rue de noyer, 322,1040 Bruxelles p.13.
6. Direction Générale des publications de presse Burundais, Burundi aujourd'hui BUJUMBURA, octobre 1992.
7. Discours du Président Rwandais Pasteur BIZIMUNGU lors des négociations de paix sur le BURUNDI juin 1998.
8. Discours du Président Ouagandais Yoweri KAGUTA MUSEVENI lors des négociations de paix sur le Burundi ARUSHA 15 juin 1998.
9. Hastings (M) aborder la science politique, édition du seuil, juin 1996 p.35.

10.In clivage ethnique, les enjeux du pouvoir de la peur et de la race dans la crise d'Août, politique africaine n°42, 1991.
11.J. GAHAMA, héritage historique et processus de démocratisation au BURUNDI in Africa Zanani n°2, 1994.
12.J. MADIRISHA, "le FRODEBU utilise des méthodes fascistes in carrefour des idées n°23 du 15 au 31 Avril 1993.
13.Jeune Afrique n°1465 du 1992.
14.Journal Renouveau n°3980, BUJUMBURA 02, Janvier 1993.
15.J.P CHRETIEN, Pluralisme démocratiques, ethnisation et stratégies politiques? Situation du RWANDA et BURUNDI pp139-140 in conac G éd. Afrique en transition vers le pluralisme politique.
16.Le monde n°13557 du 30 Août 1992.
17.Ministère de l'information, P. BUYOYA grand artisan de l'unité nationale, préface A. SIBOMANA, BUJUMBURA Août 1989.
18.M. RUZOBAVAKO, in l'aube de la démocratie du 13 Janvier 1993.
19.P. LAGROYE, sociologie politique, presse de formation nationale de sciences politique, Dalloz, 1991.
20.Projet de charte de l'unité nationale, BUJUMBURA Avril 1990.
21.PNUD, le défi de l'éthnicité et des conflits en Afrique nécessité d'un nouveau modèle, Paris, 1994.
22.P. RUBERINTWARI, difficile modernisation politique du tiers monde in ACA 3-4/1994.
23.RUGAMBA, Net Press communiqué de presse http://www cbinf.com/net press.bi/ago/Rug 7him du 30 Juillet 2001.
24.République du Burundi, rapport de commission chargé d'étudier la question d'unité nationale, Avril 1989.
25.S. NTIBANTUNGANYA: Parti unique, multipartisme et démocratie, les vrais termes du débat in Réveil n°002, Bujumbura, mai 1990.
26.Th. MIDONZI, "Situation au Burundi in acte du séminaire de réflexion du groupe de contact sur la situation dans la région des grands lacs in au cœur de l'Afrique Tome LXVI n°3, Juillet-Septembre, 1998.
27.TOUZARD (A), Psychologie de négociation "in pouvoir n°15" 1980.
28. William (J.C), (1992) les manipulations du développement: Ajustement cogestion et démocratisation au Burundi, Bruxelles CDAF, les cahiers du CDAF.
29.William (J.C), 1992: les manipulations du développement. Ajustement cogestion et démocratisation au Burundi CDAF 6ème cahiers du CDAF.

III. LES OUVRAGES SPECIALISES

1. Espérance KABANYANA, Discours de la campagne électorale Mai 1993 et son impact socio-culturelle, U.B, mémoire, BUJUMBURA Décembre 1998.
2. Gaspard NDUWAYO, la crise d'octobre 1993 au BURUNDI essai

l'interprétation, U.B, mémoire, BUJUMBURA, Septembre 1998 annexe.
3. Jean Claude NKESHIMANA, les crises du multipartisme au BURUNDI essai d'analyse socio-culturelle, U.B, mémoire, BUJUMBURA mai 2001.
4. Jean Bosco NDAYISHIMIYE, l'image de l'autre qui me fait peur, U.B, mémoire, BUJUMBURA, Février 1997.
5. Léonie NIYONKURU, Conflit et négociation au BURUNDI (1993-2000) mémoire, U.B, BUJUMBURA Septembre 2003.
6. Oscar TOYI, Concept d'unité et démocratie sous la 3ème République, mémoire, U.B BUJUMBURA Décembre 1997.

IV. LES OUVRAGES GENERAUX

1. Alain: Le citoyen contre le pouvoir, Paris - Genève 1979.
2. B. Badie et M.C Smouth, Le retournement du monde sociologiques dans la scène international, Paris, 1992.
3. B. Badie, l'Etat importe, essai sur l'occidentalisation d'ordre politique, Paris, Foyard 1992.
4. Boudon (R), L'idéologie, l'origine des idées reçues, Paris, PUF 1992.
5. Boudon (N) et Bourricaud (F), Dictionnaire critique de sociologie 4ème édition, Paris, PUF.
6. C.H MCLLWAIN, La loi fondamentale à la base de la constitution des Etats-Unis, Paris, PUF, 1992.
7. Clivage ethnique, les enjeux du pouvoir de la peur et de race in J.P CHRETIEN A. GUICHAOUA et LEJEUNE, la crise d'Août 1988 au BURUNDI cahier du CRA n°6.
8. C. DEBBASCH et PONTIEN (J.M.) introduction à la politique 3ème édition, Paris, Dalloz 1991.
9. F. AKINDE, Le miracle de la démocratie en Afrique subsaharienne Francophone, Paris, Karthala 1996 p427.
10. FREUND (J), Sociologie du conflit, Paris, PUF 1983.
11. GRAWITZ et J. LECA, traite des sciences politique V3, Paris, PUF 1985.
12. J.P. CHRETIEN, le défi de l'ethnisme RWANDA et BURUNDI 1991 éd Karthala.
13. LAUNDY (P), les parlements dans le monde contemporain, Payot, Rausanne 1989.
14. M. MANIRAKIZA, Quand le passé ne passe pas (BUYOYA-NDADAYE) S.L, S.D.
15. M. MOURRE, Dictionnaire encyclopédie d'histoire V5, Paris Bordas 1978 p.5447
16. M. DRION, Réformé la démocratie, Plon3, Garancière, Paris 1982.
17. MOYNITIAN D.P PANDAEMONIUM: Ethnicity in International Politics Oxford University Press.
18. M. PANOFF et M. PERRIN: Dictionnaire de l'ethnologie, Payot, Paris,1991.

19. M. WEBER: Le savant et le politique, Paris 1983.
20. P. BUYOYA, Mission possible, paris et l'harmattan 1998.
21. P. MANNONI: La peur, Paris PUF1982.
22. P. ROBERT: Dictionnaire le petit Robert, Parmentier, Paris 1993.
23. ROUQUIE (A), Etat militaire en Amérique latine, Seuil, Paris, VI, 1982.
24. S. MAPPA: Développez par démocratie, injonction occidentale et exigence Planétaire, Paris, Karthala, 1995.

4. Jean Bosco NDAYISHIMIYE l'image de l'autre qui me fait peur, U.B mémoire BUJUMBURA Février 1997 p.83.
5. Léonie NIYONKURU conflit et négociation au BURUNDI (1993-2000) mémoire U.B BUJUMBURA Septembre 2003 p.57.
6. Oscar TOYI concept d'unité et démocratie sous la 3ème République, mémoire U.B BUJUMBURA Décembre 1997 p.16.

IV. LES OUVRAGES GENERAUX

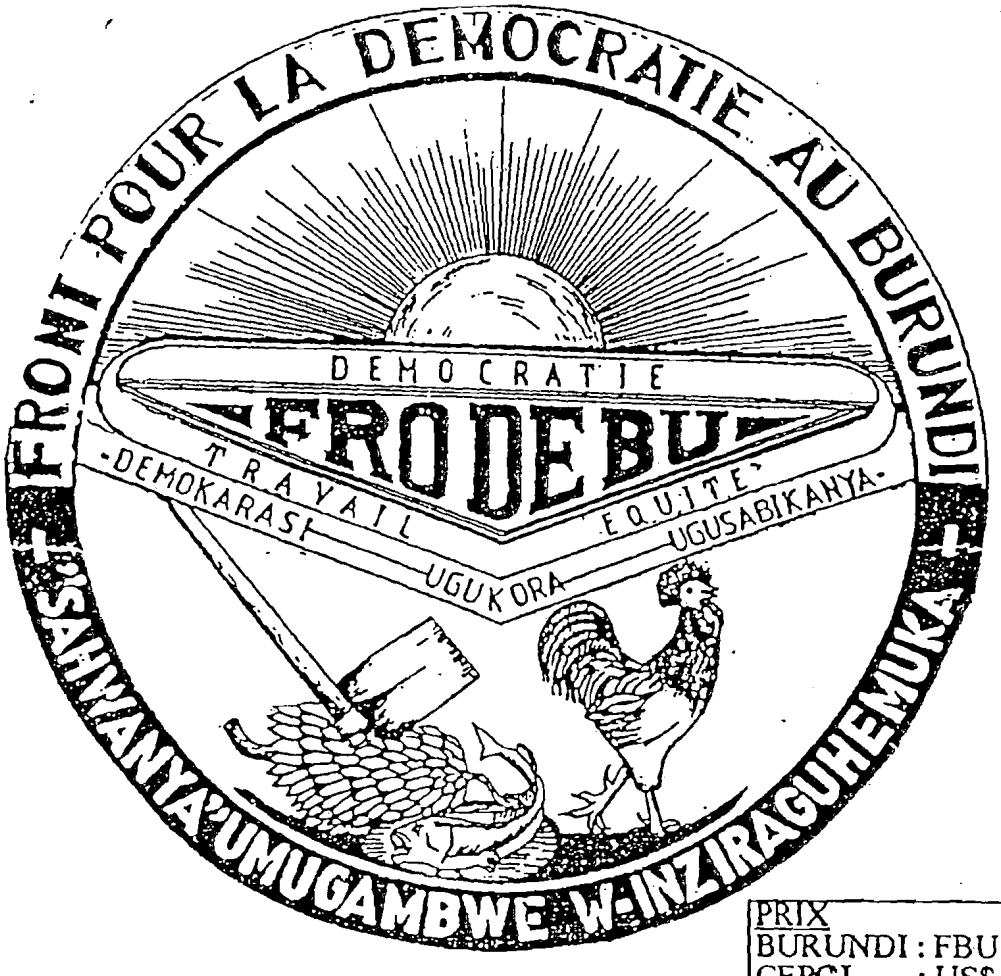
1. Alain: Le citoyen contre le pouvoir, Paris-Génève 1979 p.62
2. B. Badie et M.C Smouth le retournement du monde sociologiques dans la scène international, paris, 1992, p.24.
3. B. Badie l'Etat importe, essai sur l'occidentalisation d'ordre politique, paris, foyard 1992 pp120-126.
4. Boudon (R) l'idéologie, l'origine des idées reçues, PUF 1992 p.237.
5. Boudon (N) et Bourricaud (F), Dictionnaire critique de sociologie 4ème edition paris, PUF p.158.
6. C.H MCLLWAIN, la loi fondantale à la base de la constitution des Etats-Unies, paris 1992. p.61.
7. Clivage ethnique, les enjeux du pouvoir de la peur et de race in J.P CHRETIEN A. GUICHAOUA et LEJEUNE la crise d'Août 1988 au BURUNDI cahier du CRA n°6 p. 51.
8. C. DEBBASCH et PONTIEN (J.M.) introduction à la politique 3ème edition paris Dalloi 1991 p.26.
9. F. AKINDE Le miracle de la démocratie en Afrique subsaharienne Francophone, paris Karthala 1996, p.11.
10. FREUND (J) Sociologie du conflit, paris, PUF 1983, p.281.
11. GRAWITZ et J. LECA traite des sciences politique V3 paris, PUF 1985, p. 34.
12. J.P. CHRETIEN, le défi de l'ethnisme RWANDA et BURUNDI 1991 ed Karthala p.13.
13. LAUNDY (P) les parlements dans le monde contemporain, payot Rausanne 1989, p.18.
14. M. MANIRAKIZA Quand le passé ne passe pas (BUYOYA-NDADAYE) S.L, S.D.
15. M. MOURRE, Dictionnaire encyclopédie d'histoire V5, paris Bordas 1978, p.2663.
16. M. DRION réfomé la démocratie, Plon3, Garancière, paris 1982 p.65.
17. MOYNITIAN D.P PANDAEMONIUM: Ethnicity in International Pollitics Oxford University Press 1993.
18. M. PANOFF et M. PERRIN: Dictionnaire de l'ethnologie, Payot, paris1991 p.49.
19. M. WEBER: Le savant et le politique paris 1983. p.197.
20. P. BUYOYA Mission possible, paris et l'harmattan 1998, p. 48.
21. P. MANNONI: La peur, paris PUF1982 p.112.

22. P. ROBERT: Dictionnaire le petit Robert, parmentier paris 1993 p.632.
23. ROUQUIE (A) Etat militaire en Amérique latine Seuil paris, VI, 1982 p.108.
24. S. MAPPA: Développez par démocrati, injoction occidentale et exigeance planétaire, paris Karthala 1995, p.16.

ANNEXE

LE CHEMIN DE LA DEMOCRATIE AU BURUNDI

Comment bâtir un système démocratique qui rassure et épanouit tous les Barundi?



PRIX
BURUNDI : FBU 1500
CEPGL : US$ 10
EUROPE : US$ 15
AMERIQUE : US$ 20

Source : Parti FRODEBU, Mémorandum du FRODEBU sur le processus de démocratisation du Burundi, Bujumbura, septembre 1991, p. 1.

ANNEXE I : FAITS ET EVENEMENTS IMPORTANTS QUI ONT PRECEDE LA TRAGEDIE DE 1988 AU BURUNDI.

1. Le 03 septembre 1987 : Le Major Pierre BUYOYA renverse le régime du Colonel Jean-Baptiste BAGAZA.

2. Le 05 septembre 1987 : Un communiqué du Bureau politique du PALIPEHUTU diffusé au Burundi réclame la «reconnaissance de l'existence hutu et de leur revendication, la dissolution de l'armée actuelle, la reconnaissance du PALIPEHUTU et la tenue des élections libres».

3. Le 08 décembre 1987 : Déclaration du Comité Militaire pour le Salut National sur la question de l'unité nationale.

4. Janvier - Mars 1988, beaucoup de grèves d'élèves dans les établissements secondaires s'accompagnant des affrontements ethniques.

5. Avril 1988, beaucoup de réunions clandestines surtout à Marangara, Kiremba.
 - Diffusion de tracts.

6. 23.04.1988, Dans la nuit du 23 au 24, fuite des étudiants hutu de l'Université du Burundi et regroupement dans la vallée de la Ntahangwa.

7. Du 28 au 30 avril 1988, des tensions dans tout le pays. Ces dates rappellent le déclenchement des événements tragiques de 1972.

8. Le 1er mai 1988, des populations de Tangara fuient vers le Rwanda.

9. Mai : - destruction des points d'eau, saccages des cultures.

- Lancement par le parti UPRONA d'une campagne de sensibilisation sur l'unité nationale.

- Message n° 6 du PALIPEHUTU diffusé en tract.

10. Le 15.05.1988, à Kiremba, soulèvement des bandes armées de machettes et de lances.

11. 23-24 mai 1988, colloque à l'Université du Burundi qui organise un débat sur la question de l'unité nationale.

12. Le 28.06.1988, à Marangara, réunion tenue par l'administrateur communal à l'intention de la population. Il dénonce les réunions tribalistes et nocturnes. La population semble être d'accord avec lui.

13. Le 04.08.1988, l'administrateur communal dénonce les réunions nocturnes de toutes les collines de Marangara et sollicite l'intervention du Ministre de l'Intérieur et le gouverneur de la province de Ngozi.

14. Le 05.08.1988, à Marangara, envoi d'une équipe de gendarmes pour les patrouilles. Elle rencontre une bande armée d'environ 50 personnes. L'équipe militaire a l'ordre de ne pas tirer.

22 h : au retour, les gendarmes rencontrent encore une fois un groupe de 50 personnes armées. Un militaire tire en l'air. Toutes les personnes armées s'enfuient. Des tambours sont battus, des cris d'alarme, des sifflets, des afflux des populations sur les collines.

- Destruction des ponts, mouvement de fuite des personnes tutsi vers la province de Kirundo.

- Les gens sont ensuite invités à regagner leurs domiciles au cours d'un entretien avec le premier secrétaire provincial du parti UPRONA.

15. Le 06.08.1988, à Marangara, le gouverneur de la province de Ngozi convoque la population à un meeting pour lui prodiguer des conseils. Très peu de gens participent au meeting. Le peu de gens qui se présentent, se plaignent sur l'envoi de la patrouille. Un climat de tension est observable.

A 23 h : rapport au Président BUYOYA. Après une longue discussion, le Président et le Ministre de l'Intérieur décident d'envoyer des militaires pour réparer les ponts.

16. Le 07.08.1988 à Ngozi (Murehe), une confrontation des militaires avec des bandes armées de machettes :

- Une réunion de la population, tenue par le Ministre de l'Intérieur ; les participants réclament le départ de l'administrateur communal (Tutsi), du juge (Tutsi) et du technicien médical (Tutsi Rwandais).

- La tenue d'une réunion par le Ministre à Marangara, à l'intention de la population. Les mêmes plaintes reviennent. Il y a une fuite de gens.

- La population demande le départ des militaires, conditions préalables pour réparer les ponts coupés.

17. Le 08.08.1988, à Marangara, réunion du gouverneur de province avec un grand auditoire. Les revendications reprennent sur le départ des trois responsables locaux. Causes évoquées : «L'administrateur a fait venir l'armée et veut exterminer les Hutu».
«Le juge appuie les décisions de l'administrateur».
«Le technicien médical est un réfugié rwandais et les approuve».

- Le gouverneur accepte de retirer les militaires et précise qu'ils peuvent revenir en cas de troubles.

18. Le 08.08.1988, à Ngozi, une réunion des autorités des quatre provinces du nord sous la présidence du Président BUYOYA. La décision finale est le lancement d'une campagne de sensibilisation sur la paix.

- Visite d'une commission du Parti à Marangara. Lors de ses déplacements à pied, la commission rencontre un groupe calme, mais armé de machettes. Pas de violence.

19. Le 10.08.1988, Kirundo, une visite du gouverneur de province à Ntega. Les principales plaintes de la population sont :

- demande de destitution de cadres administratifs,
- refus de présence militaire,
- refus de circulation des «plaques jaunes» (véhicules gouvernementaux) la nuit par «crainte de transport d'armes par des tutsi»,
- crainte de voir se reproduire la tragédie de 1972.

20. Le 11.08.1988, à Marangara, réunion de la population avec le gouverneur de province. Probablement, au cours de cette réunion, on demande que l'administrateur communal soit hutu, sans d'autres conditions.

Après le meeting, la population reste armée et organise des gardes.

21. Le 12.08.1988, à Marangara, le premier secrétaire provincial du parti UPRONA constate que pendant les réunions, on distingue trois groupes parmi la population:

«- des agitateurs répartis parmi la foule pour susciter des réactions (cris ou applaudissement),

- des noyaux favorables pour les protéger,

- le reste de la population souvent bien intentionné envers nos propos».

22. Le 13.08.1988, à Ntega, trop de tracts :

- un tract annonce une attaque tutsi très imminente,
- les gens restent vigilants toute la nuit.

A Ntega, les massacres commencent le 14.08.88. A Marangara, vers 18 h, des tambours, des cris d'alarme, des sifflets appellent à l'assaut général.

Tableau n° 4 : L'administration communale.

PROVINCES	COMMUNES	ADMINISTRATEUR	APPARTENANCE POLITIQUE
Bubanza	1. Bubanza	NDUWIMANA Godeberthe	FRODEBU
	2. Musigati	NSESEMA Jean-Marie	FRODEBU
	3. Gihanga	NAHIMANA Jean Bosco	FRODEBU
	4. Mpanda	NYABENDA Pascal	FRODEBU
	5. Rugazi	NYANDWI Léonidas	FRODEBU
Bururi	6. Burambi	NTIBANYIHA Valérie	FRODEBU
	7. Bururi	MBONEYE Emmanuel	FRODEBU
	8.Buyengero	NTIRAMPEBA Alexis	FRODEBU
	9. Matana	NIZIGIYIMANA Léonidas	FRODEBU
	10. Mugamba	REMEZO Michel	UPRONA
	11. Rumonge	MAKIRA Louis	FRODEBU
	12. Rutovu	NKWIRIKIYE Gilbert	FRODEBU
	13. Songa	NIYONZIMA Etienne	FRODEBU
	14. Vyanda	NIKWIYATANGA Charles	FRODEBU
Bujumbura Rural	15. Kabezi	BARAGIYE Emmanuel	FRODEBU
	16.Kanyosha	NUKWIYUMVIRA Patrice	FRODEBU
	17. Mubimbi	NDABAGIRIYE Pierre	FRODEBU
	18. Mukike	NTIYANOGEYE Dismas	UPRONA
	19.Mugongo-Manga	NDAYIRUKIYE Salomon	UPRONA
	20.Muhuta	KARABAGEGA Jacques	FRODEBU
	21.Mutimbu-zi	NZOBARANTUMYE J. B.	FRODEBU
	22. Mutambu	MINANI Pascal	FRODEBU
	23. Isale	BANZIRA Libère	FRODEBU

PROVINCES	COMMUNES	ADMINISTRATEUR	APPARTE-NANCE POLITI-QUE
Cankuzo	24. Cankuzo	MBOKOKA Emile	FRODEBU
	25.Gisagara	BUDURAGI Pascal	FRODEBU
	26. Mishiha	NDABIHAZE Antoine	FRODEBU
	27.Cendaju-ru	NGENDABANYIKWA Mathieu	FRODEBU
	28. Kigamba	HARINDOGO Thadée	FRODEBU
Cibitoke	29. Buganda	BIZIMANA Frédéric	FRODEBU
	30. Bukina-nyana	NIYIBIGIRA Oscar	FRODEBU
	31. Mabayi	NKUNDWANABAKE Syl.	FRODEBU
	32. Mugina	GAKIKE Donatien	FRODEBU
	33. Murwi	MANIRAKIZA Anatole	FRODEBU
	34. Rugombo	NTUKAMAZINA Pie	FRODEBU
Kayanza	35. Butaga-nzwa	MANIRAKIZA Thadée	FRODEBU
	36. Gahombo	SERUTARA Salvator	FRODEBU
	37. Gatara	SINUMVAYAHA Serge	FRODEBU
	38.Kabarore	KAZOHERA Angelo	FRODEBU
	39. Kayanza	NDUWUMWAMI Emmanuel	FRODEBU
	40. Matongo	NDORIYOBIJA Méthode	FRODEBU
	41. Muhanga	NGENDAKUMANA Pascal	FRODEBU
	42. Muruta	NZORUBARA Sévérin	FRODEBU
	43. Rango	NDIKUMANA Epipode	FRODEBU

PROVINCES	COMMUNES	ADMINISTRATEUR	APPARTE-NANCE POLITI-QUE
Karuzi	44.Bugenyu-zi	NTAHIMPERA Gaspard	FRODEBU
	45. Buhiga	MANIRAMPA François	FRODEBU
	46.Gihogazi	BARANDERETSE S.	FRODEBU
	47. Gitara-muka	CIMANA Hugo Hubert	FRODEBU
	48. Mutumba	BARYIMARE Tharcisse	UPRONA
	49.Nyabike-re	NKEZABAHIZI Benoît	FRODEBU
	50. Shombo	NDEMERA J.Berchmans	FRODEBU
Kirundo	51.Bugabira	KARENZO Anatole	FRODEBU
	52. Bwamba-rangwe	BANYANZIRIYE P.D.	FRODEBU
	53. Gitobe	NKURIKIYE Denis	FRODEBU
	54. Vumbi	RWASA Gervais	UPRONA
	55. Kirundo	GAHUNGU Sylvestre	UPRONA
	56. Ntega	BIGIRINDAVYI Sévérin	FRODEBU
	57. Busoni	NTIBANYANKA Augustin	FRODEBU
Gitega	58. Giheta	NIYIBIZI Abraham	FRODEBU
	59. Gitega	MBONIMPA Gelase	FRODEBU
	60.Makebuko	BEGENYEZA Denis	FRODEBU
	61.Ryansoro	BARYIMARE André	FRODEBU
	62.Bukira-sazi	HEZUMURYANGO Désiré	FRODEBU
	63. Buraza	MAYOYA Roger	FRODEBU
	64. Mutaho	NDEREYIMANA André	FRODEBU
	65. Gishubi	SINZINKAYO Venant	FRODEBU
	66. Itaba	NTAMAKURIRO Louis	FRODEBU
	67.Bugenda-na	NSABIMANA Gaspard	FRODEBU

PROVINCES	COMMUNES	ADMINISTRATEUR	APPARTE-NANCE POLITI-QUE
Makamba	68. Mabanda	SINDAYIHEBURA D.	UPRONA
	69. Makamba	NDIKUMANA Pierre	FRODEBU
	70.Kayogoro	KABURA Jean-Michel	FRODEBU
	71. Vugizo	NIYUNGEKO Fulgence	FRODEBU
	72. Nyanza-Lac	SAYUMWE Wilson	FRODEBU
	73. Kibago	NIYONKURU Côme	FRODEBU
Muramvya	74. Bisoro	NDIKUMWAMI Libérata	FRODEBU
	75. Bukeye	SINGAYA Vincent	FRODEBU
	76. Gisozi	KAMWENUBUSA André	UPRONA
	77. Kayokwe	NGEZAHAYO Aloys	FRODEBU
	78. Kiganda	NIZIGAMA Ladislas	FRODEBU
	79. Mbuye	BANGABANE Rubien	FRODEBU
	80.Muramvya	NDAYISHIMIYE Pascal	FRODEBU
	81. Ndava	NGENZAHAYO Cyprien	FRODEBU
	82. Nyabi-hanga	NDIKUMANA François	FRODEBU
	83. Rusaka	GAHUNGU Léonidas	UPRONA
	84.Rutegama	NTAHONIKORA Siméon	FRODEBU
Muyinga	85. Muyinga	NTITANGWA Emmanuel	FRODEBU
	86. Mwakiro	BIHUME Juvénal	FRODEBU
	87.Buhinyu-za	MANIRAMBONA G.	FRODEBU
	88. Gasorwe	NTEGAMASABO Révérien	FRODEBU
	89. Gashoho	NANKWAHAFI Daniel	FRODEBU
	90.Butihi-nda	NDABWARUKANYE E.	FRODEBU
	91.Gitera-nyi	NDABINENGESERE C.	FRODEBU

PROVINCES	COMMUNES	ADMINISTRATEUR	APPARTE-NANCE POLITI-QUE
Ngozi	92.Nyamure-nza	NYABENDA Fabien	FRODEBU
	93. Ngozi	RUKAZA Christian	FRODEBU
	94.Gashika-nwa	KUBUKUBU Léonard	FRODEBU
	95. Mwumba	AHISHAKIYE Pierre	FRODEBU
	96.Ruhororo	BIHORUBUSA Libérat	FRODEBU
	97.Maranga-ra	NSHIMIRIMANA Déo	FRODEBU
	98. Kiremba	BUCUMI Liboire	FRODEBU
	99. Busiga	TWAGIRAYEZU Désiré	FRODEBU
	100.Tangara	HANYAGAMAGARA S.	FRODEBU
Ruyigi	101.Bweru	NIMUBONA Norbert	FRODEBU
	102.Butaga-nzwa	NDUGWABANA Edouard	FRODEBU
	103.Butezi	BISABWA André	FRODEBU
	104.Nyabi-tsinda	NGARUKIYE Etienne	FRODEBU
	105.Kinyi-nya	BIGENDAKO Abraham	FRODEBU
	106. Gisuru	NIYOKURI Aziel	FRODEBU
	107. Ruyigi	BIZINDAVYI Prime	UPRONA
Rutana	108.Rutana	NIYUNGEKO Joseph	FRODEBU
	108.Giharo	NTUNGWANAYO Mathieu	FRODEBU
	110.Muso-ngati	CEGETERA Audace	FRODEBU
	111.Gitanga	NTIBARAMVUNA Audace	FRODEBU
	112.Mpinga	NYANDWI Bède	FRODEBU
	113.Bukemba	BISHOYIMBWA Augustin	FRODEBU
Bujumbura Mairie	114.Bujumbu ra	SINZINKAYO Léonce	FRODEBU

Source : NDAGIJIMANA, (Stanislas), op. cit., pp. 89-91.

N.B. : Bujumbura et Ruyigi sont ajoutées par nous-mêmes. La commune urbaine Bujumbura se confond à la Mairie.

Negociations

Annexe à la convention de gouvernement fixant la politique de réinsertion des déplacés et de rapatriement des réfugiés

Suite de la page 11

3. Résoudre les questions sociales posées aux catégories vulnérables des déplacés, des rapatriés et des différentes victimes des massacres

La population des déplacés, des rapatriés et des différentes victimes des massacres comprend des catégories particulièrement vulnérables telles que les orphelins en bas âge, les orphelins en âge ou en cours de scolarisation, les personnes âgées sans familles et les veuves incapables de subvenir aux besoins des orphelins à leur charge. Pour toutes ces gens, il se pose une série de questions sociales spécifiques auxquelles le Gouvernement doit trouver des solutions à travers une politique cohérente d'assistance sociale. Cette politique devrait être axée sur les principales orientations suivantes:

1° Inventorier les jeunes orphelins de père et de mère sans autre soutien familial afin de les prendre en charge dans les orphelinats;

2° Prendre en charge par l'Etat des frais de scolarisation (minerval, matériel scolaire, habillement) pour les élèves orphelins sans tuteur solvable;

3° Assurer la gratuité des soins médicaux pour les orphelins, les veuves et les personnes âgées tombées dans l'indigence du fait de l'extermination de leurs familles;

4° Organiser les jeunes qui éprouvent des difficultés particulières à retourner sur leurs collines dans des villages de production.

4. Promouvoir une politique dynamique de rapatriement des réfugiés burundais

La tragédie d'octobre 1993 a aggravé la triste réputation du Burundi en matière de réfugiés. Aux réfugiés déjà nombreux des années et des décennies antérieures, il s'est ajouté un nombre considérable de burundais qui vivent actuellement en dehors de nos frontières.

A cet égard, les partis politiques engagent le Gouvernement à tout mettre en oeuvre pour que toutes les filles et tous les fils de ce pays vivant en dehors de ses frontières puissent regagner librement la mère-patrie.

En cette matière, la politique à suivre sera basée sur les principes et les actions ci-après:

1° Conformément aux principes de la Communauté Internationale en la matière, le rapatriement des réfugiés burundais reste strictement libre. Le Gouvernement se gardera de mener une quelconque action qui viserait à forcer le retour des réfugiés ou à distraire les citoyens burundais de leur droit inaliénable de regagner leur pays;

2° Le rapatriement des réfugiés burundais se fera en accord avec les pays d'accueil et le Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR);

3° En collaboration avec la Communauté Internationale, le Gouvernement assistera les réfugiés burundais désireux de se rapatrier dans l'acquisition des moyens nécessaires de voyage et de subsistance jusqu'aux premières récoltes;

4° Le Gouvernement garantira aux rapatriés les terres d'exploitation agricoles. Il leur fournira toute l'assistance nécessaire pour la construction de logements décents et leur fournira le matériel et les intrants nécessaires à une prise en charge rapide;

5° En ce qui concerne les réfugiés issus de la crise d'octobre 1993, chaque réfugié aura un accès immédiat à sa propriété et bénéficiera de tout le soutien nécessaire à sa mise en valeur.

La réinsertion des déplacés et le rapatriement des réfugiés étant une matière capitale pour la restauration de la paix et la réconciliation nationale, les partis politiques demandent au prochain Gouvernement de prendre les dispositions nécessaires pour concrétiser cette politique dont le texte sera annexé à la Convention de Gouvernement et en fera partie intégrante.

Ainsi fait à Rohero (Hôtel Novotel) le 22 Juillet 1994

Au protocole d'accord entre les "familles" politiques sur la répartition des responsabilités dans l'administration territoriale, les services extérieurs et les services de la Documentation et des Migrations.

Les Partis Politiques regroupés au sein des "Forces de Changement Démocratiques", et les Partis formant la "Coalition des Partis Politiques de l'Opposition";

Vu le Protocole d'Accord signé le 12 juillet 1994 à Rohero (Hôtel Novotel);

Soucieux de concrétiser les principes énoncés dans ledit Protocole d'Accord en ce qui concerne les services de la Documentation et des Migrations;

Après négociations, sous l'Egide du Gouvernement Burundais, agissant également en qualité de partenaire politique;

En présence des Observateurs Nationaux, représentés par le Bureau du Forum des négociations et des Observateurs Internationaux, à savoir Messieurs les Représentants Spéciaux, respectivement du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) et du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA);

Ont convenu de ce qui suit:

1. DE LA SÉPARATION DES SERVICES:

Les services actuels de la Documentation et des Migrations seront éclatés en deux structures indépendantes l'une de l'autre, placées sous la supervision directe du Président de la République.

2. DE L'ORGANISATION, GESTION ET NOMINATION AU SEIN DES SERVICES DES MIGRATIONS.

2.1. Les services des Migrations sont organisés en quatre départements coiffés par un Administrateur Général et un Administrateur Général-Adjoint.

2.2. L'Administrateur Général-Adjoint est corresponsable de l'ensemble de la gestion et des questions opérationnelles. Il dirige en même temps le Département de l'Administration et de la Gestion.

2.3. Les nominations aux différents postes de responsabilité feront l'objet d'une consultation effective des deux " Familles Politiques".

2.4. Les propositions de nomination au poste d'Administrateur Général émaneront de la Coalition des Partis Politiques de l'Opposition.

Il en sera de même pour le Directeur du Département de l'Administration des Frontières.

2.5. Les propositions de nomination au poste d'Administrateur Général-A émaneront des Forces de Change Démocratiques.

Il en sera de même en c concerne le Directeur du Départeme l'Administration et de la Gestion, le D leur du Département de la Chance et le Directeur du Département Etrangers.

3. DE L'ORGANISATION, GESTION NOMINATION AU SEIN DES SERVI DE LA DOCUMENTATION

3.1. Les Services de la Documenta sont organisés en quatre Départem coiffés par un Administrateur Généra un Administrateur Général-Adjoint.

3.2. L'Administrateur Général-Adjoint corresponsable de l'ensemble de la g tion et des questions opérationnelle dirige en même temps le Département l'Administration et de la Gestion.

3.3. Les propositions de nomination poste d'Administrateur Général émar ront des Forces de Changement Dém cratiques. Il en sera de même pour Directeur du département de la Doc mentation Intérieure.

3.4. Les propositions de nomination à poste d'Administrateur Général-Adjoi émaneront de la Coalition des partis Po tiques de l'Opposition. Il en sera d même en ce qui concerne le Directeur d Département de l'Administration et de l Gestion, le Directeur du département de Presses et Informations et le Directeur d la Documentation Extérieure.

4. DU CAHIER DES CHARGES ET DE LA DÉSCRIPTION DES TACHES

4.1. Il sera établi un cahier de charge fixant des objectifs précis aux services d la Documention et des Migrations. L Cahier des Charges devra viser la perfor mance, la neutralité, politique, le profes sionalisme et le sens élevé du service d la Nation.

4.2. L'Administrateur Général et l'Admi nistrateur Général-Adjoint devront pré parer conjointement un projet de descrip tion des tâches de chaque responsabl départemental. Le projet sera soumis a Chef de l'Etat ainsi qu'aux "Familles Poli tiques" pour analyse et approbation au plus tard une semaine après les nomina tions.

Ainsi fait à Rohero (Hôtel Novotel) le 22 juillet 1994

Source : Le Renouveau n° 4422 du 24 au 25 juillet 1994, p.12.

ANNEXE VI : PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LES «FAMILLES» POLITIQUES SUR LA REPARTITION DES RESPONSABILITES DANS L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, LES SERVICES EXTERIEURS ET LES SERVICES DE LA DOCUMENTATION ET DES MIGRATIONS.

Les partis politiques regroupés au sein des "FORCES DE CHANGEMENT DEMOCRATIQUES", et les partis formant la "COALITION DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION" :

SOUCIEUX de répondre aux attentes urgentes du peuple burundais en faveur de la restauration rapide de la paix, de la sécurité et de la confiance dans le pays ;.

CONVAINCUS que la consolidation d'une paix durable passe par la mise en oeuvre et le renforcement des valeurs démocratiques de dialogue, de tolérance et de rassemblement ;

DETERMINES à traduire dans les faits le nouveau consensus politique né des accords de Kigobe et de Kajaga ;

APRES NEGOCIATIONS, SOUS L'EGIDE DU GOUVERNEMENT BURUNDAIS, agissant également en qualité de partenaire politique ;

EN PRESENCE DES OBSERVATEURS NATIONAUX, représentés par le Bureau du Forum des négociations et des OBSERVATEURS INTERNATIONAUX, à savoir Messieurs les Représentants Spéciaux, respectivement du Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et du Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ;

ONT CONVENU DE CE QUI SUIT :

I. SUR LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DANS L'ADMINISTRATION PROVINCIALE ET LOCALE

1. La gestion des administrations provinciales et locales doit être guidée par le souci prioritaire de consolider des structures administratives fonctionnelles et efficaces qui rassurent, rassemblent et construisent la paix et la stabilité nécessaire au développement socio-économique.

2. Les dirigeants administratifs au niveau provincial et local seront désignés en privilégiant les critères de compétence et de probité sur toute autre référence.

3. Des termes de référence précis seront établis pour chaque fonction et à chaque échelon de l'administration.

4. En plus des partenaires politiques, la nomination des gouverneurs de province, des administrateurs communaux, des chefs de zone et des chefs de secteur sera précédée d'une large consultation en vue de désigner les personnes qui conviennent plus aux objectifs et aux termes de référence dont question ci-dessus.

5. La répartition des responsabilités dans les administrations provinciales et locales se fera à concurrence de 60 % pour les Forces de Changement Démocratiques et de 40 % pour la Coalition des Partis Politiques de l'Opposition conformément aux tableaux ci-après :

Tableau n°1 : Clé de répartition (1)

		F.C.D. (60%)	C.P.P.O. (40%)
Nombre de provinces	16	9	7
Nombre de communes	122	74	48

(1) : Il a été convenu que par souci d'équilibre dans les différentes répartitions, la direction de la Mairie de Bujumbura soit confiée à la C.P.P.O. contre la cession en surplus d'une zone aux F.C.D..

Tableau n°2 : Provinces

Coalition des Partis Politiques de l'opposition	Forces de Changement Démocratiques
1. Bururi	1. Bubanza
2. Bujumbura-Rural	2. Cankuzo
3. Bujumbura-Mairie	3. Cibitoke
4. Kayanza	4. Gitega
5. Muramvya	5. Karusi
6. Muyinga	6. Kirundo
7. Rutana	7. Makamba
	8. Ngozi
	9. Ruyigi

(1) : Il a été convenu que par souci d'équilibre dans les différentes répartitions, la direction de la Mairie de Bujumbura soit confiée à la C.P.P.O. contre la cession en surplus d'une zone aux F.C.D.

Tableau n°3 : Communes

PROVINCE	Coalition des Partis Politiques de l'Opposition	Forces Démocratiques de Changement
I. BUBANZA	1. Gihanga 2. Rugazi	1. Bubanza 2. Mpanda 3. Musigati
II. BUJUMBURA RURAL	3. Kabezi 4. Muhuta 5. Mukike 6. Mutimbuzi	4. Kanyosha 5. Nyabiraba 6. Isale 7. Ngagara-Kanga 8. Gitambu
III. BUJUMBURA MAIRIE	7. Musaga 8. Ngagara 9. Nyakabiga	9. Buyenzi 10. Bwiza 11. Cibitoke 12. Kamenge 13. Kinama 14. Rohero
IV. BURURI	10. Bururi 11. Rumonge 12. Rutovu 13. Songa	15. Burambi 16. Buyengero 17. Mugamba 18. Matana 19. Vyanda
V. CANKUZO	14. Cankuzo 15. Cendajuru	20. Gisagara 21. Kigamba 22. Mishiha
VI. CIBITOKE	16. Bugenda 17. Rugombo	23. Bukinanyana 24. Mabayi 25. Mugina 26. Murwi
VII. GITEGA	18. Bugendana 19. Bukirasazi 20. Gitega 21. Mutaho	27. Buraza 28. Giheta 29. Gitahubi 30. Itaba 31. Makebuko 32. Ryansoro
VIII. KARUSI	22. Buhiga 23. Gitaramuka 24. Shombo	33. Bugenyuzi 34. Gihogazi 35. Mutumba 36. Nyabikere
IX. KAYANZA	25. Gahombo 26. Kabarore 27. Matongo 28. Rango	37. Butaganzwa 38. Gatara 39. Kayanza 40. Muhanga 41. Murore
X. KIRUNDO	29. Busoni 30. Bugabira 31. Kirundo	42. Bwambarangwe 43. Gitobe 44. Ntega 45. Vumbi-Bukuba
XI. MAKAMBA	32. Kayogoro 33. Kibago	46. Mabanda 47. Makamba 48. Nyanza-Lac 49. Vugizo
XII. MURAMVYA	34. Bukeye 35. Kayokwe 36. Kiganda 37. Mbuye	50. Bisoro 51. Gisozi 52. Muramvya 53. Ndava 54. Nyabihanga 55. Rutegama 56. Rusaka
XIII. MUYINGA	38. Buhinyuza 39. Giteranyi	57. Butihinda 58. Gasorwe 59. Muyinga-Gashoho 60. Muyinga 61. Mwakiro
XIV. NGOZI	40. Busiga 41. Ngozi 42. Nyamurenza 43. Tangara	62. Geshikanwa 63. Kiremba 64. Marangara 65. Muumba 66. Ruhororo
XV. RUTANA	44. Giharo 45. Musongati	67. Bukemba 68. Gitanga 69. Mpinga-Kayove 70. Rutana
XVI. RUYIGI	46. Bweru 47. Gisuru 48. Ruyigi	71. Butaganzwa 72. Butaza 73. Kinyinya 74. Nyabitsinda

II SUR LA RÉPARTITION DES RESPONSABILITÉS DANS LES SERVICES EXTÉRIEURES

1. Les diplomates burundais doivent être au service de l'Etat. Ils s'interdisent, sous peine de manquement grave, tout comportement à caractère ethnique et partisan.

2. La nomination aux différentes fonctions de la diplomatie doit donner priorité au professionnalisme, à la probité et au sens élevé du service à la Nation.

3. La répartition de la gestion des services extérieurs se fera de la manière indiquée dans les tableaux suivants :

Tableau n°1 : Clé de répartition

Nombre de missions	Forces de Changement Démocratiques	Coalition des Partis Politiques de l'Opposition
23	14	9

Tableau n°2 : Postes diplomatiques

COALITION DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION	FORCES DE CHANGEMENT DEMOCRATIQUES
1. Bruxelles	1. Addis-Abeba
2. Bukavu	2. Bonn
3. Dar-es-salam	3. Genève
4. Le Caire	4. Kampala
5. Nairobi	5. Kigali
6. New-York	6. Kigoma
7. Pékin	7. Kinshasa
8. Prétoria	8. Moscou
9. Stockholm	9. Paris
	10. Ottawa
	11. Rome
	12. Ryad
	13. Tokyo
	14. Washington

III. SUR LES SERVICES DE LA DOCUMENTATION ET DES MIGRATIONS

1. La gestion ainsi que les nominations aux postes de direction des services de la Documentation et des Migrations doivent obéir aux règles du professionnalisme, de la compétence et de la neutralité politique ; elles seront guidées par le souci d'organiser des directions performantes et rassurantes pour tous.

2. Les nominations aux fonctions de direction dans ces services se feront après consultation effective des deux familles politiques avec le Chef de l'Etat sur la base d'une clé de répartition qui aura été convenue.

Ainsi fait à Rohero (Hôtel NOVOTEL) en deux (2) originaux, le 12 Juillet 1994

POUR LES FORCES DE CHANGEMENT DEMOCRATIQUE

1. FRODEBU
2. R.P.B.
3. P.P.
4. P.L.

POUR LA COALITION DES PARTIS POLITIQUES DE L'OPPOSITION

1. LE COLLECTIF DES PARTIS DE L'OPPOSITION
 - INKINZO
 - RADDES
 - UPRONA
2. LE FORUM POUR L'ETAT DE DROIT
 - ABASA
 - ANADDE
 - P.E.D
3. P.R.P.
4. P.I.T.

POUR LE GOUVERNEMENT DU BURUNDI.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE AD INTERIM

Sylvestre NTIBANTUNGANYA.-

LE PREMIER MINISTRE

Anatole KANYENKIKO.-

POUR LES OBSERVATEURS NATIONAUX

LE BUREAU DU FORUM DES NEGOCIATIONS

-Mgr Bernard BUDUDIRA
-Mgr Simon NTAMWANA
-M.Antoine NIJIMBERE
-M.Vincent KUBWIMANA

LES OBSERVATEURS INTERNATIONAUX

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Ahmedou Ould ABDALLAH, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU au BURUNDI

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Léandre BASSOLE, Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'OUA au BURUNDI

Source : Le Renouveau n° 4415 du 14 juillet 1994, pp. 4-5